



**HAL**  
open science

# La frugalité dans les projets d'aménagement : simple effet de mode ou nouvelle façon de penser l'urbanisme ?

Tristan Agenet

## ► To cite this version:

Tristan Agenet. La frugalité dans les projets d'aménagement : simple effet de mode ou nouvelle façon de penser l'urbanisme ?. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01842486

**HAL Id: dumas-01842486**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01842486>**

Submitted on 18 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA FRUGALITÉ DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

*SIMPLE EFFET DE MODE OU NOUVELLE FAÇON DE PENSER L'URBANISME ?*



**PROJET DE FIN D'ÉTUDES**

*Agenet Tristan*

**Directrice de mémoire :  
Responsable d'apprentissage :**

*Laure Brayer  
Frédérique Bompard*



*Master Urbanisme et Aménagement*



*Mention Urbanisme et Projet Urbain*

*Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble*



caue

*CAUE de la Drôme*



<b>Notice Analytique</b>			
<b>Auteur</b>	Agenet	Tristan	
<b>Titre du mémoire</b>	La frugalité dans les projets d'aménagement.		
<b>Date de soutenance</b>	6 Juillet 2018		
<b>Organisme d'affiliation</b>	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble		
<b>Organisme dans lequel l'alternance a été effectué</b>	Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme.		
<b>Collation</b>	Nombre de pages  135	Nombre d'annexes  6	Nombre de références bibliographiques  74
<b>Mots clés</b>	frugal ; participation ; local ; sobriété ; espaces publics		
<b>Termes géographiques</b>	France ; Lanas ; Grenoble ; Mont Brouilly		
<p><b>Résumé :</b></p> <p>À l'heure actuelle, les aménagements publics doivent répondre à des enjeux et des contraintes complexes et restent le plus souvent le fruit d'un travail entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. Mais depuis une dizaine d'années, la notion de frugalité a fait son apparition dans le domaine de l'urbanisme et questionne aussi bien les pratiques que les façons de réaliser ces aménagements.</p> <p>Ce projet de fin d'études questionne et analyse l'émergence des processus participatifs, locaux et sobres inhérents à la notion de frugalité et propose plusieurs analyses de cas pour comprendre quels sont les outils et les limites des démarches dites frugales.</p> <p><b>Abstract :</b></p> <p>Nowadays, public layouts have to face complex issues and constraints are most of the time the result of discussions between contracting authority and project management. But for ten years or so, the concept of frugality popped in domain of town planning and interrogate the practices and the way these layouts are made.</p> <p>This final year study project interrogate the emergence of participating, local and sober process inherent to the concept of frugality. It also offers multiple case studies to help the understanding of the tools and the limits of frugal approach.</p>			



## Remerciements

Avant toute chose, je souhaite remercier Mme Frédérique Bompard qui fût ma maître d'apprentissage durant cette année. Merci pour vos conseils, votre aide et vos remarques qui m'ont fait avancer dans ce travail.

Je remercie également Mme Laure Brayer, ma tutrice universitaire, pour ses retours précieux ainsi que pour le temps qu'elle a accordé pour m'accompagner dans la rédaction de ce projet de fin d'études.

Je tiens aussi à remercier Mme Frédérica Gatta qui a accepté d'être la seconde lectrice de ce projet de fin d'études.

Je souhaite remercier par la même occasion toute l'équipe du CAUE de la Drôme pour son accueil, son soutien et pour le temps que ses membres ont passé à me former et à m'accompagner dans ma première expérience professionnelle en tant que jeune urbaniste. Un grand merci à M. Denis Witz, directeur, ainsi qu'à Robert Pleynet, Perrine Juvin, Michèle Frémaux, Jean-Pierre Allègre, Christine Coignet, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Frédéric Poudevigne, Laurence Patois-Bedel, Anne-Laure Julian, Carole Ollier, Guillaume Sarti, Gaël Fouillet, Vincent Sauty, Audrey Carreira-Xavier, Karine Dalverny.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes qui ont permis d'enrichir ce travail en prenant le temps de me répondre et de me recevoir. Merci à Daniel Schoen, Marie-Christine Durand, Sophie Coyras, Samuel Auray, Christophe Broichot, Caroline Bellot, Louise Bouchet.

Pour finir, je tiens à remercier ma famille et surtout Laury qui m'ont aidé et qui m'ont soutenu durant toute cette année.

## Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>8</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>14</b>
<b>I - La frugalité : émergence d'une notion et d'un triptyque .....</b>	<b>18</b>
I.1 La notion de frugalité dans le langage : entre nouveauté et incompréhension .....	19
I.1.1 Importance du langage dans l'urbanisme .....	19
I.1.2 La définition de la frugalité dans le langage courant .....	22
I.1.3 La définition de la frugalité dans le langage pour les militants de cette notion .....	24
I.1.4 La frugalité : pas une seule définition, mais des principes .....	25
<b>I.2 Le triptyque derrière la notion de frugalité : participation, local,         sobriété .....</b>	<b>28</b>
I.2.1 La participation : évolution d'une pratique au cœur de l'urbanisme .....	30
I.2.2 Le local : évolution de la prise en compte des richesses du territoire .....	41
I.2.3 La sobriété : émergence de modes de faire plus économes et plus responsables.....	50
<b>II - Analyse de trois projets frugaux .....</b>	<b>60</b>
II.1 Méthodologie pour l'analyse de trois projets frugaux .....	61
II.2 L'Enclos à Lanas : La dynamique d'une population locale au service d'un projet frugal.....	62
II.3 Le verger Salengro à Grenoble : Un projet de verger adapté au territoire .....	76

II.4 Le Mont Brouilly à Odenas et Saint-Lager : la mise en valeur frugale d'un patrimoine local.....	84
II.5 Que faut-il tirer de ces trois projets frugaux ? .....	93
<b>III- La frugalité : vers un renouvellement des pratiques de l'urbanisme ?.....</b>	<b>96</b>
III.1 Un renouvellement pour la maîtrise d'ouvrage .....	97
III.2 Un renouvellement pour les professionnels de l'aménagement..	103
III.3 Un renouvellement pour les habitants .....	108
<b>Conclusion.....</b>	<b>114</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>118</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>128</b>

# INTRODUCTION

---

Cela fait maintenant plus de trente ans que le rapport Brundtland, publié par la Commission Mondiale sur l'Environnement et sur le Développement a vu le jour et a mis en avant la notion de « *développement durable* ». Derrière cette notion de développement durable se cache « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* »<sup>1</sup>. Cette dernière a su s'introduire dans le langage courant, mais a aussi, au cours des trois dernières décennies, questionné le fonctionnement des modes de consommer et de vivre de nos sociétés actuelles. Elle a par ailleurs su trouver sa place dans nos documents d'urbanisme et de planification français, ce qui a eu pour conséquence de véritablement ancrer ce terme de façon officielle dans notre pays. Le développement durable, en mettant en avant le caractère limité des ressources qui servent à faire fonctionner notre économie, a permis de mettre en évidence les enjeux écologiques et sociétaux auxquels nos sociétés doivent faire face à l'heure actuelle. Il a également permis l'émergence et le développement des énergies renouvelables, du recyclage ainsi que de nouvelles méthodes et processus nous permettant de consommer moins d'énergie. Il a aussi questionné les manières de penser nos villes et donc l'urbanisme, et, est en partie ce qui a permis de faire émerger les éco-quartiers.

Il apparaît qu'aujourd'hui, les idées véhiculées par cette notion se sont en partie essoufflées et sont critiquées. Plusieurs auteurs, qui prônent notamment la décroissance pour répondre aux problématiques de nos sociétés, mettent en avant le fait que pour eux, « développement durable » serait un oxymore. Le terme développement induit que pour répondre aux besoins de nos sociétés, nous devons continuer de produire et de tendre vers la croissance économique. Hors, le terme durable quant à lui exige plutôt de prendre en compte des enjeux environnementaux et sociaux qui sont, pour beaucoup d'entre eux, non viable si l'on raisonne sur un plan purement économique. Pour des auteurs comme Serge Latouche, économiste français, la réconciliation entre ces deux termes paraît alors impossible voire même paradoxale.

Par ailleurs, le terme développement durable a perdu de son sens originel et ce pour plusieurs raisons. D'une part, on assiste aujourd'hui à ce que certains appellent du « *Green Bashing* ». Cette pratique, issue principalement du monde du marketing, a pour objectif d'appliquer les notions de développement durable à tout et n'importe quoi, au point qu'aujourd'hui tout doit être vert ou éco-responsable. En effet, le développement durable a engendré un mouvement mettant en avant le fait que notre société avait besoin d'être plus verte et plus éco-responsable vis-à-vis de notre

---

[1] Définition tirée de l'introduction du rapport Brundtland disponible sur le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

planète, au point d'amener ces objectifs au rang de religion<sup>2</sup>. Hors, comme le dit Sylvie Brunel, derrière ces grands principes mis en avant par les grands groupes, il n'y a souvent qu'un processus qui tend à pousser les individus à consommer plus. « *Vos Machines polluent ? Changez les !* »<sup>3</sup>. Ce « Green Bashing » se retrouve aussi dans des problématiques urbaines, où « *quelques arbustes sur la façade d'une tour ou quelques panneaux solaires sur le toit d'un pavillon tiennent alors lieu de brevet de durabilité* ». (Haentjens, 2011).

D'autre part, il apparaît qu'aujourd'hui cette notion de développement durable tel qu'évoquée dans le rapport Brundtland ne semble plus vraiment être en accord avec l'actualité. Les différentes crises environnementales, économiques ou encore sociales mettent en avant qu'il ne faut plus uniquement envisager les besoins des générations futures, mais qu'il faut aussi se questionner sur la réponse à donner pour penser à nos besoins actuels. L'augmentation de la population ou encore l'émergence de certains pays très peuplés en Asie ou en Afrique font que de plus en plus de personnes vont vouloir se nourrir, consommer et fonctionner comme nos sociétés occidentales. Les villes se développent elles aussi de plus en plus à l'échelle du monde<sup>4</sup> et ce sont les espaces qui nécessitent le plus de ressources pour fonctionner. Or, les ressources sont limitées et apparaît donc une sorte de paradoxe : comment faire face à une demande qui croît de façon exponentielle alors que l'on sait que nos modes de fonctionner ne sont pas viables à long terme, mais aussi que les ressources naturelles dont nous disposons sont limitées ?

C'est pour faire face à ce paradoxe qu'émergent depuis plusieurs années des formes de développement alternatives. Ces dernières questionnent les pratiques de nos sociétés et cherchent à regarder plus loin que le développement durable. Elles intègrent dans leurs réflexions des thématiques plus larges que les trois axes du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social.

La notion de frugalité s'inscrit dans ces nouvelles notions qui ont vu le jour récemment. Cela fait maintenant plusieurs années que cette dernière a pris de l'ampleur dans les domaines de l'aménagement et elle commence à prendre une place de plus en plus importante. En 2011, Jean Haentjens publiait son livre « *la ville frugale* » dans lequel il fait le constat de l'accumulation de crises économiques, énergétiques et écologiques auxquels doivent faire face nos sociétés. Pour cela, il propose sa ville frugale comme

---

[2] Propos tenus par Sylvie Brunel lors d'une conférence intitulée « Naissance d'une religion: le développement durable ».

[3] Ibid.

[4] Selon la banque mondiale, 54% de la population mondiale était urbaine en 2015 contre seulement 44% 20 ans plus tôt.

« principe fondateur d'une nouvelle étape de l'aventure urbaine »<sup>5</sup>. Il a été, grâce à ce livre, l'un des premiers à appliquer cette notion à des problématiques urbaines. Plus récemment, de multiples associations comme Volubilis, le OFF du développement durable ou encore le CAUE de la Drôme, au sein duquel j'effectue mon alternance en tant qu'apprenti chargé de mission, se sont aussi saisies de cette notion. Ils ont organisé des colloques, des journées ou encore des guides qui traitent de cette notion et de ses liens ainsi que de son application aux domaines de l'aménagement.

A l'heure où j'écris ces mots, la notion de frugalité est par ailleurs au cœur de l'actualité. En effet, en janvier 2018, Alain Bornarel (ingénieur), Dominique Gauzin-Müller (architecte) et Philippe Madec (architecte et urbaniste) ont rédigé le « *Manifeste pour une frugalité Heureuse* »<sup>6</sup>.

Ce manifeste commence de la façon suivante :

*« L'alarme sonne de tous côtés. Les rapports du GIEC confirment la responsabilité humaine dans le dérèglement global. Plus de 15 000 scientifiques l'affirment : il « sera bientôt trop tard pour dévier de notre trajectoire vouée à l'échec, et le temps presse ». L'ONU déplore que les émissions de gaz à effet de serre stagnent à 52 Gt annuels, alors qu'il faudrait les limiter à 36, voire 24, pour rester en dessous des 2 °C qui autoriseraient un avenir apaisé. La COP 23 affiche son impuissance : les engagements pris lors de la COP 21, il y a 2 ans, conduisent à une hausse de plus 3 à 3,5 °C. Mais, restons optimistes, il est encore temps : « Nous avons 3 ans pour agir », avertissent Jean Jouzel et Pierre Laroutourou. »*

Par ces mots et cette mise en garde, ce manifeste s'inscrit dans la continuité des enjeux climatiques qui furent à la base du développement durable. Mais ce que met en avant ce manifeste, c'est le questionnement de nos façons de faire des aménagements. Il prône, entre autre, une agriculture locale et raisonnée, une économie coopérative, la sobriété énergétique, l'utilisation de savoir faire et de matériaux locaux. Ce manifeste alerte et questionne sur la voracité qui caractérise nos façons de penser les villes et les aménagements actuels et propose une autre manière de pratiquer nos métiers. Le fait que cette notion soit récente pose question d'une part sur sa pérennité et d'autre part sur sa capacité à s'ancrer dans le langage et dans les pratiques de l'urbanisme. Les

[5] Haëntjens, Jean. La ville frugale : un modèle pour préparer l'après-pétrole. 2011. p.25

[6] En juin 2018, le manifeste déjà recueilli plus de 3200 signatures de professionnels, qu'ils soient architectes, paysagistes, urbanistes, techniciens ou élu. Disponible sur : [www.frugalite.org](http://www.frugalite.org)

solutions et les notions proposées par la frugalité sont-elles à même de bouleverser les façons de pratiquer l'urbanisme ou sont-elles uniquement le fruit d'un effet de mode ?

Pour répondre à cette question, je tâcherai dans un premier temps de comprendre d'où vient ce terme, ce qu'il signifie ainsi que les questions qu'il peut poser. Je traiterai également des notions et des pratiques que la frugalité met en avant, ainsi que de la façon dont ces dernières ont évolué pour finalement faire émerger cette notion de frugalité. Dans un deuxième temps, je me baserai sur l'analyse de trois projets qui se considèrent ou qui sont considérés comme frugaux. Grâce à ces divers retours d'expériences, l'objectif sera de comprendre comment la frugalité se met en œuvre de façon pratique au sein d'un projet. Enfin, dans un troisième temps je questionnerai le renouvellement de pratiques qui est défendu par ceux qui mettent en avant la frugalité. Il s'agira de voir quels sont les outils et les méthodes qui permettent de développer cette notion, mais aussi quels sont les obstacles auxquels elle doit faire face.



# MÉTHODOLOGIE

---

Ce projet de fin d'étude est réalisé dans le cadre de mon Master 2 « Urbanisme et Projet Urbain » de L'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine. Cette formation se faisant en alternance, je suis donc à la fois étudiant au sein de l'IUGA mais aussi employé en tant qu'apprenti urbaniste / chargé de mission au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme (CAUE 26). Dans le cadre de cet emploi, je suis amené à réaliser des missions de conseil et d'aide à la décision auprès des collectivités locales drômoises sur des projets de planification territoriale, d'aménagements urbains, d'espaces et de bâtiments publics ou encore de paysage et de valorisation du patrimoine. Par ailleurs, outre ses autres missions de conseils aux particuliers et de sensibilisation du public jeune à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement, le CAUE joue aussi un rôle dans l'animation du réseau professionnel des acteurs de l'aménagement dans tout le département. C'est dans ce cadre que l'idée de rédiger mon projet de fin d'études autour de la question de la frugalité a germé.

Pour rédiger ce projet de fin d'études, je me suis basé sur trois piliers, c'est-à-dire trois types de ressources différentes et complémentaires. Le premier type de ressource correspond aux recherches et à l'analyse « scientifique » de la notion de frugalité et de ce qu'elle implique à travers les écrits et les ressources documentaires. Le deuxième correspond aux visites de trois projets frugaux (cf. Partie II). Enfin, le troisième correspond aux échanges avec les professionnels et aux entretiens individuels que j'ai pu organiser au cours de l'année.

Les entretiens que j'ai réalisés se sont faits avec des acteurs qui approchent le terme de la frugalité dans leur vie professionnelle au travers de leurs réalisations ou de leurs recherches. L'objectif principal de ces entretiens était de comprendre comment cette notion de frugalité leur est apparue et pourquoi ont-ils décidé de s'en saisir. Par ailleurs, j'ai voulu aussi m'intéresser à la manière dont ils utilisent la frugalité dans leurs pratiques professionnelles.

Mon envie pour ces entretiens était d'éviter des échanges trop formels et un discours trop « froid » en enchaînant un système basique de questions-réponses. C'est pourquoi j'ai privilégié, dans la mesure du possible, un échange autour d'une table prenant la forme d'entretien semi-directif que j'ai enregistré lorsque cela était possible. La difficile concordance des emplois du temps de chacun ne m'a pas permis de réaliser tous les entretiens sous cette forme, c'est pourquoi lorsqu'une rencontre physique n'était pas possible, je me suis contenté d'entretiens téléphoniques.

Dans les entretiens, il a fallu pour moi capter la parole, la réflexion de mon interlocuteur

en direct, mais aussi amener ce dernier à exprimer son vécu et la perception qu'il a du sujet. Pour m'accompagner lors de la discussion, j'avais prévu un guide d'entretiens. Ce dernier se distingue du simple questionnaire car il m'a permis de me référer à des thématiques permettant d'ouvrir la discussion. Il était là pour me servir d'appui et pour me permettre d'improviser et de relancer la discussion. Néanmoins, je n'ai pas trop voulu garnir cette grille d'entretiens pour laisser plus de liberté à ces échanges. En effet, chaque individu ayant un vécu différent, il a fallu que j'adapte la grille en fonction de la personne qui se trouvait en face de moi. Cette technique avait pour objectif d'amener un discours le plus ouvert possible.

Les personnes ciblées pour les entretiens :

**Daniel Schoen** : Architecte Urbaniste associé Aagroup et administrateur VAD (Ville et aménagement durable). Il a participé à la journée départementale (A)ménager son territoire du CAUE26 le 7 novembre dernier en présentant une « *introduction à la frugalité* ». C'est pour cela que je souhaite m'entretenir avec lui.

—> Un entretien a été réalisé avec lui le 7 Avril 2018 à Lyon.

**Laure Planchais** : Paysagiste DPLG, Grand Prix National du Paysage 2012 pour l'aménagement du parc Grand Pré à Langueux (22) dont l'approche et les réponses ont pris le parti de la frugalité. Elle a été appelée pour animer l'AG du CAUE26 et j'aimerais profiter de sa venue pour discuter de ses pratiques.

—> L'entretien n'a pas pu être réalisé mais elle a été conviée par le CAUE26 à intervenir lors de son assemblée générale. Elle a présenté une conférence d'une heure intitulée « *Les richesses du peu... Démarche de projet de paysage* ».

**Frédéric Bonnet** : Urbaniste de l'agence Obras et auteur du rapport « *Aménager les territoires ruraux et périurbains* ». Il a participé à un cycle de formation pour des élus du Lot-et-Garonne. Ce cycle avait pour thème « *Encore mieux avec moins* » et avait pour objectif de sensibiliser les maires aux aménagements frugaux. C'est notamment pour son implication dans ce cycle de formation que je souhaite m'entretenir avec lui.

—> L'entretien n'a pas pu être réalisé car je n'ai pas eu de retour de sa part suite à mes diverses sollicitations.

Christophe Broichot : Architecte-urbaniste conseiller au CAUE 47 (Lot-et-Garonne), il a participé à l'organisation du cycle de formation «*Encore mieux avec moins*»

—→ Un entretien téléphonique réalisé le 17 Avril 2018.

# I - LA FRUGALITÉ : ÉMERGENCE D'UNE NOTION ET D'UN TRIPTYQUE

---

## I.1 La notion de frugalité dans le langage : entre nouveauté et incompréhension

### I.1.1 Importance du langage dans l'urbanisme

Les métiers de l'urbanisme sont récents si on les compare à d'autres domaines tels que la géographie ou encore la sociologie, même si on peut considérer que des pratiques pouvant relever du domaine de l'urbanisme ont existé bien avant l'apparition du métier. Le mot urbanisme quant à lui n'a fait son apparition en France qu'à partir du début du XX<sup>ème</sup> siècle à la suite du courant hygiéniste. Les premières lois relatives à l'urbanisme, les lois dites Cornudet ont vu le jour à cette époque<sup>1</sup> et, en 1911 s'est créée la Société Française des Urbanistes.<sup>2</sup>

Cela fait donc un peu plus d'un siècle que l'urbanisme a pris forme de façon officielle en France. Ce siècle a permis aux pratiques d'évoluer aussi bien avec la société qu'avec les villes, mais il a aussi permis à l'urbanisme de se doter de son propre langage avec ses multiples termes spécifiques, ses acronymes, mais aussi ses expressions parfois empruntées à d'autres corps de métiers tels que la couture ou encore la médecine. (On parle aujourd'hui de « couture urbaine », de « maillage territorial », mais aussi de « poumon vert » etc.). Aujourd'hui, l'urbanisme se définit comme « *L'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.* »<sup>3</sup>. Cet ensemble de sciences regroupe la géographie, le droit, l'histoire, l'économie ou encore la sociologie. Les profils des urbanistes peuvent donc être très variés au vu du nombre de champs scientifiques qu'ils peuvent recouvrir. Cette multiplicité de sciences liées aux domaines de l'urbanisme amène donc un nombre de termes variés et conséquent que doivent assimiler ces derniers.

C'est donc à travers le développement des métiers de l'urbanisme et leur complexification que le langage de ces derniers s'est développé. Il a su évoluer avec le temps, au fil des dogmes et des pratiques, mais il s'est aussi étoffé et densifié. Cette évolution du langage a mené deux urbanistes français, Françoise Choay et Pierre Merlin

[1] Il y a eu deux lois dites lois Cornudet. La première est celle du 14 mars 1919 sur les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension. La seconde celle du 19 juillet 1924 qui revoit et complète certains articles de la première loi.

[2] Le site internet de la Société Française des urbanistes présente un historique de sa création et de son évolution disponible sur : [www.urbaniste.com](http://www.urbaniste.com)

[3] Définition du mot urbanisme issue du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) [en ligne], . Disponible sur [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)

à mettre en place et à rédiger un dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement pour « ordonner et donner un sens aux mots utilisés » dans ce « champ de l'action humaine, pluridisciplinaire » qu'est l'urbanisme<sup>4</sup>. L'être humain étant par ailleurs un être de parole<sup>5</sup> c'est grâce aux mots et au langage que nous communiquons et que nous échangeons, il est donc important de connaître le sens de chacun des mots pour disposer d'un langage commun et ainsi pouvoir se comprendre. Même si en urbanisme, la communication se fait aussi beaucoup par des supports visuels divers, il faut disposer des compétences pour les comprendre. Or, il s'avère que le monde de l'urbanisme peut être la source d'incompréhensions et ce notamment à cause de questions liées au langage.

En effet, si l'on se penche un peu plus sur les métiers de l'urbanisme, on peut rapidement observer que ce ne sont pas seulement les champs scientifiques abordés qui sont multiples, mais aussi les postes qu'occupent les personnes pratiquant une activité en lien avec l'urbanisme : ils sont chargés de missions, chargés d'études, paysagistes-urbanistes, architectes-urbanistes, élus mais aussi habitants. Chacun de ces groupes dispose d'un langage qui lui est propre et qui cache ses subtilités. Lors de réunions techniques au sein d'une collectivité, d'une réunion entre élus ou entre chargés de missions et plus particulièrement lors d'une réunion publique, on se retrouve avec des acteurs aux parcours différents, avec des spécialisations et des connaissances plus poussées dans certains domaines que dans d'autres, mais surtout avec un langage différent. Dans une réunion publique, il est tout aussi probable de retrouver des personnes expertes dans les domaines de l'urbanisme et des personnes qui sont novices dans ces domaines. Si on ajoute à cela la complexité du langage de l'urbaniste qui vient à solliciter des termes spécifiques et très souvent des acronymes qui rendent le débat très technique pour les personnes les moins aguerries (PLU, PADD, TVB, SRADETT, etc.), c'est alors que peuvent subvenir des incompréhensions de la part des individus. Survient alors une réelle difficulté pour l'urbaniste : réussir à s'exprimer auprès d'acteurs différents tout en étant compris de tous. Le poids des mots devient crucial et si certains peuvent être considérés aujourd'hui comme des « mots valises »<sup>6</sup>, c'est-à-dire des mots qui par leur sur-utilisation viennent à perdre leur sens originel et qui appauvrissent la réflexion, d'autres peuvent devenir trop complexes. Or, les décisions prises dans les champs de l'urbanisme impactent par conséquent la vie de tous. Savoir ce que va devenir ce quartier, comment cette future place sera

[4] Merlin, Pierre, Choay, Françoise. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 2010, p.5

[5] Heidegger, Martin. Acheminement vers la parole. Wolfgang Brokmeir et François Fédier, 1976. p.12-13

[6] Texier, Simon. L'urbanisme en France au XX<sup>e</sup> siècle. Encyclopedia Universalis [en ligne]. Dans cet article, Simon Texier explique le terme de « mot valise » présentée dans le livre d'Alain Bourdin : Réinventer l'urbanisme : l'urbanisme d'après crise.

aménagée, etc. sont des informations qui influent sur la vie quotidienne des usagers, et c'est pourquoi j'insiste sur le fait que l'urbaniste se doit d'être compris de tous car les actions qu'il engendre auront des conséquences.

J'ai pu, au cours de mes expériences professionnelles à la Métropole du Grand Nancy et au CAUE26, observer la difficulté du choix des mots pour se faire comprendre de tous, mais aussi les connotations et le poids que peuvent avoir certains termes.

Lors de ma première expérience au sein de la Métropole du Grand Nancy, j'étais responsable de la rédaction d'une note synthétique sur ce qu'est un Règlement de Publicité Intercommunal (RLPi) et sur la façon dont il allait affecter le territoire de la métropole. J'ai donc rédigé des notes et des documents aussi bien à destination d'élus que d'habitants. Si le langage utilisé lorsque que je m'adressais à des techniciens ou des personnes familières aux domaines de l'aménagement pouvait rester technique, la tâche s'est grandement compliquée lorsque j'ai dû rédiger un document à destination de tous pour expliquer ce qu'est un RLPi et quels en sont ses impacts. J'ai dû, avec mes collègues, avoir à plusieurs reprises des temps d'échanges pour bien comprendre le poids de chaque mot pour qu'il soit compris par tous de la même manière.

Au cours de ma deuxième expérience qui se déroule au sein du CAUE26, nous avons dû organiser une matinée de visite et de participation auprès des habitants d'une commune drômoise. L'objectif était de leur faire exprimer leur ressenti sur un quartier de leur village. Dans ce cas aussi, le choix des mots, notamment ceux adressés aux personnes extérieures au monde de l'urbanisme, a pris du temps et à demander de la réflexion pour être sûr de leur bonne compréhension.

Cette première partie sur l'importance du langage de l'urbaniste peut paraître déconnectée de la frugalité, mais elle me semble primordiale pour comprendre les débats autour de ce terme. En effet, le terme de la frugalité et ce qu'il implique ne s'inscrit-il pas directement dans ces problématiques liées au langage qui peuvent exister dans nos métiers ? Ce terme, nouveau venu dans les métiers de l'aménagement, fait qu'il est méconnu d'une grande partie des acteurs de ces domaines et le principal problème que l'on rencontre lorsque l'on parle de frugalité est celui du langage. En effet, il existe une différence entre sa définition dans le langage courant et celle dans le langage « expert » qui fait que l'utilisation du mot « frugalité » peut engendrer une certaine peur, voire de la réserve et de la méfiance auprès de certains interlocuteurs. Mon expérience au sein du CAUE m'a permis de vivre cela : en me déplaçant avec un collègue chargé de mission dans une commune, nous sommes venus à proposer aux élus une réponse « frugale » pour leur projet. Une réponse d'un des élus fût la suivante : « *Du frugal ?! Mais on a faim nous !* » Bien que cette phrase fût prononcée dans un contexte plutôt décontracté, cela montre bien qu'inconsciemment, il existe

un imaginaire autour de ce terme qui a engendré une forme d'incompréhension entre l'idée que nous voulions véhiculer et celle que notre interlocuteur a perçu.

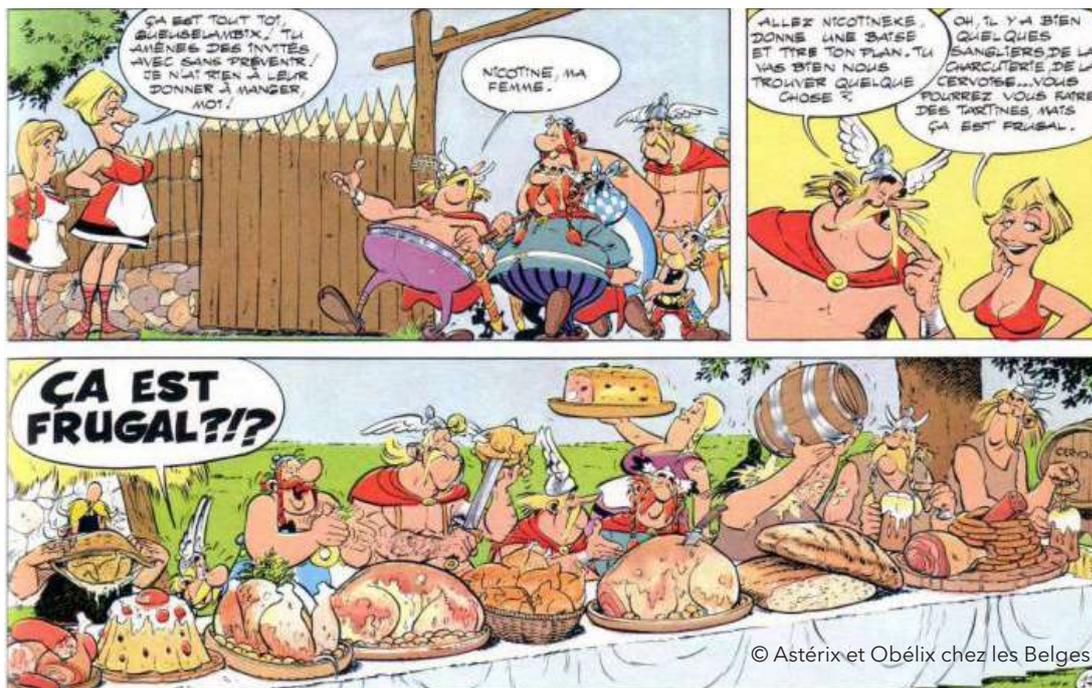


Illustration 1 - Planche tirée d'Astérix et Obélix chez les Belges,

Tirée d'Astérix et Obélix chez les belges, la planche ci-dessous, qui a été présentée lors d'une intervention à la journée départementale 2017 du CAUE , nous montre aussi avec humour que pour un même mot, de multiples définitions existent...

### 1.1.2 La définition de la frugalité dans le langage courant

Comme je l'ai évoqué précédemment, il existe une définition courante du terme « frugalité ». Par définition courante j'entends celle qui se comprend dans la vie de tous les jours et qui est comprise par tous. Serait-ce principalement à cause de cette définition que j'ai pu éprouver et faire remonter les difficultés de langage au cours de mes pratiques professionnelles ? Cette définition est la suivante : « *Frugalité - Nf - Qui se nourrit de peu, qui vit d'une manière simple* »<sup>7</sup>. Si je me permets d'utiliser cette référence, c'est justement parce qu'elle apporte le sens courant d'un mot. Par ailleurs, il est intéressant de voir que les synonymes de la frugalité sont les suivants : « *ascétique* », « *austère* », « *spartiate* ». Les champs lexicaux qui sont liés à la frugalité sont ceux de la punition et de la privation. Ces termes sont connotés péjorativement et véhiculent un imaginaire plutôt négatif, ce qui peut être une explication aux incompréhensions que j'ai pu ressentir. En effet, qui voudrait d'un aménagement austère, ascétique

[7] Définition du terme frugalité issue du dictionnaire en ligne Larousse disponible sur [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)

et spartiate ? Difficile pour quiconque de vouloir se lancer dans un tel projet. Le philosophe et professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Thierry Paquot, a su se saisir de la notion de frugalité et l'a développée au sein de la revue *Ecologik* en 2016<sup>8</sup>. Dans ce billet, il choisit de se pencher sur ce mot et le définit à sa façon. Il remonte jusqu'à l'étymologie du mot frugalité et le décompose pour comprendre son origine et ses significations. Si son sens originel est intimement lié aux récoltes et aux fruits, il en ressort qu'aujourd'hui « *parler de frugalité revient à évoquer l'ascétisme, l'austérité, la sobriété, la retenue, l'économie, bref le rejet du gaspillage, de la démesure et de l'excès* ».

Par ces notions de privation, de rejets du gaspillage et de sobriété, la frugalité tend à se rapprocher des préceptes philosophiques d'Epicure (bien que ces derniers poussent ce qu'on appelle aujourd'hui la frugalité à l'extrême) pour qui la vie se devait d'être guidée seulement par les plaisirs les plus simplistes et les plus minimalistes possibles, s'opposant à toutes formes de plaisirs excessifs<sup>9</sup>. Si j'applique ces préceptes aux domaines de l'aménagement, alors à quoi pourrait ressembler un projet frugal ? Serait-ce un projet ayant pour seul objectif de répondre à la demande faisant fi de toute qualité autre que celles nécessaires à la mise en place du projet ? La frugalité reviendrait à supprimer tout aspect pouvant paraître superflu à la mise en place du projet. Or, les aménagements n'ont-ils pas besoin d'autres qualités, notamment esthétiques, mais aussi de répondre à des besoins multiples ? Pour Jan Gehl, dans son ouvrage « *Pour des villes à échelle humaine* », « *une bonne ville est une ville construite autour du corps humain et de ses sens* » (Gehl, 2012, p.15). Les projets devraient donc être pensés pour satisfaire tous les sens humains et pour ce se doivent de disposer d'aménagements divers et variés, chose que la frugalité, si on s'en tient à la définition donnée, pourrait difficilement faire au vu de son caractère austère et spartiate.

Par ailleurs, cette austérité liée à la frugalité ne serait-elle pas accentuée par un refus de vouloir se soumettre à encore plus de contraintes ? En effet, depuis plusieurs décennies maintenant, et plus particulièrement depuis la prise en compte des enjeux environnementaux, de sécurité, d'accessibilité dans les domaines de l'aménagement et de la construction, les contraintes pour finaliser un projet se sont multipliées (par exemple les normes sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été mal perçues par beaucoup). Ces nouvelles règles ont eu pour conséquences de remettre en cause les modes de faire et de pratiquer des professionnels. Ce chamboulement des pratiques peut être mal vécu par certains voire être refusé et

[8] PAQUOT, Thierry. *Dicologik - frugalité*. *Ecologik*, 17 février 2017, N°53, p.146.

[9] CHABOT, Claire. Etienne Helmer, Epicure ou l'économie du bonheur. *Lectures [en ligne]*, Les comptes rendus, 16 avril 2013.

être considéré comme une punition, une privation. L'émergence d'un terme comme celui de la frugalité peut donc être vécu comme l'apparition d'une nouvelle norme, d'une contrainte supplémentaire à laquelle il faudra bientôt se plier : il faut maintenant aménager en pensant frugal. Le terme de frugalité, par sa définition peut donc être mal perçu et peut être rejeté par certains. Ce retour sur la définition courante du mot et l'imaginaire qu'il y a autour peut être une explication aux retours négatifs et à la retenue que j'ai pu observer lorsque je venais à évoquer la frugalité comme réponse à des projets d'aménagement.

### I.1.3 La définition de la frugalité dans le langage pour les militants de cette notion

La définition de la frugalité évoquée précédemment ne correspond pas à celle que certains professionnels ont. Ces derniers ont su se saisir de la notion de frugalité et l'ont développée dans leurs pratiques. « *Le principe de frugalité pourrait se résumer par le choix de vivre mieux en consommant moins de ressources* »<sup>10</sup>. C'est ainsi que Jean Haentjens, un économiste et urbaniste qui pratique aujourd'hui en tant que « *conseiller auprès de collectivités locales, d'institutions publiques et d'entreprises* »<sup>11</sup>, dans son livre « La ville frugale », définit la frugalité. Thierry Paquot quant à lui, toujours dans son billet paru dans la revue *Ecologik*, nous dit que la frugalité c'est « *obtenir beaucoup avec peu. La frugalité ne correspond pas à une pénitence, mais à la prise en compte de la rareté, sans exclure l'utilité de l'inutile* ». Cette vision de la frugalité s'oppose radicalement à celle évoquée précédemment. D'une part, le champ lexical est différent : la frugalité n'est pas perçue comme une privation, mais comme une opportunité de faire les choses mieux pour amener à plus de satisfaction pour tous. La frugalité reviendrait à réussir à faire mieux avec moins. Dans la vision de la frugalité évoquée par Jean Haentjens, il est intéressant d'observer que ce dernier n'utilise pas le mot définition, mais le mot principe. Pour lui, la frugalité répondrait plutôt à des concepts clés, plutôt qu'à une seule définition stricte.

L'association Volubilis, une ONG animant un réseau européen et méditerranéen de professionnels et de particuliers autour des questions liées à l'environnement, au paysage et qui fonde ses actions autour des principes du développement durable,

[10] Haentjens, Jean. *La ville frugale : un modèle pour préparer l'après-pétrole*. 2011. Jean Haentjens fait partie des premiers auteurs à écrire sur le concept de frugalité.

[11] Ces informations sont tirées du site internet de Jean Haentjens : [www.jeanhaentjens.com](http://www.jeanhaentjens.com)

organise régulièrement ses rencontres euro-méditerranéennes<sup>12</sup>. L'objectif de ces dernières est de réunir des participants des mondes de l'aménagement, de l'environnement, de l'urbanisme, de l'art, des sciences et du paysage autour d'un thème sur lequel des architectes, urbanistes, philosophes, sociologues, historiens, artistes etc. confrontent leur points de vue et partagent leurs connaissances. Les 26 et 27 Novembre 2015, lors des dernières rencontres, le thème était le suivant : « *Frugal\* \*Qui vit d'une manière simple* ». Lors de cette rencontre, la frugalité a été abordée sous différents angles : agriculture, économie, innovation etc. Ces rencontres ont pu être le moteur de nombreux débats et ont permis de mettre en avant la frugalité non pas comme une contrainte, mais comme un levier d'action pour le futur.

Lors de divers échanges que j'ai pu avoir avec des professionnels sur la question de la frugalité, une notion est revenue assez régulièrement : celle de « plaisir ». En effet, pour les personnes réfractaires à la frugalité, celle-ci équivaut à se priver du plaisir de construire, d'innover, de créer pour se contraindre à faire le minimum. Hors, pour les « militants »<sup>13</sup> de la frugalité, ce plaisir est toujours présent, la seule différence est qu'il ne se trouve plus au même endroit. Ce dernier ne passe plus par l'abondance, mais dans les moments de création, de recherches et d'innovations que pousse à mettre en œuvre la frugalité.

#### 1.1.4 La frugalité : pas une seule définition, mais des principes

Au final, cette analyse de la notion de frugalité permet de comprendre que bien qu'il existe une définition dans le dictionnaire, cette dernière ne se trouve pas en accord avec ce que certains professionnels des domaines de l'aménagement essaient de mettre en avant avec cette notion. L'étude de divers documents traitant de ce sujet, aussi bien des livres que des articles ou encore des colloques et autres rencontres ayant traités de ce sujet permet d'affirmer une chose : s'il n'existe pas de réelle définition, il existe bel et bien divers principes qui sont à la base de la frugalité. J'ai regroupé ces principes en trois grande familles, ces dernières formant le triptyque à la base de la frugalité. Les familles sont les suivantes : la participation, les ressources locales et la sobriété. Si elles ne sont pas énoncées clairement dans tous les documents que j'ai étudié, les explications, les recherches, les exemples liés à la frugalité dans ces derniers peuvent tous être rangés dans l'une de ces trois catégories. C'est d'ailleurs ces trois

[12] Le site internet de Volubilis offre une présentation et des explications détaillées sur leurs champs d'actions et les acteurs avec qui l'association travaille. [www.volubilis.org](http://www.volubilis.org)

[13] Le terme de militant est celui qu'utilisait M. Daniel Schoen lors de l'entretien que j'ai pu réaliser avec lui, à Lyon, le 7 avril 2018.

notions qui ont servi de titre à la rencontre départementale organisée annuellement par le CAUE de la Drôme. (cf. Annexe N°1)

En 2017, le OFF du Développement Durable (Off du DD) a publié un cahier regroupant vingt-six projets dans toute la France métropolitaine mais aussi dans les territoires d'outre-mer qui s'inscrivent dans le thème de la frugalité. Ce cahier, évoque de façon assez clair, et ce tout au long du document, les trois notions que j'ai évoqué précédemment. Par ailleurs, la multitude d'acteurs<sup>14</sup> ayant travaillé à la création d'un tel document, permet, je trouve, de rendre légitime ou du moins de conforter ce que j'ai saisi de cette notion de « frugalité » et que j'ai décidé de mettre en avant dans ce travail. Tout d'abord, pour comprendre pourquoi et comment ce cahier a vu le jour, il faut comprendre qui a permis sa rédaction. Le Off du DD est une manifestation indépendante qui fût créée en 2012 par des associations et des professionnels des domaines de l'aménagement dotés d'une sensibilité pour les projets et les démarches durables, mais aussi pour ce qu'ils appellent des démarches « pionnières ». Cette manifestation se concrétise par un appel à projets innovants. En 2016, c'est la quatrième édition qui est lancée et qui, en capitalisant sur la centaine de projets déjà mis en évidence lors des trois dernières éditions, s'est orientée vers la notion de frugalité.

Dans ce cahier qui met en avant la frugalité, aucune définition de cette dernière n'est présente. Pour sélectionner des projets légitimes à apparaître dans le cahier, ces derniers ont été triés selon des principes et des méthodes que l'on peut qualifier de frugaux. Ces principes sont énoncés tout au long du document et illustrent parfaitement la complexité mais aussi la pluralité de concepts qu'abrite le mot « frugal ». Une phrase énoncée dans le document résume plus ou moins ces trois notions que je mets en avant « *Ressources locales, hommes, temps, nature .... voilà les ingrédients pour faire rimer mieux avec moins* »<sup>15</sup>. A mon sens, cette phrase pourrait faire office de cahier des charges voir de critères à remplir pour qu'un projet soit considéré comme frugal.

Le triptyque que j'ai fait émerger se retrouve dans ce cahier à divers endroits où les auteurs définissent les concepts qui entourent la frugalité. Les points suivants résument rapidement ce qui est dit sur chacun des concepts au sein de ce cahier et donc, ce que la notion de frugalité peut impliquer pour des projets d'aménagements.

[14] En annexe N°3 se trouve la liste des acteurs ayant travaillé pour l'élaboration du cahier du OFF du DD 2017

[15] Cahier du OFF du DD 2017, p.3

Ressources locales : Les projets mis en avant savent s'adapter au contexte, au territoire, aux savoir-faire locaux. « *Utiliser les matériaux disponibles à proximité, consommer localement, faire vivre la culture régionale et mettre en valeur les savoir-faire incarnent des comportements plus sobres et une approche plus frugale* ». <sup>16</sup>

Sobriété : « *Si les projets retenus sont véritablement « pionniers », c'est qu'ils anticipent le contexte climatique et énergétique de demain et l'amenuisement des ressources, en favorisant par exemple la ventilation naturelle et l'emploi de la terre crue ou du bois.* » <sup>17</sup>

Participation : La co-conception, la prise en compte des populations locales sont des sujets au cœur des projets de ce cahier : « *Enrichi par ces préoccupations humaines et sociales, un bâtiment ou un aménagement frugal ne sera plus seulement écologiquement efficace, il deviendra « désirable ». Ses acteurs auront ainsi plus de facilité et de plaisir à adopter des comportements vertueux* ». <sup>18</sup>

Il existe une réelle diversité dans les réalisations que nous montre ce cahier du Off Du DD 2017, néanmoins les auteurs de ce document insistent sur le caractère « pionnier » et innovant de ces projets. Cette question de l'innovation dans les projets frugaux m'a amené à faire plusieurs recherches dans ce sens. C'est ainsi que j'ai découvert ce que certains professionnels, dont Mourad Zerouhki, chercheur associé au CREM à l'université Rennes 1 et président de la société WE&NOVE appellent « *l'innovation frugale* », c'est-à-dire « *redéfinir les fonctionnalités des produits et services pour servir des consommateurs qui font face à des problèmes d'accessibilité extrême, de manière évolutive et durable* ». <sup>19</sup> Ce terme d'innovation frugale, inspiré du terme indien Juugad, qui signifie ingéniosité, met en avant le processus d'ingénierie qui tend à trouver des solutions fonctionnelles et abordables dans des conditions où les ressources sont souvent limitées. Appliqué au domaine de l'aménagement et plus précisément à celui de l'aménagement public, ce concept d'innovation frugale qu'a développé Mourad Zerouhki pousserait les collectivités à faire des choix en accord avec le principe de faire mieux avec moins. Pour cela, elles devraient se tourner vers les acteurs associatifs, construire en choisissant des matériaux naturels, développer l'économie circulaire, travailler avec les habitants pour les sensibiliser et les impliquer dans ces démarches etc.

---

[16] Ibid, p.13

[17] Ibid, p.1

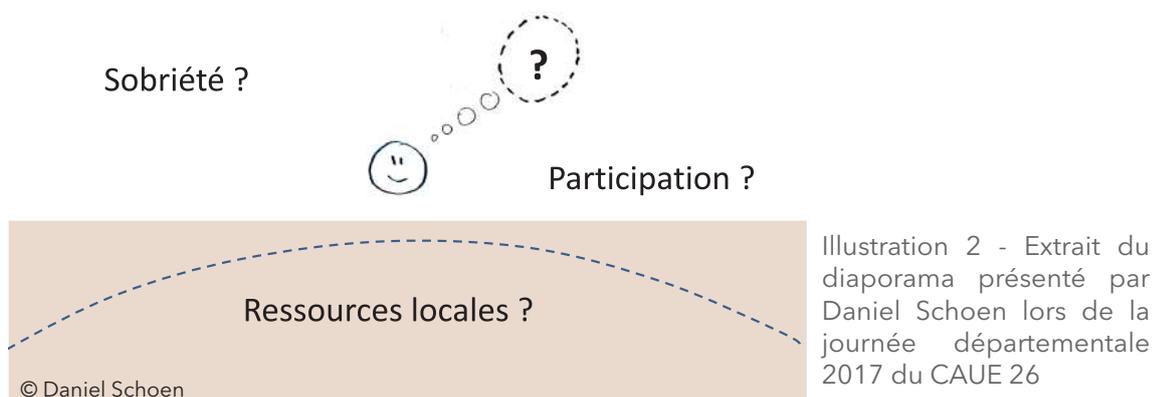
[18] Ibid, p.33

[19] Définition tirée du site internet We&Nove disponible sur [www.weandnove.com](http://www.weandnove.com)

Cette notion d'innovation frugale entre, je trouve, en résonance avec ce qui a été dit précédemment et avec l'aspect « pionnier », et ingénieux des projets du cahier du Off du DD qui ont su tirer profits de certaines ressources propres à leur contexte. (population locales avec des connaissances, des savoirs faire, utilisation de ressources déjà présentes sur le territoire etc.). Mais , l'utilisation du terme « innovation » à côté de celui de « frugal » pose à mon sens question : est-ce que la frugalité est innovante ? Si l'utilisation du mot « frugal » est nouvelle et récente dans le monde de l'urbanisme et des territoires, ces trois notions que sont la participation, la prise en compte des ressources locales et la sobriété des projets, sur lesquels le principe de frugalité repose, le sont-elles vraiment ? Mon objectif dans les paragraphes suivants sera d'analyser comment ont émergé ces trois notions et ce qu'elles impliquent pour ainsi comprendre comment le principe de frugalité a-t-il pu voir le jour et prendre l'ampleur qu'il a aujourd'hui.

## I.2 Le triptyque derrière la notion de frugalité : participation, local, sobriété

### *(A)ménager son territoire*



Dans son introduction à la frugalité présentée le 9 novembre 2017 à Miribel dans le cadre de la journée départementale du CAUE de la Drôme, Daniel Schoen nous explique comment mettre en place une politique locale frugale et quels sont les leviers d'actions dont disposent les divers acteurs (élus, techniciens, habitants, associations etc. ) pour mettre en place celle-ci.

Dans son approche, mais aussi dans son discours, M. Schoen compare souvent notre fonctionnement humain à celui de la faune et de la flore<sup>20</sup>. Son intervention débute en citant Joel de Rosnay : «*La ville (le territoire) comme la ruche et la barrière de corail, est à la fois le support et la conséquence du système social qui vit en son sein*». Par cette citation, il met en avant la relation symbiotique entre le territoire, qui est considéré comme ressource par l'humain, et qui se retrouve par les actions et les comportements de ces derniers transformés, modifiés. Le territoire a alors deux rôles : celui de « *territoire support* » dans lequel les

êtres humains puisent les ressources nécessaires et grâce auxquelles ils créent de l'énergie et celui de « *territoire conséquence* » c'est-à-dire l'espace sur lequel les constructions et les aménagements humains engendrent des bouleversements. Ce

fonctionnement se matérialise par une boucle de rétroaction (cf. image ci-contre) qui, dans les domaines liés à l'urbanisme,

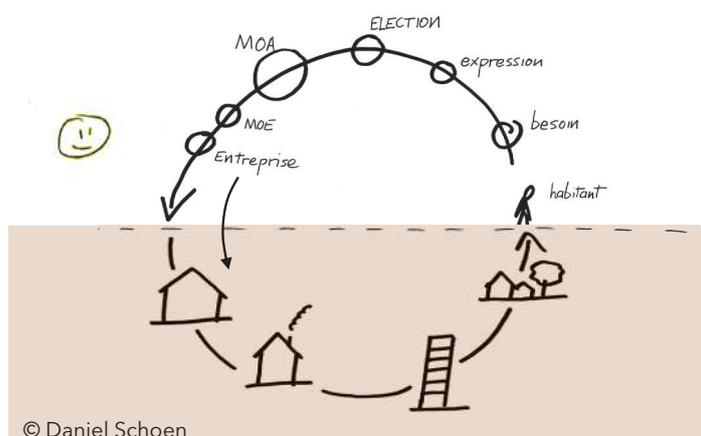


Illustration 3 - Extrait du diaporama présenté par Daniel Schoen lors de la journée départementale 2017 du CAUE 26

est souvent longue et pénalisante notamment dû au fait qu'elle engendre de fortes consommations de matières, des déchets, accroît l'effet de serre et ce notamment dans la phase constructive d'un projet. Une des solutions serait donc d'atténuer voire de supprimer ces externalités négatives engendrées par ce processus. La mise en place d'un écosystème local et frugal peut s'offrir en tant que solution.

Pour se mettre en place, cet écosystème peut se baser sur trois formes d'économies selon Daniel Schoen : symbiotique, régénérative et circulaire.

- La première peut être rattachée aux questions de participation et plus largement à celle de faire ensemble « *C'est utiliser les liens et les échanges pour mobiliser toutes les ressources disponibles et développer chacune des parties en s'appuyant sur le développement des autres* ». (Delannoy, 2017)

- La seconde est en lien avec la prise en compte des enjeux locaux. « *L'économie régénérative est un processus de développement économique local. Elle se fonde sur l'organisation de dynamiques d'acteurs locaux intéressés par la valorisation des*

[20] Lors de l'entretien réalisé le 7 avril 2018, M. Schoen a souvent comparé le fonctionnement des humains à celui du castor (qui se construit son propre habitat) et à celui du bernard-l'hermite (qui s'approprie un habitat déjà existant).

*spécificités territoriales. »<sup>21</sup>*

- La dernière fait écho à la notion de sobriété que j'évoquais précédemment. « *L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. »<sup>22</sup>*

Ici encore, nous retrouvons, cette fois-ci mis en lumière d'une autre manière, les trois notions au cœur des questions liées à la frugalité. Le fait de retrouver ces dernières sous différentes formes mais aussi dans la majorité des rencontres où la frugalité est abordée, soulève plusieurs questionnements : qu'abritent réellement ces trois notions ? Comment ont-elles émergées et évoluées et qui a permis à la notion de frugalité de voir le jour dans les domaines de l'aménagement depuis maintenant une dizaine d'années ?

### **I.2.1 La participation : évolution d'une pratique au cœur de l'urbanisme**

Depuis que j'ai commencé à m'intéresser à la frugalité, j'ai remarqué que la notion de participation occupait une place de choix dans les multiples projets frugaux que j'ai pu observer et étudier. Si elle n'est pas toujours mise en avant au premier coup d'œil, elle reste tout de même présente et occupe une place importante dans les divers projets.

#### La participation dans les projets urbains, de quoi parle-t-on ?

Avant d'essayer de comprendre comment cette notion a émergé, il convient de la définir. En effet, c'est un terme qui, de nos jours, est récurrent et ce, surtout dans nos métiers, néanmoins son sens n'est pas forcément évident. Pour Luc Carton, philosophe belge et chargé de mission auprès de la Direction générale de la Culture du Ministère de la Communauté française en Belgique, le mot participation ne veut aujourd'hui plus rien dire car celui-ci signifie bien trop de choses à la fois. « *Souvenons-nous des fascismes mussoliniens et franquistes qui, eux-mêmes, reposaient sur des formes de participation « corporatiste » dont il ne saurait être question aujourd'hui »<sup>23</sup>. C'est un mot qui est aujourd'hui devenu, pour lui, trop vague et qui de part ses usages, anciens*

[21] Définition tirée du site internet de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) disponible sur : [www.adcf.org](http://www.adcf.org)

[22] Définition tirée du site internet du ministère de la transition écologique et solidaire disponible sur : [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

[23] Citation tirée d'un entretien présent dans le document « Le cahier du Pavé #2 : La participation » rédigé par la SCOP le Pavé.

ou actuels, abrite de nombreuses pratiques aussi diverses que contradictoires. Mon travail portant sur des thématiques en lien avec les métiers de l'aménagement et donc l'urbanisme, il semble judicieux de se tourner vers les définitions de la participation en lien avec la ville. En effet, si l'on se penche sur l'histoire des villes, on s'aperçoit que les notions de participation et de démocratie apparaissent de façon récurrente. Déjà, pour les philosophes Grecs, l'Homme ne pouvait devenir Homme qu'en s'impliquant dans la vie de la cité et en l'administrant avec ses pairs. Néanmoins, l'histoire a montré que les liens entre urbanisme et participation n'ont pas toujours été évidents, et peuvent même « *sembler deux pratiques antinomiques* » (ZETLAOUI-LEGER, 2013) si l'on observe comment l'urbanisme s'est constitué en tant que pratique réservée aux techniciens et à l'état. Il faut donc comprendre quels sont les liens entre urbanisme et participation. Pour cela, certains auteurs ont fait apparaître la notion d'urbanisme participatif. Cette dernière peut avoir deux sens selon Jodelle ZETLAOUI-LEGER. Le premier : « *Démarche de fabrication ou d'aménagement d'espaces habités donnant lieu à un partage (coproduction, codécision) voire à un transfert de responsabilité (autopromotion, autogestion) vis-à-vis d'habitants spontanément mobilisés ou largement sollicités* ». Le second : « *Générique, désigne toute pratique de fabrication ou d'aménagement d'espaces habités associant des habitants, quel que soit le niveau de cette implication* ». C'est principalement ce deuxième sens, plus générique, qui permet de mieux comprendre ce qu'est l'urbanisme participatif et ce qu'il implique.

#### Les démarches top-down et bottom-up, deux formes participatives différentes.

Pour l'urbanisme, l'implication des habitants dans les projets répond de manière générale à deux logiques différentes et parfois complémentaires communément appelées le bottom-up et le top-down.

La première répond à une démarche ascendante, c'est-à-dire une démarche qui vient du bas vers le haut, des citoyens vers les décideurs. Lorsque la participation répond à cette logique, elle peut prendre alors la forme « *d'une revendication citoyenne, d'une manifestation, d'un rassemblement de citoyens pour défendre leur intérêt* ». (HURARD, 2011 p.11)

La seconde démarche, celle du top-down, suit le principe d'une démarche descendante, c'est-à-dire que les décideurs politiques ou les personnes en charge du projet mettent en place un processus qui vise à faire participer les citoyens en mettant en œuvre divers modes participatifs et divers outils. Cette démarche est caractérisée de descendante car les idées, les choix, et le cadre de la participation portent sur des orientations définies en amont.

Par ailleurs, il est important de souligner l'une des spécificités de l'urbanisme participatif : la diversité des actions possibles. En effet, « *la participation citoyenne est*

caractérisée par la diversité : de ses formes, des acteurs, des échelons territoriaux, ou encore des degrés de participation » (HURARD, 2011 p.4). Pour ce qui est des échelons territoriaux et des acteurs, il est compliqué voire impossible d'en réaliser une liste exhaustive. Chaque projet étant unique, l'organisation de la participation dépend alors des spécificités de ces derniers et des personnes voulant s'y impliquer et/ou étant invitées à s'impliquer. Pour ce qui est des formes, là aussi elles sont très nombreuses. L'ancienne Scop (société coopérative) du Pavé, aujourd'hui dissoute<sup>24</sup>, a rédigé un cahier ayant pour thème la participation. Le point fort de ce cahier repose sur la multitude d'approches, de conseils, de méthodes et de savoir-faire sur la participation dans les projets d'aménagement qui sont réunis et développés. Quant à lui, Philippe Verdier, dans son livre « *Le projet urbain participatif : apprendre à faire la ville avec ses habitants* », questionne avec justesse le côté inquiétant de ce foisonnement. « *On se demande si toutes les expériences, méthodes et théories développées ont été vraiment cumulatives, si l'on ne réinvente pas l'eau chaude* ». (VERDIER, 2009).

#### De la manipulation à la co-construction : une participation très différente.

Enfin, un dernier point important est celui des degrés de participation. Ces derniers peuvent être regroupés en diverses catégories et c'est ce que s'est attelée à faire Sherry Arnstein en 1969 avec la publication de son « Échelle de la participation ».

Cette dernière « *déplorait surtout la faible portée des dispositifs participatifs utilisés dans les années 1960 [...] Elle en appelait à des participations plus axées sur le partenariat, la délégation de pouvoir et le contrôle par les citoyens* »<sup>25</sup>.

A Chaque catégorie est associé un certain nombre de pouvoirs dont dispose les participants. Cette échelle permet de connaître le poids des participants en fonction de l'échelon dans lequel il se situe. Elle distingue 8 échelons. En 2014, l'association internationale pour la participation

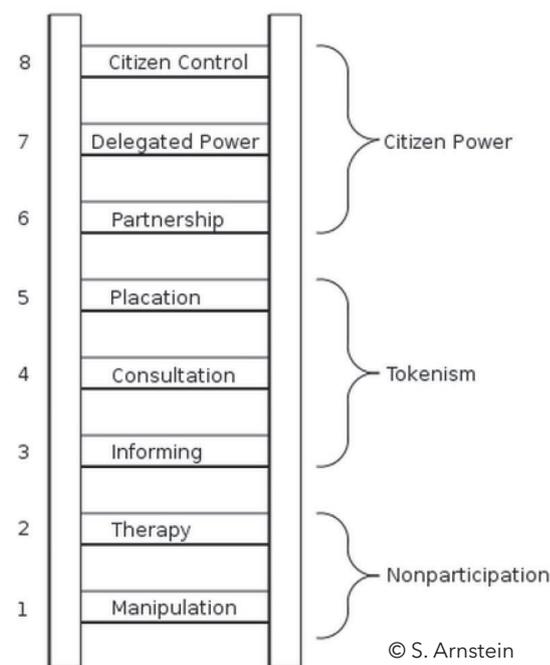


Illustration 4 - Échelle de la participation par S. Arnstein

[24] La SCOP à l'origine du Cahier du Pavé #2 : La participation, a été dissoute en 2014 pour former deux nouvelles structures : Le Contrepied et La Trouvaille.

[25] Cette citation reprend les termes de l'association internationale pour la participation du public qui évoque les dires de S. Arnstein.

	INFORMER	CONSULTER	IMPLIQUER	COLLABORER	DÉLÉGUER
BUT DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE	Fournir au public toute l'information nécessaire et objective pour l'aider à comprendre le problème, les options et les solutions envisagées.	Obtenir la rétroaction du public sur les études, les options et les décisions à prendre.	Travailler de concert avec le public pour s'assurer que ses préoccupations et ses attentes sont comprises et intégrées au processus décisionnel.	Rechercher un partenariat avec le public à toutes les étapes du processus décisionnel, y compris l'élaboration des options et l'identification de la solution privilégiée.	Confier au public la prise de décision finale.
ENGAGEMENT ENVERS LE PUBLIC	Nous vous tiendrons au courant.	Nous vous tiendrons au courant, respectons vos préoccupations et vos attentes et nous vous informerons de la prise en compte de votre contribution dans le choix de la solution retenue.	Nous travaillerons avec vous afin que vos préoccupations et vos attentes soient considérées dans les choix élaborés. Nous vous informerons de la prise en compte de votre contribution dans le choix de la solution retenue.	Nous compterons sur vos conseils et vos idées novatrices pour trouver des solutions et les intégrerons le plus possible dans le choix de la solution retenue.	Nous mettrons en œuvre votre décision.

© AI2P

Illustration 5 - Spectrum - Degré d'engagement du public

du public s'est basée sur les travaux de S. Arnstein pour publier son « *Spectrum - Degré d'engagement du public* » (cf. image ci-dessus) qui est une version actualisée, francophone et simplifiée des échelons de Arnstein.

Les premières formes de participation dans l'urbanisme : entre professionnels démiurges et implication habitante minimale.

Si aujourd'hui nous avons la possibilité d'avoir tant de documentation sur la participation et tant de retours d'expériences, c'est que depuis les années 1960 en France de nombreuses initiatives ont été prises et faites sur le thème de la participation et de l'urbanisme participatif. La participation a aussi été et est toujours au cœur de multiples colloques, séminaires, thèses. Mais « *La participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie n'est pas allée de soi dans l'histoire urbaine de ces deux derniers siècles* ». (ZETLAOUI-LEGER, 2013 p.1). Si l'on regarde de plus près, au XIX<sup>e</sup> siècle, le fonctionnement de l'État Français et des corps de métiers liés à l'aménagement a amené à exclure les habitants de ces processus. L'aménagement a été placé d'une part sous la responsabilité de l'État et de ses ingénieurs, aidé par ses représentations locales (départements, communes etc.) et par le secteur privé et d'autre part sous celle des architectes. Seule la loi du 7 Juillet 1833 permettait d'inclure les habitants grâce à l'instauration d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.

« *Exclu du système d'élaboration des normes constructives qu'il subit et plus généralement des processus d'aménagement du cadre bâti, l'habitant s'est trouvé*

disqualifié de tout jugement qu'il aurait pu porter sur ces démarches ou sur leurs résultats, au nom d'un savoir scientifique et technique qu'il ne maîtriserait pas et d'une culture du goût et du beau qui serait l'apanage des architectes et à laquelle il serait étranger »<sup>26</sup>. Les professionnels de l'aménagement seraient donc démiurges et leurs savoirs techniques et scientifiques auraient une valeur bien plus importante que celle des savoirs des habitants. Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre faisaient fi de ce que l'on appelle aujourd'hui la maîtrise d'usage, c'est-à-dire les savoirs qu'accumulent les personnes pratiquant un lieu, un espace ainsi que leurs ressentis et leurs idées pour améliorer et modifier ces derniers. L'habitant n'aurait donc que pour seul et unique rôle d'accepter les aménagements qui s'offrent à lui et de se les approprier, de s'adapter à ceux-ci. Certains penseurs et scientifiques ont remis en cause dès le début du XXème cette vision du spécialiste démiurge qui aurait, de par son enseignement et ses connaissances, la possibilité de choisir et de décider. Patrick Geddes, biologiste et sociologue écossais également reconnu pour ses pensées et ses modes de faire précurseurs de l'urbanisme participatif fait partie de ces personnes. Pour lui, « c'est en faisant que l'on apprend » et dans ses modes de faire, il pousse les habitants à participer aux projets en les sensibilisant à ces questions mais surtout en les faisant participer. Pour Peter Proktn et Elisée Reclus dans les années 1970 , les habitants se devaient de s'investir dans la planification et l'aménagement de leur lieux de vie et estimaient que le fonctionnement au sein des groupes et des communautés se voyaient amélioré et bonifié lorsqu'ils évoluent dans des environnement acceptés par tous. (ZETLAOUI-LEGER, 2013 p.2) Ces mouvements se sont plutôt développés dans les pays anglo-saxons, tandis qu'en France ils sont restés plus discrets.

#### L'après seconde guerre mondiale : émergence d'une autre vision de l'habitant.

En France, à partir de l'après seconde guerre mondiale, pour faire face à la demande de reconstruction et aux prémices du baby-boom, les modes de construction et les aménagements ont tendu vers une harmonisation des modes de faire et une approche quantitative et fonctionnaliste. « *L'urbanisme du chemin de grue* » répond à ces logiques. Les besoins sont considérés les mêmes pour tous et sont basés sur un standard



© Philippe Verdier

Illustration 6 - Urbanisme de Grue - Le projet urbain participatif. Page 83

[26] Jodelle ZETLAOUI-LEGER cite dans son document « urbanisme participatif » publié dans DicoPart le livre de Daniel Pinson, « Usage et Architecture » paru en 1993.

souvent inadapté, mais pour des questions de coûts et d'efficacité les produits offerts aux habitants sont les mêmes. Ce mode de faire a eu comme conséquence de passer outre les « *spécificités locales, l'histoire des lieux et les différentes formes d'appropriation de l'espace selon les groupes sociaux et les individus* » (ZETLAOUI-LEGER, 2013 p.3)

Face à cela, dès les années 1950 des mouvements principalement ancrés politiquement à gauche se développent pour dénoncer ces modes de faire et proposer des solutions alternatives. Paul-Henry Chombart de Lauwe fait partie des sociologues qui ont mis en évidence les difficultés de certaines personnes issues de milieux sociaux, autres que ceux de la classe moyenne à qui étaient destinés les aménagements, à s'adapter à des milieux qui n'étaient pas conçus pour être en adéquation avec leurs modes de vie. Quelques années plus tard, dans les années 1960 et notamment après les mouvements sociaux de mai 1968, des mouvements contestataires d'habitants se forment et sont regroupés par certains sociologues marxistes sous le nom de « *luttés urbaines* ». Ces mouvements se construisent « *contre l'État, dans les deux sens du terme dans la mesure où, d'un côté, elles contestent les pratiques des politiques publiques et, de l'autre, elles s'appuient sur l'appareil d'État pour conduire ces expérimentations* ». (VERDIER, 2009).

A Grenoble, une expression de ces formes de contestation sont les G.A.M (Groupes d'Actions Municipaux) qui sont des regroupements de militants de gauche, souvent issus de milieux associatifs et de partis politiques autres que ceux considérés comme « *traditionnels* », ayant pour objectifs de « *permettre aux habitants de participer à l'élaboration des décisions qui les concernent* » (VERDIER, 2009 p.84). De son côté, l'équipe municipale Dubedout élue aux élections municipales de 1965, dont certains membres étaient aussi membres du G.A.M, a su tirer parti de cette démarche. Elle a poussé les citoyens à prendre conscience des choix faits et à participer à ceux-ci et de proposer une expérience de démocratie mais aussi d'urbanisme participatif à l'échelle de la ville. Cette équipe municipale portait un discours officiel qui proposait à que Grenoble soit « *une ville qui vit, qui conteste le lieu de rencontre, lieu privilégié des liens sociaux* » (BRUNETEAU, 1998 p.118). A cette époque, de multiples mouvements auto-organisés par des habitants, des associations voient le jour et montrent une volonté de la part du public de prendre position sur des questions liées à l'aménagement des villes. Certains de ces mouvements ont amené à des formes d'habitats groupés, d'autogestion ou d'autoconstruction. Un autre exemple de ces formes de mouvement citoyen sont les Ateliers d'urbanisme et d'architecture. Souvent créées par des groupes d'habitants mais soutenues financièrement par les communes, ces associations ont pour objectifs d'associer les habitants aux projets urbains de leur commune. « *Les*

*ateliers publics d'urbanisme mis en place dans plusieurs villes répondent à ce souhait d'implication des citoyens dans les projets urbains, en leur proposant un espace de débat avec des élus et des professionnels »<sup>27</sup> Bien que créé plus récemment, au début des années 2000, l'Atelier Public Urbain et Social d'échirolles (APUS) répond à cette logique. L'association essaie d'impliquer tous les habitants des quartiers ouest d'Echirolles pour « travailler sur le projet de quartier et pour évoquer des questions de vie quotidienne comme l'emploi »<sup>28</sup> tout en invitant chacun à participer aux divers ateliers et phases liées au projet et à intégrer l'association.*

A la fin du XXe siècle, les actions en lien avec l'urbanisme participatif prenaient donc plutôt des formes ascendantes (bottom-up). Une partie des spécialistes de l'urbanisme participatif avaient même tendance à ne considérer que cette forme ascendante comme de l'urbanisme participatif, dénigrant voire rejetant les formes descendantes.

#### La fin du XXe siècle : un essoufflement des processus participatifs.

A partir des années 1970, on assiste en France à un essoufflement de ce que certains appelaient les « luttes urbaines » mais aussi des mouvements sociaux et de la participation. Plusieurs processus se sont cumulés et expliquent cela. D'une part, la France commence à s'engager dans un processus de décentralisation et à une déconcentration du pouvoir mise en place par G. Deferre en 1982. D'autre part elle doit faire face à la crise des banlieues. Mais un autre point important est aussi à prendre en compte : la France commence à légiférer et à institutionnaliser les formes de participations pour répondre aux exigences supra-nationales. Si la participation est ancrée dans les textes, elle l'est au prix d'une atténuation de sa portée et de sa puissance. En effet, elle se voit souvent réduite dans les documents officiels à la notion de « concertation » et tend à réduire les formes de participation à des démarches de consultation. La différence entre ces termes est très importante car si l'on se réfère au tableau élaboré par l'association internationale pour la participation publique citée plus haut, on perd en implication des habitants mais aussi sur le niveau d'engagement vers le public.

On peut observer que certains maîtres d'ouvrage se sont contentés de mesures qui relèvent de la simple consultation, tout en jouant sur les mots et sur les nuances qui existent entre consultation et participation. Ces choix et ces méthodes peuvent trouver diverses explications. En effet, ils peuvent s'expliquer par une crainte des maîtres d'ouvrage à se lancer dans des dispositifs d'urbanisme participatif. La crainte peut s'expliquer par une peur de la maîtrise d'ouvrage d'approcher un groupe d'habitants en arrivant en amont avec un projet toujours en phase de réflexion et dont ni les

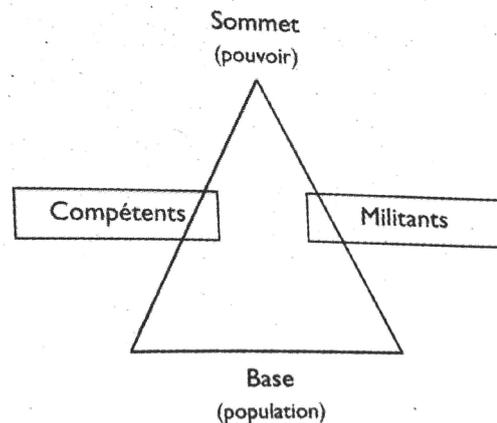
[27] Citation tirée du cahier du DSU traitant des ateliers urbains et sociaux d'échirolles.

[28] Ibid.

financements ni la faisabilité ne sont encore actés. Elle préfère communiquer sur un projet que lorsque ce dernier se trouve à un stade plus avancé. Elle peut aussi s'expliquer par la crainte de faire face à certains individus trop véhéments qui, de part leur statut ou leur aisance à l'oral, peuvent venir perturber le bon déroulement du projet en mettant en avant leurs craintes, leurs envies et les questionnements sur un projet déjà bien avancé et freiner celui-ci. Il peut exister une réticence des décideurs politiques à considérer les habitants comme des acteurs ayant le poids et les compétences pour faire avancer et même contribuer à la mise en œuvre d'un projet. Par ailleurs, mettre en place des formes de participation pouvant aller jusqu'à délégation ou la collaboration peut être vécue par certains maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre comme une perte d'autorité ou de pouvoir auprès des habitants.

Enfin pour certains maîtres d'œuvre, les thématiques de la participation et de la prise en compte de la maîtrise d'usage habitante peut aller à l'encontre de leurs pratiques professionnelles. « *La question de la formation des habitants au langage de l'urbanisme est posée de façon récurrente comme une condition nécessaire - mais aussi souvent impossible à satisfaire - à leur participation* » (ZETLAOUI-LEGER, 2013 p.4).

Ces mots font écho à la première partie et aux difficultés qui existent lorsque la question du langage entre les divers acteurs apparaît au sein d'un projet d'aménagement. Enfin, Dans son livre *Le projet urbain participatif*, Philippe Verdier met en avant l'analyse de Jacques Godbout, un sociologue québécois qui expliquait que seulement certains groupes peuvent tirer profit de démarches d'urbanisme participatif (cf schéma ci-contre). De part leur importance dans ces démarches, « *ce sont donc eux, les compétents et les militants, qui bénéficient le plus des initiatives de participation* ». (VERDIER, 2009 p.90)



© Philippe Verdier

Illustration 7 - Les personnes à qui profitent la participation - Le projet urbain participatif. Page 90

### Le XXI<sup>e</sup> siècle : émergence de la maîtrise d'usage.

Depuis le début des années 2000, les savoirs des habitants et la maîtrise d'usage se sont vu mis en avant. L'avis des habitants devient de plus en plus sollicité et la valeur de leurs savoirs devient de plus en plus reconnue. Cela se traduit notamment par des traductions dans la législation française, notamment en ce qui concerne la participation des habitants dans la mise en place des documents d'urbanisme. Les

obligations de concertation et de participation sont inscrites dans les codes de l'environnement et de l'urbanisme depuis la loi Bouchardeau du 12 juillet 1983 mais à plus grande échelle et complétée par les lois SRU (solidarité et renouvellement urbain) et Grenelle I et II du 3 août 2009 et du 12 juillet 2010. Par ailleurs, la France en 1998 a signé la convention d'Aarhus qui vise entre autre à favoriser la participation du public et des habitants dans les décisions ayant des impacts sur l'environnement de ces derniers. A cette même période, il est aussi important de souligner une forme de participation descendante et institutionnalisée : les conseils de quartier. Créés suite à la loi du 27 février 2002 aussi appelée loi Vaillant relative à la démocratie de proximité, elle oblige les communes de plus de 80 000 habitants de se doter de conseils de quartier avec pour objectif de développer la participation citoyenne. Situés à mi-chemin entre les élus et la population, ces conseils servent de relais entre les deux entités. L'avantage de ces conseils est qu'ils permettent la mise en place de lieux de débats notamment sur des questions en lien avec la politique de la ville, l'urbanisme, l'architecture etc. Une certaine liberté est donnée à ces conseils et leur composition ainsi que leur fonctionnement qui peut varier de ville en ville. Ces conseils de quartier ne doivent pas être confondus avec les conseils citoyens (certains reprochent la concurrence qu'il peut parfois y avoir entre ces deux instances et les difficultés liées à la multiplication des structures). Les conseils citoyens sont des instances créés en 2014 ayant aussi pour rôle de développer la participation mais ces derniers prennent place uniquement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Si les actions et les instances se multiplient, des reproches sont tout de même faits sur la participation et notamment sur les territoires où celle-ci se réalise. Pour Philippe Verdier, la participation ne prend place que dans trois types de territoire :

- Les territoires des quartiers en difficultés
- Les territoires qui font l'objet de mouvement d'appropriation
- Les territoires de nouveaux projets urbains

Cette territorialisation de la participation tend à réduire les cas dans lesquels celle-ci est mise en place mais surtout met en avant les limites de la participation. *Quid des démarches participatives dans d'autres lieux et dans d'autres circonstances ?*

Depuis la fin des années 2000, avec la notion d'urbanisme durable qui a émergé, celle de participation a aussi pris de l'ampleur « *le concept de développement urbain durable offre une opportunité de renouvellement des pratiques participatives en matière d'urbanisme, en ce sens que le concept de durabilité pourrait devenir un cadre permettant de dépasser les intérêts particuliers, pour adopter une perspective inclusive et globale* » (BACQUE et GAUTHIER in Participations, 2011). En effet cela

fait plus de 20 ans que le protocole de Kyoto<sup>29</sup> et le sommet de la Terre à Rio de Janeiro<sup>30</sup>, qui ont véritablement ancré la notion de développement durable à l'échelle mondiale, ont sensibilisé le monde à cette thématique et à la prise en compte de l'environnement. Le 10ème principe de la déclaration de Rio qui a été publiée suite à ce projet nous dit que « *La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qu'il convient* » (HURARD, 2011 p.6) Mais pour mettre en place ce type de développement, une implication de tous les citoyens est obligatoirement nécessaire. « *En effet, la notion de participation est inhérente à celle de développement durable puisque celui-ci requiert des changements comportementaux majeurs, la sensibilisation des citoyens et leur participation au processus de décision à travers la démocratie participative.* » HURARD, 2011 p.4).

Par ailleurs, on peut observer en France certains changements de comportements mais aussi de point de vue vis-à-vis des mesures participatives dans les projets d'aménagement. Toujours dans une optique de développement durable, une certaine prise de conscience écologique s'est opérée et qui a poussé à prendre en compte les habitants comme acteurs d'un écosystème qui impacte ce dernier. Cette vision recoupe celle de Daniel Schoen que j'ai évoquée précédemment. En intégrant au plus tôt et au mieux les individus qui évolueront dans un écosystème « en s'engageant les uns envers les autres » (PAQUOT in ZETLAOUI-LEGER, 2013) dans un processus de durabilité qui peut favoriser le partage, la gestion participative et une prise de conscience des enjeux sociologiques, économiques et écologiques qui impactent leur territoire, on obtient la mise en place de processus participatifs. Certains projets d'écoquartiers ont répondu à cela, en « *mettant en exergue les limites des approches techno-centrées du développement durable et le rôle crucial de l'engagement des habitants dans l'évolution des modes de vie urbains* » (TRIBOUT et FABUREL in ZETLAOUI-LEGER, 2013). Même si beaucoup de démarches se sont contentées de processus de consultation, elles ont permis de faire accepter le projet de le présenter en amont avec les habitants. Depuis ces dernières années, on peut observer en France une hausse des processus participatifs dans les mondes de l'aménagement, mais aussi une véritable demande pour mettre en place ces processus. Cela s'explique, comme évoqué précédemment, par une prise de conscience des divers enjeux autour de l'aménagement mais aussi par une plus forte sensibilisation à ces questions des habitants mais aussi des élus. En effet, une démarche participative en France, pour aboutir, ne peut se faire sans une acception et un appui des élus. Il faut une véritable

[29] Signé le 11 décembre 1997 pendant la 3e Conférence des parties à la convention et visant la réduction des gaz à effet de serre.

[30] Sommet qui s'est tenu du 3 au 14 juin 1992 et qui a engagé de nombreuses actions pour lutter contre le changement climatique.

volonté politique pour mener à bien et dans la durée ces modes de fonctionnement. Le CAUE de la Drôme, par exemple, n'hésite pas à proposer ces démarches et à accompagner les élus dans leur mise en place. Il arrive aussi qu'à certains endroits, ce soit les communes elles-mêmes qui viennent vers le CAUE pour leur demander de l'aide pour mener à bien des processus de participation avec les habitants. Par ailleurs, on peut observer un véritable engouement pour les questions liées à l'aménagement de la part des habitants si l'on observe le nombre de collectifs et d'associations qui existent. Notre première session de travail pour ce Master 2, réalisé avec l'école d'architecture de Grenoble au cœur de la Villeneuve, nous a bien montré cela<sup>31</sup>. Suite à la destruction par un incendie du collège de la Villeneuve, les habitants se sont saisis de cette question pour porter leurs idées et leur envies de vouloir reconstruire le collège sur place et empêcher sa délocalisation. Par ailleurs, on observe de plus en plus que lorsqu'un projet n'est pas travaillé de pair avec la population et avec les personnes qui seraient impactées par celui-ci, des groupements d'habitants n'hésitent pas à se former pour faire entendre leur voix et leur vision. Ces modes de fonctionnement sont des formes de participation qui apparaissent de plus en plus aujourd'hui.

Aujourd'hui, avec l'émergence de la notion de frugalité qui tend à promouvoir des modes de faire autres, mais aussi le comment faire plus avec moins, les diverses formes de participations ont peut-être trouvé une façon d'avoir plus de portée. Avec les divers colloques et autres livres qui mettent en avant cette notion, mais aussi avec le manifeste pour une frugalité heureuse signée par plusieurs centaines de professionnels et personnalités des mondes de l'aménagement, l'urbanisme participatif est mis sur le devant de la scène. Cela est possible grâce à une prise de conscience générale, mais aussi grâce à une volonté politique forte pour pousser ce type de projet à voir le jour et à être pérennisé. La participation, quelle que soit sa forme est une des clés pour la mise en œuvre d'un projet qui peut être qualifié de frugal.

Pour finir, il faut tout de même souligner que la participation n'est pas la seule variable qui est liée aux projets frugaux mais qu'elle fonctionne aussi fortement avec l'échelle locale. En effet, *« une décision doit être prise à l'échelle administrative la plus pertinente, pour être traitée de manière efficace. Or, l'échelle locale s'avère la plus adaptée et la plus efficace pour résoudre des problèmes locaux qui concernent directement les citoyens »* (HURARD, 2011 p.5). La participation permet de légitimer les décisions à l'échelle locale, de mieux les partager et de faire émerger des ressources et nous allons voir par la suite comment et pourquoi le local a une telle importance pour la notion de frugalité au même titre que la participation.

[31] Session nommée : Expériences citoyennes et fabrique de la ville / Participations, médiations, implications encadré par Frédérica Gatta et Théa Manola.

## I.2.2 Le local : évolution de la prise en compte des richesses du territoire

Au même titre que les thématiques liées à la participation sont au cœur de la frugalité, celles en lien avec les problématiques locales apparaissent aussi comme fortement présentes pour cette dernière. En effet, les projets qui se définissent comme frugaux ou qui sont qualifiés de frugaux apparaissent comme ancrés et adaptés à leur territoire, en prenant en compte les spécificités de ce dernier. Laure Planchais, paysagiste D.P.L.G, qui estime que « *les paysagistes sont les pionniers du frugal* »<sup>32</sup>, dans le cadre de l'appel à projet lancé pour le OFF du DD 2017, a été invitée à présenter une conférence sur le paysage frugal. Dans celle-ci, elle a mis en avant le lien fort qui existe entre la frugalité et les aménités locales d'un territoire. Le parc Langeux en périphérie de Saint-Brieuc, pour lequel elle a réalisé les aménagements en temps que maître d'œuvre, permet de montrer comment Mme. Planchais aborde, à sa façon la question de la frugalité. Pour l'aménagement de ce parc, elle a tiré parti des ressources locales, comme par exemple les pieux en chêne de bouchot qui auparavant servaient à l'ostréiculture, pour les transformer en une forêt artificielle afin d'habiller le jardin dans l'attente de la pousse des véritables arbres.



Illustration 8 - Pieux en chêne de Bouchot dans le parc Langeux.

Aujourd'hui, la question du local émerge dans les métiers liés à l'aménagement. Cette dernière tend à favoriser des approches qui prennent en compte les ressources déjà présentes sur un territoire, et ce qu'elles soient humaines, matérielles, immatérielles, économiques etc. Par ailleurs, avec la notion de frugalité qui émerge et qui met en avant des projets qui ont su intégrer les ressources proches du lieu où il se trouve, on peut observer que les réponses locales à des problématiques urbaines apparaissent comme des solutions viables. Ou du moins, je devrais plutôt dire ré-apparaissent, en effet cette thématique n'est pas nouvelle et se développe fortement depuis plusieurs décennies en France.

[32] Citation tirée d'un article publié sur le site vmzinc (disponible sur [www.vmzinc.fr](http://www.vmzinc.fr)) qui reprend les propos de Mme Planchais lors de sa conférence du 19 septembre 2016 dans le cadre du lancement du cahier du Off du DD 2017.

« Think global, act local », un adage centenaire qui a eu du mal à trouver écho en France.

C'est Patrick Geddes, déjà cité précédemment, qui, dans son livre paru en 1915 « *Cities in Evolution* », fût l'un des premiers à mettre en avant la question du local dans l'aménagement grâce à son adage aujourd'hui célèbre car repris par beaucoup : « *Think global, act local* ». Cette idée de penser aux ressources et aux travaux qui peuvent se faire localement apparaît même plus tôt dans ses œuvres. Patrick Geddes a d'ailleurs dit « *It is thus, and thus only, that we can hope to have a city development truly evolutionary, that is, one utilising the local features, advantages, and possibilities of place, occupation, and people* ». <sup>33</sup>

Cette vision du projet et de son intégration à son environnement local mais aussi de l'utilisation des ressources locales a plus ou moins disparue, du moins elle a trouvé peu d'écho en France jusque dans les années 1970. Cela peut s'expliquer par l'accumulation de multiples facteurs, mais deux d'entre eux ressortent principalement : la révolution industrielle et le développement des logiques concurrentielles liées à la globalisation des marchés mondiaux. Le premier facteur a permis la production de masse de produits et de ressources ainsi que la diminution des coûts de production. Ces améliorations ont ensuite été poursuivies avec l'apparition du Fordisme. Le second a permis de rendre moins cher, sur le plan économique, le fait d'importer et de faire produire une ressource loin du lieu où elle a besoin d'être utilisée, plutôt que d'utiliser la même ressource produite proche du territoire. Ces deux logiques ont pu permettre de créer en masse pour moins cher mais surtout elles ont permis de rendre des productions externes au territoire plus rentables que des productions du même type faites sur le territoire.

On peut par exemple se baser sur l'exemple du granit pour comprendre cela<sup>34</sup> : plusieurs carrières françaises produisent du granit qui par la suite est utilisé pour de multiples aménagements (mobilier urbain, places publiques, bordures de route). Mais grâce notamment à des coûts de fabrication moins élevés, certaines entreprises chinoises qui produisent elle aussi du granit pour les mêmes usages peuvent se permettre d'abonder le marché français de granit, et ce, malgré le coût du transport. Si on suit une logique purement économique, il est alors plus rentable d'acheter le granit chinois et de ne pas utiliser une ressource qui pourtant se trouve à proximité.

[33] Discours prononcé lors d'une conférence organisée à l'École d'Économie et de Sciences de l'Université de Londres en 1904.

[34] Cet exemple fait référence à l'article « Le Granit Chinois écrase tout » publié dans l'Express le 23 octobre 2003.

La deuxième moitié du XXe siècle : l'émergence et le développement de la mouvance locale en France.

Mais, comme je l'ai mis en avant précédemment, depuis la fin des années 1960, on peut remarquer une prise de conscience de la valeur des ressources locales. Par ailleurs, on peut remarquer que les projets que j'ai cité pour mettre en avant l'émergence de la participation sont aussi marqués par ce facteur local. Pour comprendre cette pensée qui s'est développée, il faut se pencher vers les réflexions qui tournent autour du développement local. Le développement local correspond à une autre façon de considérer le développement en favorisant des stratégies d'intervention locales ou communautaires dont un des objectif est l'amélioration de la vie locale. *« Le développement local exprime depuis trois décennies un mouvement de prise en charge du territoire par les acteurs locaux. D'abord apparu comme une nécessité contrainte par la crise, il s'est peu à peu présenté comme un choix. Le développement local se caractérise ainsi par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique - répondre aux crises - à une approche préventive visant à faciliter l'adaptation du tissu local (économique et humain) aux enjeux auxquels il se confronte (internes, externes) »* (ANGEON et CALLOIS, 2005, p.20).

Le développement local est donc une approche différente qui impacte directement les métiers liés à l'aménagement en changeant l'échelle d'action, mais aussi les acteurs liés à un projet ainsi que les types d'actions et de ressources à utiliser pour le mener à bien et qui a *« trouvé un écho favorable dans les territoires, axant leurs stratégies de développement sur la mise en valeur de ressources locales et s'appuyant sur des démarches volontaristes et endogènes. »* (ANGEON et CALLOIS, 2005, p.19). Par ailleurs, l'une des caractéristiques du développement local c'est qu'il est inscrit sur son territoire, c'est-à-dire une entité socio-économique construite et qui est admise. Le territoire local est souvent un espace cohérent entre diverses communes et se retrouve aujourd'hui sous la forme d'intercommunalité ou encore de pays. Mais cette échelle territoriale qui définit le local est très variable, elle peut être définie à l'échelle de la commune, du département etc. . Cette variable est plutôt floue et tend à rendre complexe la définition d'une frontière qui séparerait ce qui est local de ce qui ne l'est pas. Néanmoins, si l'on se penche dans les diverses définitions du mot local, il en ressort que cela correspond à un espace géographique proche et limité et que les décisions locales peuvent se faire à des échelles infra-nationales. Cette idée va de pair avec celle qui dit que le développement local va à l'encontre d'une vision de l'aménagement ordonnée par uniquement un état fort et centralisateur.

Les questions économiques, réglementaires et environnementales au cœur du développement des réponses locales.

Le développement local a pu émerger à partir des années 1960 en France grâce au cumul de multiples facteurs. Les deux premiers sont d'ordres économiques. L'un de ces facteurs est celui de la crise du fordisme qui apparaît dans la même décennie. Les avantages de ce système économique commencent à s'essouffler car devant faire face à des revendications sociales mais aussi à une émergence de la concurrence à l'échelle mondiale (notamment des pays asiatiques). Le second facteur est celui de l'arrivée de multiples crises qui ont chamboulé le fonctionnement de la société. Ces crises sont celles liées au choc pétroliers de 1973 et 1979 (et plus récemment de 2008) qui ont eu pour conséquences d'engendrer des crises monétaires, mais aussi de voir flamber les prix des produits de consommation de base car fortement dépendant du pétrole notamment à cause des coûts d'acheminements. Le cumul de ces diverses crises amène en France une hausse du chômage mais aussi un déclin de l'industrie. Face à cela, le local se développe en proposant de rattacher le développement et la production à l'échelle des territoires.

Un autre facteur de l'émergence locale, cette fois d'ordre institutionnel est celui de l'évolution du rôle de l'État français. Comme cela a été souligné précédemment, le développement local est très fortement lié au territoire et avec l'apparition des lois de décentralisation et des politiques de déconcentrations des années 1980, l'État fait passer le message que les choix et les décisions peuvent se faire à une échelle infranationale. Ce mouvement qui tend à décentraliser les lieux de prises de décisions en France fait aussi basculer la logique dans laquelle les projets se font. Pour reprendre les termes cités précédemment, cela amène à un développement de logiques « *bottom-up* ». On peut aussi appeler cette logique une logique de projet, c'est-à-dire une logique dans laquelle ce sont les acteurs qui font remonter les projets dans lesquels ils s'impliquent et pour lesquels ils souhaitent solliciter une aide de l'État. Cette logique s'oppose à la logique du guichet qui répond à un format « *top-down* », c'est-à-dire des aides décidées par l'État selon des analyses, des statistiques etc.

Un dernier facteur est celui de la prise de conscience des coûts écologiques, économiques et sociaux qu'engendrent les modes de faire, de produire et de consommer. Cette prise de conscience émerge mondialement, notamment grâce à l'apparition du développement durable ainsi qu'aux divers sommets de la terre qui s'organisent régulièrement. Le premier de ces sommets est celui de Stockholm qui s'est déroulé en 1972 et qui avait pour titre « *Nous n'avons qu'une Terre* ». C'est lors de ce sommet que René Dubos, agronome, biologiste et écologue américain d'origine

française, ayant eu la charge de rédiger, en collaboration avec d'autres scientifiques, le rapport de base de cette conférence, a rendu célèbre l'adage de Patrick Geddes « *Penser global, agir local* ». C'est ce cumul de divers facteurs qui, une fois mit en résonance, se font écho et ont porté l'émergence du développement local.

Le développement local : pas une seule, mais des réponses à adapter à chaque contexte.

Un des points importants qui ressort du développement local, c'est la diversité des champs d'actions sur lequel il peut intervenir. Les actions peuvent être de type : économiques, sociales, matérielles, immatérielles, politiques, financières etc. Les enjeux liés aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement étant aussi liés à ces diverses thématiques, le développement local apparaît comme une alternative cohérente aux enjeux de développement urbain. Néanmoins, Bernard Pecqueur estime que les modèles et les solutions proposées par le développement local ne sont pas des « *modèles clefs en mains* » (PECQUEUR, 2000). Il y a nécessité d'adapter à chaque contexte territorial les réponses et les leviers d'actions.

Pour pouvoir se mettre en place, le développement local doit par ailleurs faire face à des enjeux multiples. Le premier de ces enjeux est celui de la connaissance du lieu. Le développement local se basant sur les ressources d'un territoire, il est nécessaire, pour que sa mise en place soit bonne ou du moins efficace, que les acteurs aient une connaissance des ressources disponibles sur le territoire. Se pose alors la question des moyens mis en œuvre pour disposer de ces connaissances. Les modes participatifs qui ont émergé à la même époque et qui ont été évoqués précédemment peuvent apparaître comme des solutions à cette mise en lumière des compétences et ressources locales. C'est ce que Patrick Geddes, lors d'un meeting à l'école d'économie et de sciences politiques de Londres évoquait déjà en 1904 (cf. p.42). Avec ces dires, il met en avant le fait qu'il est nécessaire de tirer le génie d'un lieu en utilisant ses ressources locales ainsi que les individus présents sur le territoire.

Un autre enjeu auquel se frotte le développement local, notamment dans les projets d'aménagements publics est celui de la législation française. Cette dernière prévoit dans ses textes l'ouverture à la concurrence, ainsi, les normes et règles poussent en ce sens. La loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée du 12 juillet 1985, dite loi MOP va elle aussi dans ce sens en prévoyant des seuils à partir desquels il est obligatoire de mettre en place des avis d'appel public à la concurrence et donc l'ouverture à des acteurs extérieurs au territoire. Cela rend donc parfois complexe la mise en place d'un projet avec des acteurs locaux tout en

se pliant aux règles. Les actions locales sont donc variées de par leurs formes, leurs échelles d'interventions ainsi que par la spécificité de chaque territoire et doivent faire face à des enjeux multiples. Pour les spécialistes, le développement local tire sa force par la multiplicité des ressources qu'il permet de faire émerger.

#### Le mouvement Ville en transition : Une action bottom up locale.

Le développement local a été théorisé par plusieurs scientifiques mais il existe aussi des travaux et des actions réels qui se sont développés et qui s'intègrent dans ce mouvement. L'une de ces actions est celle liée au mouvement des Villes en transition. Ce dernier se veut un mouvement social et apolitique qui a pour objectif de mettre en avant les ressources locales d'un territoire pour faire face aux enjeux écologiques. Il propose aussi ces solutions pour atténuer les impacts sur l'environnement qu'ont nos systèmes de fonctionnement des villes actuelles, engendrant de fortes pollutions dues à la forte consommation des ressources nécessaires.<sup>35</sup> Le mouvement « *Villes en transition* » a été initié en 2006 par Rob Hopkins, enseignant en permaculture britannique, ainsi que ses étudiants de l'université de Kinsale. La première initiative de ce mouvement s'est faite dans la ville de Totnes, en Angleterre. Cette initiative s'est traduite par une sensibilisation aux changements climatiques et aux impacts de nos modes de vies mais aussi par la mise en place de solutions pour faire face à cela. Une action concrète est la création de « *Keeping Totnes Warm* » qui, grâce aux savoir-faire locaux des habitants, permet aux personnes les plus vulnérables de recevoir de l'aide pour améliorer le confort thermique de leur logement et ainsi réduire la consommation et les dépenses énergétiques.

Aujourd'hui c'est plus de 2000 initiatives qui ont vu le jour dans le monde ce qui montre l'ampleur qu'a pris ce mouvement en une décennie. Bien que le nom du mouvement inclue le mot « *ville* », les actions locales ne se font pas forcément à cette échelle. Comme évoqué précédemment, l'échelle pouvant définir le local est très variable et ce mouvement en est la preuve. Si on observe les territoires dans lesquels des initiatives ont été faites on retrouve : des villes (ex : ville de Grenoble), une communauté de commune (ex : Vals du Dauphiné) ou encore une région naturelle (ex : Trièves)<sup>36</sup>. C'est un mouvement qui veut inclure un maximum de personnes dans le processus de développement, mettant en avant les liens entre local et participation. En effet, l'un des six principes des villes en transition est celui de l'intégration<sup>37</sup>. Enfin, ce mouvement tente d'aller plus loin sur la mise en place des initiatives locales en essayant d'intégrer

[35] Le site internet des Villes en transition résume les enjeux et les objectifs de ces dernières. Disponible sur [Transitionnetwork.org](http://Transitionnetwork.org)

[36] Ibid.

[37] Il existe un site français qui regroupe les initiatives Françaises de ville en transition : <http://www.entransition.fr/>. Il permet aussi d'avoir accès aux enjeux de ces initiatives en français.

des projets en rapport avec l'économie, l'alimentation, le transport etc.

### Les systèmes d'échanges locaux et monnaies locales, des réponses locales à des enjeux globaux.

Une autre illustration de l'émergence du local est l'apparition et le développement de ce que l'on appelle des systèmes d'échanges locaux (SEL). Ces systèmes permettent à des individus de pratiquer le troc, d'échanger des biens et services au sein d'une communauté réduite. Le mouvement ville en transition est lié à ce mode de fonctionnement car il implique souvent des systèmes d'échanges locaux pour se mettre en place. L'intérêt principal de ces systèmes est de développer une économie solidaire et locale. Ces SEL sont aussi fortement liés aux monnaies locales qui émergent depuis plusieurs années. Grenoble s'est d'ailleurs doté de sa propre monnaie locale à l'automne 2017, le Cairn. Les monnaies locales sont des « *titre de paiement qui circule sur un territoire délimité et au sein d'un réseau d'acteurs choisis (commerces et services de proximité, artisans, producteurs, associations et PME locales), sans possibilité d'épargne ni de spéculation. Une monnaie locale facilite le développement des circuits courts, dynamise l'économie locale et soutient une économie solidaire et respectueuse de l'environnement.* »<sup>38</sup>. La première grande initiative en France est le projet SOL, abréviation de Solidaire. C'est un projet lancé dans plusieurs villes et EPCI française (Toulouse, Lille, Rennes, Paris, Nanterre, Fontenay-aux-Roses, agglomération grenobloise, Communauté de communes du Val de Drôme). Tout un réseau commence à se développer autour de ce projet, même si cette monnaie fût utilisée pour la première fois dans la ville de Toulouse en 2011 elle est encore aujourd'hui en phase expérimentale. Bien que cela sorte des domaines de l'aménagement, il est tout de même important de souligner ce type d'initiative pour comprendre comment cette envie de local a émergé, mais aussi pour comprendre comment elle fonctionne et se met en place.

### Les circuits courts, une autre forme de mise en avant des ressources locales.

Une autre forme de mise en avant des ressources locales est la création de circuits courts qui se développent depuis plusieurs années. Le circuit court est « *un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait*

[38] Définition tirée du site internet de la monnaie locale grenobloise, le CAIRN. Disponible sur : <https://www.cairn-monnaie.com/>

qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur »<sup>39</sup>. Principalement en lien avec les questions d'alimentation, les circuits courts apparaissent comme des solutions pour réduire les intermédiaires entre producteurs et consommateurs tout en visant une efficacité écologique. Cette dernière serait assurée par les baisses des coûts de transports et des externalités générées par les divers intermédiaires. Le terme de frugalité est fortement lié à ces questions d'alimentation des êtres humains. Ces dernières sont sources de nombreuses pollutions et dégradation de l'environnement, mais aussi de modes de faire qui vont à l'encontre d'une pensée frugale (agriculture intensive, élevage de masse etc.) . Lors des 12ème rencontres euro-méditerranéennes de Volubilis déjà évoquées précédemment, divers acteurs se sont emparés des liens qui opèrent entre frugalité et alimentation et la solution des circuits courts est souvent mentionnée. Alain Rayabud, Vice-Président de Terre de Liens Languedoc-Roussillon et conseiller municipal en charge des circuits courts de la ville de Barjac, est intervenu lors de ces journées. Il a mis en avant le projet de sa commune d'améliorer la qualité des repas servis dans les écoles. Cette démarche a d'ailleurs été relayée dans le film « *Nos enfants nous accuseront* » de Jean-Paul Jaud. Elle a aussi eu écho dans de nombreuses autres villes françaises. La ville de Barjac, en se tournant vers l'association Terre de Liens, a pu garantir la mise en place d'une exploitation pouvant répondre aux besoins des cantines scolaires de la commune et de garantir par la même occasion le circuit le plus court possible entre l'exploitation et l'assiette des élèves. Pour les métiers de l'aménagement, cette question de circuits courts se traduit notamment par le choix de matières premières locales pour réaliser le projet.

### Les filières locales et savoirs-faire locaux et le marketing territorial, quel mise en valeur des ressources locales ?

Il est très compliqué d'être exhaustif sur la multitude d'actions locales qui voient le jour depuis ces dernières décennies et qui sont portées par les mouvements évoqués précédemment. Néanmoins, pour finir, il semble indispensable de parler de deux points encore importants. Le premier est celui de la création de filières locales et de la réutilisation de savoir-faire et techniques locales dans les métiers liés à l'aménagement. L'émergence de solutions locales ne se fait pas uniquement auprès d'associations, d'habitants, de politiques ou de choix économiques et environnementaux, mais aussi sur des choix de modes constructifs. Il y a eu une prise de conscience des coûts engendrés par les constructions et on observe depuis quelque année l'émergence de mode de faire alternatifs et locaux. Par exemple, pour éviter d'importer des bois venant des pays scandinaves ou d'ailleurs et pour mettre en valeur les ressources locales, il existe dans la région Auvergne Rhône Alpes la filière Bois des Alpes, qui est une

[39] Définition issue du site internet du Ministère de l'agriculture

certification pouvant être demandée dans des cahiers des charges. « *L'enjeu de cette certification est de valoriser la ressource locale en produisant une offre de bois, issus du massif alpin, répondant aux exigences du marché bois construction et en s'inscrivant dans une logique de développement durable* »<sup>40</sup>. Un autre exemple sur lequel je reviendrai plus tard est celui de la construction d'une école en Pisé à Miribel dans la Drôme. Présentée lors de la journée départementale du CAUE par les maîtres d'œuvre (Design & Architecture Nama) et le maître d'ouvrage (le Syndicat intercommunal à vocation scolaire de la Haute Herbasse), cet aménagement reprend un matériau et un mode de construction local. Le pisé est un système constructif fait à base de terre crue et est un système ancien et répandu dans la Drôme (on trouve une grande quantité de bâtiment ancien en pisé crée entre le XVIII et le XX<sup>e</sup> siècle). (cf. image ci-contre).



©Design et Architecture Nama

Illustration 9 - École en bois paille pisé à Miribel

Le marketing territorial de faire émerger les ressources locales pour faire valoir son patrimoine et les spécificités d'un territoire. L'un des principes du marketing



© France Bleu - Pierre Jean Pluvy

Illustration 10 - Chemin piéton sur le site du Pont d'arc

territorial est de jouer sur les folklores locaux et ce notamment pour des enjeux touristiques. Par exemple, le site classé du Pont d'Arc dans les gorges de l'Ardèche a fait l'objet d'une requalification en 2009 pour permettre d'une part de ré-ouvrir le paysage et d'adapter les impacts liés à la fréquentation, mais aussi pour mettre en valeur ce patrimoine ardéchois en le valorisant grâce à des aménagements sur le site mais aussi grâce à des outils permettant de mieux mettre en avant ce

dernier : mise en place de navettes gratuites, animation de journées de sensibilisations, piétonnisation du site etc. (cf image ci-dessus)

[40] Citation tirée du site internet Bois des Alpes disponible sur <http://www.fcba.fr/content/bois-des-alpes-tm>

La question de la frugalité est issue de tous ces mouvements locaux et de l'émergence de ce type de fonctionnement qui tend à mettre en avant le territoire. En privilégiant les ressources et le patrimoine local, les projets frugaux se démarquent des autres projets. Néanmoins la question des coûts liés au projet apparaît aujourd'hui comme très importante, notamment pour le secteur public dans lequel les collectivités territoriales doivent réussir à s'organiser avec moins de dotations. Le choix du local n'est pas forcément le choix le plus économique. S'il permet de bénéficier d'une meilleure prise en compte de l'environnement et du territoire, il apparaît aussi souvent comme plus coûteux. Faire frugal ne revient donc pas forcément à faire moins cher, contrairement à ce que la définition originel du mot peut pousser à faire croire. Par ailleurs, outre la question des enjeux économiques il ressort de cette émergence de la mouvance locale une prise de conscience des enjeux écologiques. Cette dernière est en partie la cause de la montée en puissance de solutions locales pour répondre aux enjeux des villes, des aménagements, de l'alimentation etc. comme les exemples précédents l'ont montré. La notion de frugalité est issue de toutes ces solutions et la variété des projets qui peuvent être qualifiés de frugaux montrent comment et de quelle façon le local est intégré dans les projets. Enfin, on remarque que les réponses locales sont souvent des réponses qui tendent à réduire le nombre d'intervenants, mais aussi les ressources nécessaires pour mettre en place un projet. L'efficacité et principalement la sobriété sont des termes liés, comme nous allons le voir par la suite.

### **1.2.3 La sobriété : émergence de modes de faire plus économes et plus responsables**

La notion de sobriété fait partie intégrante de celle de frugalité, à tel point que souvent elles sont confondues. Si dans le langage courant, les deux notions peuvent être synonymes, la seconde, comme cela a été mis en avant, englobe des modes de faire qui impliquent plus que de la sobriété.

La sobriété peut se définir comme « *une réduction volontaire et organisée de la consommation d'énergie, par un ensemble d'actions individuelles et collectives visant à faire décroître voir faire disparaître des usages, des valeurs, des systèmes, des comportements, des organisations, au bénéfice d'autres nécessitant moins d'énergie pour satisfaire leurs besoins.* » (SCARWELL et al., 2015 p.283)

La frugalité peut être comprise comme l'allongement de la sobriété. En effet, il est

intéressant de remarquer le rappel à la « sobriété heureuse » de Pierre Rabhi<sup>41</sup> dans le titre du manifeste pour une frugalité heureuse, mais aussi dans les actions et les solutions proposées. Si Pierre Rabhi se focalise principalement sur l'agriculture et l'agro-écologie, le manifeste amène le questionnement de nos modes de fonctionner sur les thématiques liées à l'urbanisme et au bâtiment.

La définition de la sobriété évoquée plus haut implique qu'il existe de nombreuses façons d'être sobre. Lorsque l'on se penche sur les liens entre la sobriété et les questions liées aux domaines de l'aménagement, il y a principalement une forme de sobriété qui émerge et qui occupe le devant de la scène. Cette forme c'est la « sobriété énergétique ». Elle consiste à privilégier les usages les plus utiles de l'énergie et à « restreindre les plus extravagants et supprimer les plus nuisibles » (SCARWELL et al., 2015 p.43). La notion de sobriété énergétique est récente et est apparue grâce notamment à la prise de conscience que nos modes de vies et de consommer occidentaux n'étaient pas viables pour l'humanité.

#### Une émergence de la sobriété énergétique depuis les années 1970.

On peut observer l'émergence de la sobriété énergétique à partir 1972, dans « *The limits to Growth* » présenté par le club de Rome<sup>42</sup>. Bien que non évoquée explicitement, la sobriété énergétique est au cœur de ce rapport qui avait pour objectif d'analyser les impacts écologiques de la croissance économique et démographique de notre société. Les propositions présentées peuvent sembler drastiques et extrêmes et furent critiquées : Limitation du nombre d'enfants à deux par couple, arrêter la croissance etc. Néanmoins, en associant des enjeux écologiques et démographiques aux questions économiques ce rapport fût précurseur, notamment pour la notion de développement durable. C'est d'ailleurs cette notion de développement durable définit en 1987 par le rapport Brundtland qui, en devenant publique, a permis de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux écologiques et sociaux.

C'est à partir de cette époque que l'on peut commencer à observer une prise de conscience globalisée du caractère épuisable des ressources qui permettent de faire fonctionner nos sociétés modernes. Outre la création des sommets de la Terre et les prises de paroles de l'ONU via les conférences évoquées plus tôt (cf. I.2.2), on peut souligner la création du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat en 1988 (GIEC). Ses travaux ainsi que ses expertises ont permis de mettre

[41] Référence au livre « Vers la sobriété heureuse » de Pierre Rabhi paru en 2010.

[42] Le club de Rome est un groupe d'experts qui réfléchit aux problèmes liés au développement de nos sociétés modernes. Il a publié en 1972 le rapport « *The limits to Growth - Halte à la croissance ?* » aussi connu sous le nom de « *Rapport Meadows* »

en avant les conséquences de nos actions sur le climat. Il est intéressant de noter que si tous les humains de notre planète adoptaient les mêmes modes de consommer, d'habiter, de se déplacer d'un français moyen, environ 3 planètes seraient nécessaires pour produire et encaisser cela<sup>43</sup>. Par ailleurs, le jour de dépassement de la planète, toujours si l'on considérait que toute l'humanité consomme et produit autant qu'un français, est arrivé le 5 mai de l'année 2018. C'est-à-dire qu'il a fallu 4 mois pour que la France soit en déficit écologique<sup>44</sup>. Pour revenir sur des thématiques plus axées sur les domaines de l'aménagement, on peut mettre en avant les chiffres qui ont permis de montrer la place du secteur du bâtiment et de la construction dans la consommation d'énergie globale de la France. Cette dernière s'élève pour l'année 2017 à 44 %<sup>45</sup>. Par ailleurs, ce secteur a émis plus de 120 millions de tonnes de Co2 au cours de l'année. Lorsque l'on regarde les causes d'une telle consommation, on observe d'une part du gaspillage (une grande partie du parc immobilier français n'est plus aux normes énergétiques et est donc très demandeur d'énergie), mais aussi des modes de faire très énergivores (nombre de ressources nécessaires, acheminement de ces dernières etc.)

Or, l'alarme est tirée depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, nos ressources naturelles ne sont pas illimitées. Si parmi ces ressources naturelles épuisables, la première qui nous vient à l'esprit est le pétrole, car élément déclencheur des deux premières révolutions industrielles, d'autres tout aussi indispensables à nos sociétés modernes et souffrent elles aussi du même problème. Par exemple, les métaux rares, très demandés dans l'industrie électronique. Aujourd'hui, avec des sociétés qui tendent vers le tout numérique, le recours à ces métaux est de plus en plus fréquent<sup>46</sup>. Or, comme leur nom l'indique, ces métaux sont rares sur notre planète. Pour pouvoir miner ces matériaux, il est par ailleurs nécessaire de creuser toujours plus profond. Les conséquences sont tout aussi économiques qu'environnementales et vont à l'encontre des modes de faire sobres. Autre exemple, cette fois en lien direct avec les domaines de l'aménagement, le sable. Ce matériau est essentiel à la construction et la fabrication de nos bâtiments, de nos routes, de nos modes de transport et des produits de la vie de tous les jours que l'on utilise<sup>47</sup>. En effet, le sable est nécessaire en grande quantité pour créer du béton et du béton armé (le sable représente environ 2/3 des matériaux nécessaires à la fabrication du béton). Aujourd'hui, sur la planète, les deux tiers de ce que l'on construit est fait à

[43] Chiffres tirés du site Global Footprint Network disponible sur : [www.footprintnetwork.org](http://www.footprintnetwork.org)

[44] Chiffres tirés du site du Fond Mondial pour la Nature disponible sur : [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)

[45] Chiffres tirés du site de l'Ademe disponible sur : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

[46] L'article « Epuisement des ressources naturelles » publié le 11 mars 2014 disponible sur : [www.ecoinfo.cnrs.fr](http://www.ecoinfo.cnrs.fr) traite de ce sujet.

[47] Le documentaire « Le sable : enquête sur une disparition » de 2011 et diffusé sur Arte traite de ce sujet. Les chiffres et faits édictés par la suite sont tous issus de ce documentaire.

base de béton et de béton armé. Or, les quantités nécessaires pour construire sont très grandes. Pour un hôpital, il faut environ 3000 tonnes de sable, et c'est 15 milliards de tonnes qui sont utilisées tous les ans par les êtres humains. Or, cette ressource est limitée et aujourd'hui une grande partie du sable utilisé est extrait des fonds marins, avec des conséquences écologiques et environnementales sur les écosystèmes marins mais aussi pour les populations qui vivent sur les côtes et vivant de la pêche. L'exemple de la ville de Dubaï est édifiant. L'émirat a dû importer des sables venant d'Australie pour faire face aux nombres de constructions, les sables venant du désert n'étant pas utilisables pour construire. Il ressort donc que les ressources naturelles que l'on utilise sont limitées et, entre le gaspillage d'une part et l'immense consommation de ces dernières, un paradoxe apparaît. Au vu des enjeux énergétiques auxquels nous devons faire face, mais aussi des conséquences écologiques et économiques liées à l'utilisation des ressources naturelles, nous continuons à consommer tout autant voir de plus en plus.

#### La sobriété en France : des objectifs récents.

C'est donc face à ce constat que des approches plus sobres sont privilégiées et proposées depuis plusieurs années. Le développement de ces nouvelles approches apporte une vision opposée à « *l'approche prédatrice* » (SCARWELL et al., 2015 p.13) qui légitime tous les excès. Ces visions opposées prônent plutôt des approches préservatrices qui poussent à « *apprendre à partager, abandonner nos tendances aux excès dans le domaine de l'exploitation des ressources et dans leur consommation pour revenir à des modes de vie plus raisonnables qui supposent de réfléchir à nos besoins* ». (Ibid.) Elles font aussi le constat de « *l'ébriété énergétique* » (Ibid.) dans laquelle nos sociétés se trouvent. Cette sobriété énergétique s'oriente donc vers des réponses plus raisonnables, ce dont la frugalité s'inspire grandement. Par ailleurs, il y a une prise en compte qu'aujourd'hui, l'économie mondiale se trouve dans un contexte d'économie de la rareté.

En France, l'amorce d'actions allant dans le sens de la sobriété énergétique est plutôt récente. Depuis le début des années 2000, l'État français s'est engagé via des textes à réduire ses consommations d'énergies afin de limiter les impacts du changement climatique. Dès 2003, le pays s'est engagé auprès de la communauté internationale à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale, cette division devant se faire pour 2050 et se basant sur les chiffres de 1990. Ces objectifs ont par ailleurs été repris et validés par le Grenelle de l'environnement dès l'année 2007. Un an après, la France, dans un contexte européen, a adopté ce que l'on appelle le « *plan*

*climat-énergie* »<sup>48</sup>. Ce plan est composé de mesures législatives ayant pour but de lutter contre le réchauffement climatique en visant le résultat appelé « 3x20 ». Cette dernière repose sur 3 principes devant s'appliquer à l'échelle du pays :

- Accroître de 20 % l'efficacité énergétique, c'est-à-dire la baisse des consommations en énergie.
- Augmenter de 20 % la part des énergies renouvelables.
- Réduire de 20 % les émissions de Co2.

Par ailleurs, toujours à la même époque en France, on peut observer des actions à l'échelle des régions mais aussi des collectivités territoriales qui vont dans le sens de la réduction des consommations en énergie et donc de la sobriété énergétique. Parmi ces outils à l'échelle régionale, il existe les Schémas Régionaux du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) qui furent créés suite aux lois Grenelle I et II. Ils sont composés d'orientations et d'objectifs qualitatifs et quantitatifs sur des questions de qualité de l'air, d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre.

A l'échelle intercommunale, on retrouve les Plans Climats Air Energie Territoriaux (PCAET) (appelé plans climat énergie territoriaux avant 2016) créés suite à la loi Grenelle II. Ils sont obligatoires pour les EPCI de 20 000 habitants et visent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de sobriété énergétique en se basant sur un diagnostic territorial complet. Ces documents ont une portée politique et visent des résultats quantifiés dans le temps, tel que les « 3x20 » ou le facteur 4 cités précédemment. Ils doivent être compatibles avec le SRCAE, et doivent être pris en compte par le SCOT et par les PLU(i) concernés.

#### Les démarches prospectives : principaux vecteurs de la sobriété.

Aujourd'hui en France, il existe donc des démarches ancrées politiquement et rendues obligatoires par la législation. Dans ces dernières la sobriété énergétique n'est pas au cœur du débat, mais fait partie des solutions pour réussir à atteindre des objectifs en termes de développement durable et d'impact sur le climat et nos modes de vies, de consommation et de penser nos villes. Il est aussi remarquable de souligner que les objectifs à atteindre le sont pour des échéances à long terme. En effet, lorsque l'on se penche sur le traitement de la question de la sobriété énergétique, on observe qu'elle se fait aujourd'hui principalement par des études prospectives visant les horizons 2030, voire 2050. Si les outils réglementaires cités plus hauts réalisent ce travail de prospective, d'autres organismes se penchent aussi sur la question et produisent leur scénarios de transition et de sobriété énergétique.

[48] Plan adopté par la Commission européenne le 23 janvier 2008 et mettant en avant les objectifs dit « 3x20 ».

Le plus connu de ces scénarios, est celui proposé par l'association Négawatt.<sup>49</sup> L'association a présenté en 2017 une nouvelle version de son scénario de transition et de sobriété énergétique pour l'année 2050. Pour eux, cette sobriété doit être déclinée sous trois formes (SCARWELL et al., 2015 p.283) :

- La sobriété dimensionnelle (qui consiste à assurer un service par une taille et un dimensionnement adapté à l'usage).
- La sobriété d'usage (qui vise à adapter le niveau et la durée d'utilisation et d'exploitation selon l'usage).
- La sobriété conviviale (qui a pour but d'organiser collectivement le territoire et l'urbanisme et de viser la mutualisation).

C'est donc un bouleversement des pratiques, de nos modes de consommer mais aussi de produire qui est prôné par ce travail de prospective. D'autres associations se sont aussi essayées à l'exercice de la prospective pour une sobriété énergétique tel que GreenPeace ou Sauvons le climat avec son scénario Negatep.

Le scénario prospectif de Virage Energie Nord pas de Calais, une vision complète de la sobriété pour notre société.

Un travail de prospective et de recherche lancé en 2012 et créé par l'association Virage Énergie Nord Pas de Calais met en avant la sobriété et « *visant à explorer les aspects théoriques et pratiques à deux niveaux : ceux qui fondent notre société actuelle d'ébriété énergétique et ceux, à contrario, qui permettent d'engager notre société dans la sobriété énergétique* ». (SCARWELL et al., 2015 p.278)

Ce travail est parti du constat suivant : depuis le début des années 2000 dans la région Nord Pas de Calais, des initiatives émergent pour traiter des questions de transition énergétique. Mais pour l'association, ces travaux se sont trop focalisés sur des réponses techniques, négligeant de remettre en question « *notre modèle de société, des modes de vie et des imaginaires qui les façonnent* ». (SCARWELL et al., 2015 p.278). Ce travail a mis en avant une analyse précise des fondements théoriques de la sobriété. Il définit six axes stratégiques permettant de mettre en avant comment la sobriété peut être atteinte mais aussi les formes qu'elle peut prendre.

Dans un premier temps, l'association met en avant ce que j'appelle la sobriété matérielle. Notre société actuelle nous pousse à consommer toujours plus, à tendre

[49] Négawatt est une association qui met en avant, à travers ses travaux, des démarches et pratiques sobres, efficaces et renouvelables énergétiquement.

vers ce que Jean Baudrillard décrivait comme le *jouer-à-tout prix* (BAUDRILLARD in SCARWELL et al., 2015 p.284). Or, cette consommation se base sur des produits nécessitant des ressources épuisables, ce qui crée une forme de paradoxe. Pour être plus sobre, il faudrait réduire le taux de possession matérielle de chaque individu. Les systèmes d'échanges locaux ou encore les systèmes de trocs évoqués précédemment font partie des solutions pour tendre vers la sobriété.

Pour aller vers plus de sobriété, il faut sortir de la propriété individuelle pour chaque objet que l'on possède. L'exemple de l'automobile mis en avant par les auteurs est très pertinent et montre bien comment la sobriété peut s'appliquer à l'urbanisme. Les voitures sont immobiles environ 90 % du temps et le taux d'occupation moyen était de 1,4 personne par voitures en 2008 (SCARWELL et al., 2015 p.284). Des solutions comme l'auto-partage ou encore le covoiturage émergent depuis une dizaine d'années et poussent vers plus de sobriété.

Une deuxième forme mise en avant par les auteurs est la sobriété des solutions. Pour cela, les modèles type *bottom-up* sont à privilégier. En effet, en répondant aux besoins à l'échelle la plus proche, il est plus simple d'y répondre plus spécifiquement. Les modèles de circuits courts et d'exploitation de ressources locales ou encore les processus participatifs évoqués précédemment sont des solutions pour la sobriété.

La sobriété peut aussi se développer par le « faire-soi-même », ou par l'autoproduction. L'émergence de jardins de ville peut permettre à des individus de produire eux-même ce dont ils ont besoin. La sobriété passe aussi par des modes de vie différents.

On peut aussi soulever l'incitation des villes à passer aux modes de déplacement dit « modes doux ». L'exemple de la ville de Grenoble est pertinent, cette dernière travaille depuis plusieurs années à l'amélioration des déplacements en mode doux, notamment le vélo. Les aménagements récents, comme la création de plusieurs « *autoroute à vélo* »<sup>50</sup> permettant aux cycles de se déplacer dans la ville est un aménagement qui offre la possibilité à tous de se déplacer autrement et plus sobrement.

Enfin, une dernière forme est présentée et est ce que j'appelle la sobriété culturelle. L'énergie et les ressources sont considérées comme acquises bien qu'épuisables. La vision anthropocentrée qui met l'humain et ses constructions au-dessus du reste a eu des conséquences pour les villes comme l'étalement urbain. Une autre forme de sobriété peut donc être celle de la sobriété de l'espace, en réduisant l'espace

---

[50] La métropole de Grenoble déploie depuis 2017 un réseau de voies dédiés aux cycles dans tout le territoire métropolitain.

consommé par nos constructions. Aujourd'hui, pour les constructions d'habitations en France, cette sobriété est prise en compte depuis la loi SRU du 13 décembre 2000 grâce à la doctrine qui pousse à empêcher l'étalement urbain.

Pour Virage Energie Nord Pas de Calais, la question de la sobriété va plus loin que la seule sobriété énergétique. Cette dernière, comme cela a été mentionné précédemment, est celle qui est principalement mise en avant par les politiques publiques. Mais la sobriété ne se fait pas que sur le plan énergétique, il faut aussi des réflexions plus larges et impliquer les réflexions sur la sobriété matérielle, la sobriété de solutions et la sobriété culturelle. C'est un ensemble d'actions et de leviers qu'il faut actionner parallèlement pour agir efficacement sur nos façons de produire, de consommer et de penser la ville. Depuis plusieurs années, des actions vont dans ce sens (covoiturage, auto-production, lutte contre l'étalement urbain etc.) mais restent minimes par rapport à tout ce qui se fait. Par ailleurs, le terme frugalité s'inscrit dans la continuité de la sobriété. En effet, cette notion pousse à faire les mêmes choses, mais avec moins de ressources. Ce dogme du faire autant ou mieux avec moins, entre en résonance avec la notion de sobriété. Au même titre que cette dernière, la frugalité se propose de réfléchir de façon plus large en incluant aussi bien les contraintes énergétiques que locales et participatives.

La sobriété, notamment la sobriété énergétique reste critiquée car pour certains elle implique de se priver de ressources et de tout réduire et va à l'encontre du développement. « *Moins d'énergie signifie moins de transports, moins de machines et moins de chaleur, donc probablement plus de travail, de tâches ingrates, moins de confort, de nourriture, de logements, de soins médicaux, voire de culture d'éducation et de développement* » (SCARWELL et al., 2015 p.45) et qu'il existe donc un risque que cela soit refusé par la grande majorité de la population.

Pour conclure :

Ce triptyque sur lequel repose la notion de frugalité est donc basé sur trois notions fortes que sont : la participation, le local et la sobriété. Ces notions, appliquées au domaine de l'urbanisme, ne sont pas récentes. Elles sont même fortement liées aux questions urbaines, mais il est notable de voir que leur émergence ne se fait que depuis maintenant une quarantaine d'années.

Par ailleurs, lors de la réalisation de projets d'aménagement, c'est la mise en relation de ces trois notions les unes avec les autres qui permet de tendre vers des solutions et

> *La frugalité : émergence d'une notion et d'un triptyque*

des réponses que l'on peut qualifier de frugales.

La frugalité est donc le résultat du mélange de ces trois notions au cours d'un projet. Néanmoins, il n'existe pas une seule façon d'être frugal. En effet, en fonction des contextes, des enjeux et des acteurs, chacun des trois piliers de la frugalité peut être dosé et organisé de façon différente. Il existe donc de multiples façons d'être frugal et c'est ce que nous allons voir grâce à l'analyse de trois projets frugaux en région Auvergne-Rhône-Alpes.



## **II - ANALYSE DE TROIS PROJETS FRUGAUX**

---

## II.1 Méthodologie pour l'analyse de trois projets frugaux.

Cette partie de mon projet de fin d'étude se base sur des analyses de projets frugaux. Les trois projets que j'ai ciblé et se situent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet aspect est choisi volontairement et ce pour des raisons pratiques. En effet, j'ai prévu d'aller visiter ces trois projets pour mieux les visualiser et ainsi mieux m'en saisir et il est plus simple pour moi de me déplacer dans la région. J'ai pris le parti de choisir trois projets prenant place dans des contextes géographiques différents en sélectionnant aussi bien des projets urbains que ruraux.

Dans l'idéal, mon objectif était de visiter les lieux avec plusieurs acteurs ayant eu des rôles différents au sein du projet : maître d'œuvre, maître d'ouvrage, participant. Je voulais découvrir les lieux à leurs côtés et discuter du projet pour mieux le comprendre et ainsi pouvoir en tirer des conclusions. Néanmoins, la problématique de la gestion des agendas de chacun a empêché certaines visites et il m'a été difficile de réunir les acteurs sur le lieu du projet. J'ai donc du réaliser des visites seul et me contenter d'entretiens téléphoniques.

Lors des visites, j'ai prévu du matériel pour prendre des notes durant les temps de visite avec mes interlocuteurs. Pour ce qui est des photos, il m'a été difficile de visiter, d'enregistrer, d'écouter et de photographier en même temps. C'est pourquoi j'ai pris les photos après les visites, pour que je puisse récupérer des images qui illustraient au mieux les propos que j'ai pu recueillir.

Par ailleurs, j'avais préparé une liste de questions qui m'a permis de disposer d'une base d'analyse similaire pour les trois projets.



## II.2 L'Enclos à Lanas : La dynamique d'une population locale au service d'un projet frugal.

**Lieu du projet :** Lanas - Ardèche - Auvergne Rhône Alpes - France.

**Type de projet :** Aménagement participatif d'un espace public en cœur de village.

**Maîtrise d'ouvrage :** Mairie de Lanas

**Maîtrise d'œuvre :** Atelier Bivouac

**Superficie :** 2000 m<sup>2</sup>

**Coût :** Environ 50 000€

**Partenaires :** Département de l'Ardèche, L'écho des Bambous (association d'habitants), Communauté de Communes Vinobre, Association VIE, Pays d'Ardèche méridionale, GAL3 programme leader européen.

**Année :** 2014-2018

**Projet visité le :** 07/04/2018 en présence de la Maire Marie Christine Durand et Sophie Coyras de l'Echo des Bambous, avec un temps de discussion en mairie et un temps sur l'Enclos.

### Contexte :

Lanas est un petit village de la région du Bas Vivarais situé en Ardèche et habité par un peu plus de 400 habitants depuis peu. Il se trouve à 12km au sud d'Aubenas et 30km de la préfecture du département, Privas. Le territoire communal (893ha) est bordé sur sa limite est par la rivière Ardèche. C'est là, en rive droite de la rivière que le village de Lanas s'est implanté.

Comme beaucoup de communes rurales, Lanas subit les problèmes engendrés

par la disparition des activités économiques, agricoles et sociales dans ces secteurs reculés. Elle doit aussi faire face aux difficultés liées à la forte dépendance à la voiture individuelle et à l'attractivité des plus grandes villes situées autour du village (Aubenas, Privas, Montélimar...). Le territoire est aujourd'hui au cœur de ces problèmes au point qu'une classe du regroupement pédagogique intercommunal, en place avec les communes de Saint-Maurice d'Ardèche et de Vogüé, a dû fermer il y a trois ans de cela.

Illustration 10 - Plan masse de l'Enclos à Lanas



L'histoire de ce projet commence en 2013 lorsque l'ancienne municipalité s'engage dans un projet de construction de plusieurs logements sociaux, sur un terrain communal situé au cœur du village, mené par Ardèche Habitat (du petit collectif de 12 logements allant du T2 au T4). L'espace concerné par ce projet (cf. Schéma ci-dessus) correspondait aux espaces aujourd'hui occupés par les logements sociaux et par l'Enclos. Ce terrain communal appartenait avant au fils du propriétaire d'un restaurant du village. Il avait planté des bambous sur cet espace et il servait aux habitants de lieu de rencontre, mais aussi d'espace pour jouer à la pétanque. En plus de son statut de lieu de vie pour les habitants, ce terrain avait une valeur patrimoniale forte car il abritait un ancien enclos à mouton datant de l'époque médiévale. Ce projet de logement social a donc eu pour conséquences de créer de multiples incompréhensions, questionnements et craintes notamment autour de l'implantation du projet mais aussi de la qualité architecturale de ce dernier. Les habitants ont été par ailleurs surpris du

manque de concertation entre la municipalité et les villageois. Une véritable fracture s'est créée à ce moment entre l'équipe municipale et une partie des habitants au point que l'association « Les amis du vieux Lanas » a mené une procédure judiciaire au tribunal administratif pour empêcher le projet de voir le jour.

Au mois de mars 2014, une nouvelle équipe municipale fût élue, notamment à cause des discordes autour du projet de logements sociaux, avec à sa tête Mme Durand, que j'ai pu entendre une première fois lors de la journée départementale organisée par le CAUE le 9 novembre 2017, puis que j'ai pu rencontrer à Lanas le 7 Avril 2018 pour échanger à propos du projet de l'enclos au cœur même de ce dernier.

Peu après cette élection, la procédure en justice fût déboutée, le permis de construire s'est vu validé et la commune se retrouva dans l'obligation de créer ces logements. La nouvelle équipe municipale a donc pris les devants et a rediscuté le projet avec Ardèche Habitat. Elle a aussi organisé des réunions publiques avec ce dernier pour clarifier la situation et instaurer un climat de confiance pour tous. L'objectif de l'équipe municipale était de privilégier « l'échange », la « rencontre » et la « participation des habitants à la vie publique de manière active et créative »<sup>1</sup>

Les travaux ont commencé à cette époque, néanmoins ils sont aussi la source d'aménagements nécessaires devant être réalisés par la commune : une partie du mur d'enceinte nécessite d'être démolie, il en va de même pour l'ancien enclos à moutons et ce pour des raisons techniques. Il fallait améliorer la sécurité à la sortie de la rue et refaire le carrefour. Tous ces travaux ont engendré des déchets qui ont trouvé leur place sur la partie non construite du terrain communal. Cette dernière s'est vue transformée en friche, recouverte de pierres, issues de la démolition des murs, de gravats et de bambous.

La commune ainsi que les habitants n'étaient pas satisfaits de voir cet espace laissé en friche alors qu'il servait auparavant aux habitants et à la vie communale. L'équipe municipale avait pour projet d'en faire un espace public mais elle se heurtait à plusieurs problèmes : d'une part, l'absence de moyens financiers de la commune. Créer une place sur cet espace aurait avoisiné les 300 000€ si la commune avait suivi un processus issu de ce que Mme Durand appelle un « urbanisme traditionnel » ce qui était complètement impossible pour la commune. D'autre part, comment intégrer les habitants au projet pour éviter de se trouver à nouveau avec un projet seulement approuvé par une minorité, voire incompris pour la majorité ?

C'est un concours de circonstances hasardeux et chanceux qui a permis à la commune de se lancer. En Août 2014, une jeune étudiante de l'école d'Architecture de Paris et

---

[1] Propos de la Maire de Lanas issus de ma visite du 7 avril 2018.

d'origine ardéchoise, Zoé Duchamp, désire orienter son mémoire sur l'urbanisme en milieu rural et souhaite faire du cas du village de Lanas un de ses sites pilotes. Elle a voulu réfléchir avec les habitants aux nouveaux axes de développement du village. Les élus ont saisi cette occasion à bras ouverts car c'était pour eux une opportunité d'avoir un regard extérieur sur le village mais aussi d'ouvrir le dialogue avec les habitants.

Au printemps 2015, Zoé et la commune ont organisé une journée d'immersion dans le village avec les habitants à laquelle un cinquantaine de lanassiens ont répondu présent. Zoé s'est occupée de l'organisation de la visite et la mairie de diffuser l'information auprès des habitants. Cette journée a permis à toute personne le désirant de s'exprimer, mais aussi de débattre des points forts et des points faibles du village. Au cours de ces échanges, un espace particulier a cristallisé les questions, les craintes et les attentions : le lieu où se trouvait l'ancien enclos à moutons. Ce qu'il faut retenir de ce travail, c'est la mobilisation et l'engouement qu'il a engendré. L'équipe communale fût la première surprise devant un tel attrait et une telle envie des habitants. Il n'en fallait pas plus pour la convaincre de se lancer dans un projet participatif.

A la suite de ce travail réalisé par Zoé, la commune décide de faire appel à l'Atelier Bivouac, un collectif de jeunes paysagistes et d'architectes « *rassemblés autour d'une aspiration commune : explorer de nouvelles manières de concevoir les projets d'espaces publics* »<sup>2</sup> pour travailler avec elle sur l'aménagement de ce lieu désormais appelé « L'enclos ». L'objectif en confiant le projet à ce groupement de jeunes professionnels est de « *dépasser les processus d'aménagement standard au profit d'une démarche expérimentale qui favorise le faire ensemble, le réemploi de matériaux, l'économie de moyens mais surtout renouer avec le partage dans la co-conception et la co-construction, renouer avec la tradition de solidarité qui lie les paysans entre eux lors de l'ouverture de chemins ou de construction des terrasses* »<sup>3</sup>. C'est à partir de ce moment que sont posées les bases de ce projet frugal. Mais se lancer dans un aménagement de ce type était quelque chose d'ambitieux et surtout de complètement nouveau pour la commune, et cela a nourri quelques craintes au sein de l'équipe communale. En s'engageant dans cette voie, elle ne pouvait pas disposer d'une vision à long terme du projet. Aucune esquisse ni aucun plans n'existaient, obligeant les élus à avancer « *à l'aveugle* ». C'était un risque que la commune était prête à prendre car elle estimait que cette méthode pouvait répondre aux objectifs et aux attentes des habitants de la commune. Par ailleurs, bien que la journée organisée par Zoé fût un succès, la question de l'appropriation d'un tel projet par les habitants subsistait : allaient-ils participer ou bien ignorer ce projet ?

[2] C'est ainsi que le jeune collectif se décrit sur son site internet [www.atelierbivouac.com](http://www.atelierbivouac.com)

[3] Propos issus du site internet du projet de l'enclos : [lanasconcertation.wixit.com](http://lanasconcertation.wixit.com)

### Mise en œuvre du projet :

C'est donc à partir du milieu de l'année 2015 que le projet a réellement commencé à voir le jour et à prendre forme. Après des discussions au sein du conseil municipal, ce dernier a décidé de laisser beaucoup de marge de manœuvre à l'Atelier Bivouac, la seule et unique consigne donnée étant la suivante : disposer d'un espace sécurisé sur le terrain de l'Enclos à partir de l'été 2016. Le cumul de deux grosses contraintes budgétaires : celui du peu de ressources de la commune et du peu de subventions en amont du projet ont poussé l'Atelier à se tourner vers des solutions et des réponses que je considère frugales. Par ailleurs, participation, local, sobriété sont des termes qui, au vu des expériences et des parcours des membres du groupe, parlaient à l'Atelier Bivouac. Cette contrainte du budget ne semblait pas être un frein pour eux, au contraire.

### Premiers ateliers : Une première sensibilisation aux enjeux du projet :

Les premières interventions de l'Atelier Bivouac en tant que maître d'œuvre du projet se sont déroulées au cours de l'été de l'année 2015. L'objectif avec ce premier temps de rencontre officiel était d'amorcer le projet participatif en lançant des ateliers de concertation avec les anciens habitants de Lanas mais aussi avec les nouveaux arrivants des logements sociaux qui venaient de se construire juste à côté de l'Enclos. Les craintes de la commune par rapport à la participation et à l'appropriation de ce projet par les habitants ont vite été évincées car



Illustration 11 - Premier atelier sur le site de l'Enclos

c'est une cinquantaine d'habitants qui ont décidé de participer à ces rencontres. Ces dernières ont pris plusieurs formes, l'objectif étant de faire ressortir les envies des habitants sur ce nouvel espace public. Pour cela, le collectif a mis en place un jeu de rôle dans lequel chaque habitant devait se mettre dans la peau d'un autre : le retraité devenait enfant, l'enfant père de famille, etc. L'objectif était de sensibiliser les habitants à la façon dont chacun s'approprie et voit un espace public. Cet atelier a permis à tous de ressentir et de faire émerger les premières orientations d'aménagement qui se sont mis en place durant les mois suivants.

### Second atelier : L'écriture d'un projet partagé par tous :

La seconde intervention du groupement de paysagistes sur la commune de Lanas a reçu le même engouement que la précédente : les habitants étaient toujours au rendez-vous et, d'après les propos recueillis lors de mon entretien à Lanas, accueillait avec plaisir l'Atelier Bivouac. Si les apports des premiers ateliers de l'été furent plutôt théoriques, ceux-ci

avaient pour vocation d'aboutir sur un résultat beaucoup plus pratique : l'écriture du projet avec les habitants. Il est important de souligner que ce projet ne réside pas sur un cahier des charges précis et d'un programme, mais plutôt sur la base de principes qui serviront de socle. C'est véritablement lors de cet atelier



Illustration 12 - Deuxième atelier sur le site de l'Enclos

que les composantes qui font

un projet frugal se sont révélées et imposées comme principes fondateurs. En effet, impulsé par la dynamique et l'engouement des lanassiens lors des précédents ateliers, il est décidé que ce projet se devait de faire fi des processus d'aménagements standards pour pouvoir inventer le sien. Les différents objectifs visés conjointement par la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les habitants pour le projet étaient de : favoriser le faire ensemble (participation), le réemploi et les coûts du projet (sobriété), « *la sobriété du projet s'exprime avant tout par le réemploi des matériaux présents sur le site* »<sup>4</sup> et mettre en avant les différentes compétences et ressources dans la commune mais aussi dans le territoire proche (local). Les trois piliers de la frugalité évoqué en première partie sont ici présents et au cœur de la démarche. Ici, la frugalité a trouvé sa place de façon assez naturelle : les contraintes imposées à la commune couplées aux principes auxquels l'Atelier Bivouac tient et à l'engouement des lanassiens fût le mélange qui a rendu cette démarche et ce projet rural frugaux.

### Les résidences dans le village : une méthode fédératrice pour le projet :

La fin du second atelier a permis l'écriture du projet sous forme d'intentions, de plans et de spatialisation des futurs aménagements. Ces derniers furent réalisés par petits groupes et furent retravaillés par l'Atelier Bivouac pour produire un schéma de synthèse. Par ailleurs, le groupe de maîtrise d'œuvre en accord avec l'équipe

[4] Propos tirés d'un document non officiel que m'a donné Mme Durand lors de ma visite.

communale et les habitants, a proposé de s'installer dans le village et d'y rester en immersion pour être au plus près des habitants et du projet. Cette idée a plu à la grande majorité et lors des sessions de printemps et d'automne 2016, le jeune collectif de paysagiste a trouvé sa place dans l'ancienne école primaire du village. Cette dernière



Illustration 13 - Entrée de la «maison du projet»

n'était plus occupée depuis près d'un an et fût rebaptisée pour l'occasion en « maison du projet villageois ». Cette appellation est toujours présente aujourd'hui comme le montre l'image. Cette maison fût un lieu d'accueil dans lequel tout le monde pouvait venir échanger. Ces résidences au cœur du village furent sans doute ce qui a permis au projet de fonctionner aussi bien et d'engendrer un tel

engouement. Elles ont donné la chance aux concepteurs d'être considérés comme des villageois et de vivre au jour le jour avec les lanassiens. De plus, les échanges et le retour pouvaient se faire dans l'immédiat ce qui fût un réel atout pour ajuster le projet au fil de son avancement.

Ces sessions furent de véritables moments d'exploration et d'expérimentation de la participation citoyenne. Différents ateliers proposés par l'Atelier Bivouac pour s'adapter au mieux au projet ont été réalisés, notamment sur la question de la représentation et la place du corps dans l'espace public. Ces formes de travail différentes et surtout nouvelles pour les habitants du village étaient mises en place pour trouver une alternative aux outils classiques utilisés lors de la création d'espace public (les plans, les coupes, les documents techniques etc.). Ces derniers ne sont pas forcément accessibles et compréhensible pour les habitants, notamment pour les plus jeunes ou les moins familiers avec les métiers de l'aménagement. Ces ateliers qui font participer les lanassiens permettent de rendre le processus et le projet accessible à tous, et donc d'ouvrir le débat à tout le monde. On retrouve ici l'importance du langage et la manière de s'exprimer dont je parlais plus tôt. Pour faire face à cette barrière que peut créer un langage trop technique, l'Atelier Bivouac a su trouver les mots et les outils pour qu'un maximum de personnes puisse comprendre le projet.

C'est lors de ces deux premières résidences sur site que les premiers travaux ont pu voir le jour. Les membres de l'Atelier organisent le chantier et les temps sur le site entre ceux nécessaires aux travaux de gros œuvres et ceux pouvant être réalisés par les habitants. Il est à souligner que ces travaux de gros œuvres furent réalisés par une entreprise de terrassement présente sur la commune. Là encore, le local fût privilégié

et ce dans la continuité de la mentalité du projet. Les habitants quant à eux, en se basant sur les travaux réalisés lors des précédents ateliers, ont pu commencer à définir un plan concret spatialisant les différents espaces qui rythmeront le futur espace public : lieu de rencontre, cheminements, espaces de jeux, de spectacle, de jardinage, etc. Au final, c'est un plan plus détaillé du futur espace qui se dessine, permettant de mettre en œuvre et d'organiser les ateliers futurs. De premiers aménagements virent le jour : quelques espaces délimités par des rochers puisés sur le site, des jardinières en bois et un peu de mobilier pour habiller l'espace. L'un des points fort de cet aménagement est son adaptabilité. Les chemins créés n'étant pas bétonnés et rien n'étant coulé durablement, l'espace dispose d'un fort potentiel d'adaptabilité pour les années à venir. Par ailleurs, il existe des espaces non aménagés qui laissent envisager des réalisations pour le futur.

Au printemps 2017 une troisième résidence se met en place dans le village. Elle suit le même principe que les deux précédentes en privilégiant les ressources locales et la participation des Lanassiens. L'Atelier Bivouac décide, en accord avec les habitants, de dédier cette résidence aux plantations, la saison étant propice, mais aussi à la création de plus de mobilier urbain



Illustration 14 - Scène de spectacle en bois.

et notamment d'un abri en bois mais aussi d'une scène de spectacle en bois (cf image ci-dessus).

Lors de ma visite sur le site en Avril 2018, j'ai pu échanger avec Mme Durand sur le projet de l'Enclos et notamment sur l'impact que les résidences des concepteurs ont eu sur le village. Elle a tenu à souligner l'ambiance qui régnait dans le village lors de ces moments : partage, convivialité, écoute sont les mots qui sont ressortis pour décrire cela. Marie-Christine Durand m'a raconté que lorsque l'Atelier Bivouac était présent, plusieurs personnes leur apportaient à manger, à boire, venaient les questionner et laissaient parler leur curiosité. Par ailleurs, elle a aussi souligné l'organisation de ces résidences : lors de leur arrivée, des réunions publiques prenaient place avec tout le monde pour expliquer comment la résidence allait se dérouler. Lorsque la fin d'une résidence arrivait, tout le monde était à nouveau convié (élus, services techniques, habitants, entreprises etc.) à un moment d'échange et de partage permettant à tout le monde de faire le point sur les avancements qui ont été fait mais aussi ayant pour but

de faire « *culture commune* » selon l'Atelier Bivouac.

La frugalité : des principes au cœur de la réponse donnée :

Cette notion de frugalité qui m'a amené à découvrir cet aménagement d'espace public et à aller le visiter est véritablement au centre du projet. Toutes les solutions mises en œuvre durant la création de l'Enclos peuvent, si je me base sur la définition donnée en première partie, être considérées comme frugales. La sobriété, la participation et l'intégration du local sont trois notions omniprésentes sur ce projet.



Illustration 15 - Le magasin de galet

La sobriété qui émane lorsque l'on visite l'Enclos est principalement dû aux méthodes de constructions et aux matériaux choisis pour faire cet espace. Le réemploi des matériaux a été un outil très important pour la création des aménagements. Les pierres utilisées sur l'espace public sont toutes

issues : soit de l'ancien muret en pierre qui délimitait le tènement auparavant ; soit du sol lorsque ce dernier a été travaillé pour le mettre à niveau. Plutôt que de considérer tout cela comme des déchets, habitants et concepteurs ont décidé d'utiliser ces pierres comme des ressources. Des ateliers galets se sont organisés lors des résidences et un « *magasin de galet* » a même été mis en place temporairement. Il a servi à organiser les pierres par tailles et par formes, mais aussi à les nommer pour pouvoir les identifier et les répartir sur l'espace correctement par la suite. Pour ce qui est des bambous qui étaient en surabondance sur l'espace auparavant, ils ont été taillés et des cannes furent récupérées puis peintes pour délimiter les lieux où les bambous pouvaient continuer à se développer. Un autre exemple est celui d'une grande barre de métal qui se retrouve cachée sur le terrain mais qui sert de séparation entre un cheminement et un espace dédié à la végétalisation. Un véritable travail d'inventaire des ressources disponibles localement a donc été réalisé, l'objectif étant de mettre en avant et de mobiliser les ressources matérielles, humaines et végétales déjà présentes. Ce choix s'est avéré pertinent car tout ce qui a été aménagé l'a été par des ressources locales.

Par ailleurs, comme je l'ai déjà évoqué à plusieurs reprises, le local a une part très importante dans le projet. L'entreprise de terrassement qui fût choisie était locale,

les plantes utilisées pour aménager les jardinières et les espaces végétalisés sont soit issues de dons, soit de la colline à proximité de la commune. Pour les étapes de plantations, l'Enclos a par ailleurs reçu l'appui de l'association Bethanie, une association accompagnant des personnes ardéchoises avec des handicaps mentaux ou physiques. De plus, tous les aménagements ont été fait par des habitants du village. C'est un projet fait par les lanassiens pour les lanassiens, tout en restant ouvert à quiconque voudrait s'y détendre ou s'y balader. Ici, la frugalité se rapproche très fortement des constructions vernaculaires en s'adaptant et en s'ancrant au mieux dans le territoire ardéchois, mais aussi en étant en adéquation avec les habitants du village. Pour ce qui est de la participation, elle a été présente tout au long du projet et au vu des informations que j'ai pu récolter lors de ma visite, elle se perpétue. Beaucoup de personnes ont participé aux divers ateliers et ce quel que soit leur statut, leur âge et leur catégorie. Bien entendu, leurs apports et leur façon de participer pouvaient être différents mais le cumul de différentes compétences et savoirs a permis d'avancer. Par exemple, Mme Durand m'a raconté que certaines personnes âgées ne pouvant déplacer des galets se sont quand même rendues sur le terrain et avaient préparé de quoi manger et boire pour ceux qui s'attelaient à organiser ces cailloux. Enfin, ce qui ressort de cet espace lorsqu'on le visite est qu'il apparaît véritablement comme un projet à échelle humaine, et surtout à l'échelle du village. C'est un espace qui ressemble à ce dernier et qui, par sa sobriété s'ancre parfaitement dans le territoire.

La transmission et l'acceptation d'un tel projet : une appropriation des jeunes lanassiens couplée à la réalisation d'un film :

L'Enclos de Lanass apparaît aujourd'hui comme une réussite pour tout le monde : Mairie, concepteurs et habitants. Cette réussite se doit d'être pérennisée dans le temps et les acteurs du projet l'ont tous bien compris. Pour cela, que ce soit durant le projet ou après, la transmission et le passage de relais sont des notions chères aux personnes ayant participé à la création de l'Enclos.

La prise en compte, la mise en avant et l'implication du public jeune au sein du projet a grandement participé à ce processus de transmission. En effet, les enfants du village ont été tout au long du processus de création. Ils ont toujours été conviés à chaque atelier et y ont même participé. L'Atelier Bivouac a tiré avantage de ce jeune public et a su leur confier des missions qu'ils pouvaient réaliser : organisation du magasin de galets pour certains, peinture des bambous pour d'autres, etc. Les enfants se sont même approprié un espace dans l'Enclos. Lors de la visite, Mme la Maire m'a montré un chemin dans lequel une petite cabane se trouve. Cette cabane « *c'est celle des enfants, c'est la leur* »<sup>5</sup>. Disséminés dans le parc on retrouve aussi des galets peints.

[5] Mots de Mme Durand lors de ma visite.



Illustration 16 - Réalisation du film avec les enfants

Ils sont déplacés par les enfants qui s'en servent pour jouer. La volonté des élus était d'ancrer ce jeune public dans la démocratie locale participative pour établir des relations « jeunes - élus ». L'outil phare qui met en avant cette envie de faire participer les jeunes c'est la réalisation d'un

film dans lequel ces derniers ont un rôle majeur. Ce film a été co-construit avec des membres du collectif Film sur la comète et les enfants du village. Ces derniers ont participé à l'écriture du scénario mais aussi à la réalisation de ce film. Pour aider à la création du scénario, la compagnie Des Bulles et des grains, une compagnie de théâtre implantée sur Lanas depuis 2015 a animé des temps d'écriture itinérant dans le village. Ce film a été projeté devant tous les habitants en mars 2018. L'Atelier Bivouac avait convié les membres du CAUE à participer à cette projection mais malheureusement, l'information m'est arrivée la veille de la projection et je n'ai pu m'organiser pour assister à celle-ci. J'ai demandé à la commune si je pouvais avoir accès au film mais malheureusement, pour des questions de droit, cela n'est pas encore possible.

Mais cette transmission ne s'est pas uniquement faite auprès du public jeune. En effet, après les deux premiers temps de résidence, un collectif d'habitants s'est créé pour continuer de faire vivre l'Enclos lorsque l'Atelier Bivouac n'est pas présent. Ce collectif, c'est « l'Echo des Bambous », dont Sophie Coyras, présente lors de la visite, fait partie. Aujourd'hui encore, ce collectif regroupe plusieurs lanassiens et mène des actions d'animation et de jardinage sur l'Enclos et organisent aussi des événements et des rencontres. Par ailleurs, lorsque les concepteurs ont laissé la main aux habitants, ils ont aussi travaillé avec les services techniques du village pour voir avec eux comment gérer et comment traiter cet espace. De plus, pour expliquer le projet et son développement on trouve



Illustration 17 - Panneaux à l'entrée de l'Enclos

à l'entrée de l'Enclos un panneau avec des images et des explications expliquant les diverses étapes qui ont permis la création de cet espace.

Pour ce qui est de l'acceptation, si certaines personnes avaient peur de voir le mobilier urbain disparaître ou les plantes arrachées, il n'en est rien. Il y a un très grand respect de cet espace, les agents techniques n'ont même pas besoin de ramasser les débris sur l'Enclos car, selon Mme la Maire, il n'y en a pas. Néanmoins, il a tout de même fallu quelques ajustements après coup : plusieurs personnes, extérieures au village, ont utilisé cet espace comme lieu de stationnement pour leurs véhicules. La commune a donc du installer une chaîne pour empêcher cela.

#### Enseignements d'un tel projet :

Quels enseignements tirer de ce projet d'aménagement participatif d'un espace public au cœur de ce village Ardéchois ? Pour la Maire de Lanas, il s'agit d'abord de savoir dépasser les craintes des élus mais aussi des habitants. Si au départ l'équipe communale se refusait d'entreprendre une démarche que Mme la Maire nomme « *l'urbanisme traditionnel* », s'engager dans la voie proposée par l'Atelier Bivouac suscitait tout de même quelques craintes. Avec du recul, ces craintes n'avaient pas lieu d'être et la clé de ce projet pour Mme Durand « *c'est la confiance* ». Néanmoins, ce qui ressort aussi de ce projet c'est que, bien que très intéressant, il a été très chronophage pour tout le monde. De plus, les différents temps entre les ateliers ont créé des temps morts dans la réalisation du projet et, trop répétés, ont pu être mal perçus par certains habitants. Il ressort aussi la complexité de mettre en place ce type de projet car il sort des modes de faire ordinaires et il est souvent difficile de faire avancer le projet, de trouver les soutiens et les financements nécessaires à son bon fonctionnement. Par ailleurs, la réussite est fortement due à la maîtrise d'œuvre qui avait quasiment carte blanche pour mener ce projet, ce qui est très rare dans des projets d'aménagements. Pour terminer l'analyse de ce projet, j'aimerais mettre en avant plusieurs questionnements : L'un d'entre eux porte sur l'évolution future du lieu dans les années à venir. Comment réussir à faire en sorte que les futures équipes municipales et futurs habitants maintiennent les travaux sur cet espace ? Si aujourd'hui avec l'écho des bambous cela semble possible dans le court et le moyen terme, se pose la question du futur de cet espace public dans le long terme.

Pour la Mairie, ce projet a eu comme conséquences de changer leur façon de faire et de penser les projets sur le village. Maintenant, ils privilégient les initiatives des habitants. Ils poussent ces derniers à travailler leur projet et à le penser en amont pour le présenter au conseil municipal et cette dernière l'analysera par la suite pour

voir quelle suite elle peut lui donner. C'est pour encourager la participation citoyenne et faire émerger des projets du même style que celui de l'Enclos sur la commune que ce choix est fait. Pour eux, ce type de projet est tout à fait reproductible même s'il nécessite de s'adapter à chaque fois au contexte et que cette méthode de travail est bien plus chronophage que l'urbanisme traditionnel. Mais cet investissement en temps semble largement rentabilisé par le gain en lien sociaux et culturels que ce type de projets peut apporter à une commune comme Lanas.

Pour terminer ma visite, j'ai voulu parler de frugalité à Mme la Maire et Sophie Coyras. Si la première semblait plus aguerrie sur le sujet, notamment grâce aux membres de l'Atelier Bivouac, la seconde m'a clairement fait comprendre que ce terme ne lui parlait que très peu. Mes deux interlocutrices m'ont expliqué que pour elles mais aussi pour les habitants, la frugalité n'était pas quelque chose qui était parlant. Néanmoins, pour tout le monde, les termes de réemploi, de sobriété, de local, de partage, de participation, etc. sont parlants. Il y a une conscience que ce projet a été fait grâce à des ressources locales et avec peu de moyens, et donc à leur insu, une conscience d'avoir un espace frugal au sein de leur village.

Les 5 points à retenir dans ce projet :

- Une contrainte budgétaire au départ considérée comme un frein et transformée comme une opportunité.
- Une confiance accordée aux maîtres d'œuvre mais aussi aux habitants pour la réalisation du projet lors de divers ateliers.
- La frugalité, un terme qui ne parle pas au plus grand nombre mais dont les principes sont connus et approuvés.
- Une autre manière d'appréhender le rôle de maître d'ouvrage pour l'équipe municipale, dépassant les craintes initiales liées à un tel projet.
- Un projet chronophage mais bénéfique sur le plan social.

Quelques photos des lieux aujourd'hui :



Illustration 18 - Espaces dédiés au jardinage



Illustration 19 - Lien avec les logements sociaux limitrophes



Illustration 20 - La cabane abritant une bibliothèque.

Illustration 21- Exemple de mobilier crée par les habitants



### II.3 Le verger Salengro à Grenoble : Un projet de verger adapté au territoire

**Lieu du projet :** Grenoble - Isère - Auvergne-Rhône-Alpes - France

**Type de projet :** Aménagement d'un verger public le long du boulevard Salengro

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Grenoble

**Maîtrise d'œuvre :** Atelier Reinettes

**Superficie :** 4500m<sup>2</sup>

**Coût :** 33 000€ (HT)

**Partenaires :** Groupe scolaire de la Houille Blanche, Maison de Habitants Anatole France

**Année :** 2014-2018

**Projet visité :** A plusieurs reprises, seul, entre mars 2018 et juin 2018

**Entretien téléphonique :** Le 17 Avril 2018 avec l'Atelier Reinettes

#### Contexte :

Le verger Salengro se situe dans la ville de Grenoble, au sein du quartier des eaux-claires et le long du boulevard Roger Salengro. Au sud de ce verger on retrouve le groupe scolaire de la Houille Blanche et à l'Est la Maison des Jeunes Anatole France ainsi que le Square Georges Drevet. L'accès au verger peut se faire en voiture, mais aussi en bus grâce à la ligne C5 du réseau TAG qui dessert le lieu avec deux arrêts à proximité. L'accès en vélo se fait via une piste cyclable qui longe le verger et qui le sépare du boulevard et l'accès piéton grâce aux trottoirs et aux cheminements présents sur le site.

Illustration 22 - Plan masse du verger Salenaro à Grenoble



Depuis maintenant plusieurs années, la ville de Grenoble s'est engagée à travers le projet « *Jardinons nos rues* » à réaliser un verger par an dans la ville. « *Jardinons nos rues* » est un dispositif mis en place par la Ville de Grenoble qui vous permet de jardiner sur l'espace public et de jouir de la flore à proximité de chez vous »<sup>6</sup>. Avec cette initiative la ville de Grenoble pousse les habitants et les associations à développer des projets de jardinage dans toute la ville. Elle soutient les projets lorsque ceux-ci sont travaillés et réalisables. La ville a d'ailleurs publié un guide qui explique le fonctionnement de « *Jardinons nos rues* » et qui est destiné à tous les grenoblois.

Lors de l'année 2015, la ville de Grenoble a fait appel à l'Atelier Reinettes pour réaliser une étude prospective et technique pour la mise en place de vergers publics à Grenoble. Cette étude se base sur une analyse multicritères qui a permis de classer les sites et de les classer selon leur potentiel d'accueil. Cette étude avait aussi pour objectif d'observer le dynamisme (présence d'associations, de MJC, d'écoles, de groupes d'habitants motivés etc.) autour de chacun des lieux sélectionnés. L'Atelier Reinettes est un collectif de deux jeunes paysagistes, Caroline Bellot et Louise Bouchet, qui a été créé en 2014 et qui est spécialisé dans la mise en œuvre de verger en ville. Cette spécialisation est issue de la demande d'habitants et de collectivités qui

[6] Le guide « *Jardinons nos rues* » est disponible sur le site de la ville de Grenoble : [www.grenoble.fr](http://www.grenoble.fr)

souhaitaient disposer d'espaces dédiés au jardinage dans leur ville. Elles définissent la solution du verger comme « *présentant de nombreux atouts, le verger public est pour l'Atelier Reinettes une solution d'aménagement contemporaine, un vecteur de lien social, de conscience environnementale et d'amélioration du cadre de vie d'un quartier* »<sup>7</sup>. Avant de se lancer dans la réalisation du verger Salengro, les deux paysagistes ont travaillé sur deux projets dont un qui se trouve dans la ville de Challes-les-eaux en Savoie. Ce projet fait partie des premiers vergers publics créés en France.

Suite à l'étude prospective commandée par la commune, le choix s'est porté sur l'espace à proximité du boulevard Salengro (cf. Annexe N°4). Ce site était enclin à une certaine pression foncière et les riverains s'inquiétaient de l'apparition d'immeubles sur cet espace. En effet, au vu de sa situation sur le territoire grenoblois, cet espace aurait très bien pu accueillir une opération de création de logement. Mais la présence de nombreux acteurs (MJC, école, habitants) volontaires pour mener à bien ce projet couplée à la volonté de la ville de garder des espaces verts dans toute la ville ont pesé. C'est donc ce site qui a été retenu pour la création d'un verger public à Grenoble pour l'année 2015.

#### Mise en œuvre du projet :

C'est donc une collaboration avec la mairie de Grenoble et l'Atelier reinettes qui permet de lancer le projet dans le courant de l'année 2015. Avant de mettre en place le processus participatif avec les habitants et les associations du quartier, un premier travail s'est déroulé en amont entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Ce dernier consistait d'une part en la définition des publics qui allaient participer. Les élèves ainsi que les parents d'élèves du groupe scolaire de la Houille blanche ont fait parti de ces acteurs invités à prendre part au processus d'élaboration du projet. Il en est de même pour les membres de la maison des jeunes et de la culture Anatole France ainsi que la maison des habitants du secteur. Par ailleurs, ce travail a aussi permis de définir en amont les formes et les méthodes de travail qui allaient être mises en place tout au long de processus d'élaboration. Ce travail a permis à tous de savoir dans quelle direction allait le projet mais aussi à quels moments et comment chacun allait intervenir pour ce dernier.

Pour la réalisation du projet, le choix s'est porté vers une démarche participative incluant les habitants dans le processus d'élaboration du verger pour plusieurs raisons : d'une part, ces méthodes sont « *dans les gênes de l'Atelier Reinettes* »<sup>8</sup>. En effet, les méthodes

[7] Propos tirés du site internet de l'Atelier Reinettes : [www.atelierreinettes.com](http://www.atelierreinettes.com)

[8] Propos recueillis lors de l'entretien téléphonique réalisé avec l'atelier reinettes le 17 avril 2018.

des deux paysagistes sont complètement ancrés dans des processus participatifs et l'ensemble de leurs projets implique ces méthodes, il paraissait donc évident que le verger Salengro allait suivre cette voie. D'autre part, un tel projet est l'occasion pour les habitants du quartier de se réapproprier un lieu qu'il côtoie régulièrement, cette réappropriation se faisant autour d'un projet commun soutenu par la ville de Grenoble.

L'organisation de la démarche participative s'est faite sur plusieurs mois durant lesquels plusieurs ateliers participatifs ont été réalisés. Les premiers temps d'échanges entre les divers acteurs portèrent sur l'élaboration commune d'un projet accepté et compris de tous. Pour cela, l'Atelier Reinettes a organisé, à de multiples reprises, des ateliers de co-conception avec les habitants. Les deux paysagistes ont aussi mis en place, avec l'aide de la MJC et de l'école, des temps forts avec ces derniers dans lesquels ils intervenaient (chantiers participatifs etc.). Les retours de ces divers ateliers ont été retravaillés entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, puis les résultats étaient à nouveau retransmis aux habitants pour être débattus et à nouveau retravaillés. Ce système d'aller-retours a permis la mise en place d'un projet accepté par tous mais aussi validé par l'équipe municipale.

Par la suite, les temps de participation ont pris d'autres formes, dans lesquelles les riverains avaient véritablement un rôle actif. En effet, l'Atelier Reinettes a mis en place plusieurs ateliers de co-conception avec les habitants qui ont permis de définir où se



Illustration 23 - Chantiers participatifs sur le verger.

trouverait le mobilier, quel type d'essence et d'arbres fruitiers seraient plantés et à quel endroit etc. Ils ont aussi été l'occasion de créer une partie du mobilier urbain. Par ailleurs, lors de ces ateliers de co-conception, le service dédié à la gestion des espaces verts de Grenoble fût invité pour travailler de pair avec les habitants et être eux aussi au courant de l'organisation de cet espace. Le verger étant public, l'entretien doit donc être géré par les services de la ville. Une fois ces ateliers réalisés et le terrain propice à la plantation, les riverains ont pu s'atteler, avec l'aide de l'Atelier Reinettes à la plantation et à l'arrosage des arbres qui composent le verger. Néanmoins, toute la face de conception n'a pas été réalisée en collaboration avec les habitants et les associations du quartier. En effet, pour mettre en œuvre ce projet, il fallut faire appel à des entreprises de gros œuvres pour qu'elles opèrent des travaux sur la voirie, qu'elles

détruisent des murets mais aussi qu'elles gèrent les déchets engendrés par ces travaux. Par ailleurs, la majeure partie du mobilier urbain, c'est-à-dire les jardinières et les bancs en bois présents sur le verger Salengro n'ont pas été construits par les habitants eux-mêmes mais ont été commandés à une association grenobloise ayant



Illustration 24 - Mobilier au sein du verger

les capacités de réaliser ces objets. La création de ces objets reste donc locale et, pour les bancs, le bois utilisé est issu de travaux d'élagage fait dans la ville de Grenoble. Ce mobilier urbain aurait pu être réalisé par les habitants du quartier mais les deux paysagistes ainsi que l'équipe municipale n'ont pas jugé cela nécessaire car ils savaient qu'ils disposaient déjà de ressources locales leur permettant de créer ces objets.

#### La frugalité au sein du projet :

C'est grâce à mes recherches sur la notion de frugalité que j'ai pris connaissance de ce projet, plus précisément grâce à la fiche réalisée dans le cahier du Off du développement durable 2017. Lors de mon entretien téléphonique avec l'Atelier Reinettes, j'ai questionné la paysagiste sur les liens entre cette notion et le projet. Pour elle, ce projet peut être considéré comme frugal, néanmoins ce n'est pas un terme qu'elle utilise et encore moins un terme que les personnes ayant participé à la réussite du projet connaissent. Néanmoins, les termes qu'abrite la notion de frugalité sont partagés par ces personnes et ressortent de plusieurs façons.

La notion qui ressort principalement est celle de la participation, elle est d'ailleurs au cœur de la démarche du projet. Comme je l'ai déjà évoqué plus haut, le fait d'impliquer les citoyens dans les projets est dans « *les gênes* » des deux paysagistes. Il est d'ailleurs remarquable de voir que ce ne sont pas uniquement les habitants qui ont été impliquées, mais aussi les élus et les services de la ville dans l'optique de proposer une solution acceptée de tous. Autre point qui peut être souligné, c'est la façon dont les ateliers ont évolué dans le temps et avec les contraintes qui sont apparues. La démarche ayant été plus longue que prévue, les deux maîtres d'œuvre ont dû adapter les ateliers et re-penser à plusieurs reprises le déroulement de l'action.

La mise en valeur des ressources locales est aussi un point important dans ce projet. Si la question de la réalisation par les habitants eux-mêmes est moins prégnante que dans le projet de l'Enclos à Lanais, il n'empêche que la majorité des aménagements

ont été construits par des acteurs locaux. Pour ce projet, l'échelle locale dépasse celle du verger et du quartier et englobe la ville de Grenoble et ses alentours. Par ailleurs, la prise en compte du local ressort aussi dans le choix des essences sélectionnées. Ces dernières sont adaptées au territoire et peuvent se développer et être entretenues sans soucis majeur.

Enfin, pour ce qui est de la sobriété, l'Atelier Reinettes mets en avant le coût du projet au regard de sa superficie. Avec un prix au m<sup>2</sup> d'environ 7€ (HT), le prix de revient de cet aménagement est très faible pour la maîtrise d'ouvrage. Dans un contexte de réduction des dotations pour les collectivités territoriales, un projet de ce type apparaît comme très avantageux. Couplé à cela, le partage des tâches entre les habitants et les services techniques, le coût de maintien pour la ville reste faible. Par ailleurs, la sobriété se retrouve dans le principe même d'un verger : ces derniers ne demandent que peu d'entretien et les principaux moments nécessitant du travail apparaissent au moment de la pousse. Grâce à la présence d'un bac à outil dans le verger, les habitants peuvent faire les actions nécessaires pour faire vivre le verger.

#### Transmission / acceptation du projet :

Lors de mes multiples visites à différents moments de l'année, le verger Salengro semble en bon état, les fruits poussent, les pelouses sont tondues et le lieu offre de grands espaces agréables et propres.

Cette sensation est le fruit du travail de sensibilisation mené par l'Atelier Reinettes mais aussi des temps d'échanges avec le service des espaces verts de la ville de Grenoble. L'implication des habitants semble au rendez-vous pour préserver les qualités offertes par cet espace. Par ailleurs, bien que le projet soit terminé, lors de mon entretien téléphonique avec l'Atelier Reinettes, la paysagiste m'a expliqué qu'il était tout à fait possible d'envisager des temps de formation supplémentaires pour les personnes le souhaitant. De plus, le fait que la réussite du projet ait été relayée dans le Dauphiné, dans Gre magazine mais aussi par la Fédération Française du Paysage a permis de le mettre en avant et de lui donner un rayonnement plus grand, aussi bien à l'échelle du quartier que de la ville.

Néanmoins, lors de mes recherches en amont sur le verger, je suis tombé sur un article mettant en avant le fait que le verger ait été « saccagé »<sup>9</sup> déjà une fois depuis sa mise en œuvre. L'entretien téléphonique avec l'Atelier Reinettes m'a permis de comprendre que ce « saccage » était en réalité un incident plutôt mineur et isolé. En effet, j'ai appris que ce projet avait fait l'objet de résistance de la part de quelques riverains, notamment pour des désaccords sur les espaces autour des parcs dédiés aux chiens qui sont

[9] Article publié le 27 novembre 2016 sur le blog « Grenoble le changement »

présents aux deux extrémités du verger. Les dégradations ont portées sur les arbres et sur les espaces autour des parcs pour les chiens. La mairie a du engager plusieurs légères vagues de réparations pour replanter certains arbres arrachés. Depuis cet incident, aucune autres dégradation de ce type n'a été constatée. Mais lors de mes visites, j'ai pu remarquer à de multiples reprises la présence de déchets à plusieurs endroits dans le verger. Ces déchets étaient principalement des sacs en plastique ou en papier et en grande partie liée à de la nourriture. On peut supposer que ces



Illustration 25 - Déchets au sein du verger

déchets sont là car le verger se situe en pleine ville, et qu'il doit à cause de cela subir les aléas engendrées par cette dernière. En effet, les détritrus se trouvaient principalement sur le bas-côté de la route ou en bordure de la piste cyclable aménagée. Cela laisse envisager que ces déchets sont dû à la circulation et au passage. Néanmoins, le fait que j'ai pu apercevoir des déchets à chacune

de mes visites me pousse à penser que cela est régulier et qu'il manque peut-être quelques aménagements (poubelles) ou encore un peu plus de sensibilisation et de mise en avant de ce lieu.

### Enseignements d'un tel projet :

Ce qui ressort dans ce projet, c'est dans un premier temps le mode opératoire choisi pour la mise en œuvre. Ce verger est le fruit d'une volonté politique forte couplée à une maîtrise d'œuvre compétente et investie dans les questions de projets participatifs. Ce duo maître d'ouvrage / maître d'œuvre complémentaire a été une des clés de la réussite de ce projet. Dans un deuxième temps, il faut aussi souligner l'implication citoyenne et celle de la maison des habitants on été les moteurs ayant permis au verger de voir le jour. Par ailleurs, « *dans un contexte de réduction des moyens financiers et humains pour répondre à une demande toujours plus forte d'implication des riverains dans la transformation de leur ville et de leurs espaces quotidiens* »<sup>10</sup>, le choix du verger apparaît comme pertinent. Cette question de limitation des moyens qui est une contrainte a été contourné et à pousser les acteurs à trouver une réponse adaptée. Enfin, comme pour le projet de l'Enclos, « *la démarche d'élaboration collective*

[10] Citation tirée du cahier du Off du DD 2017

du projet n'a pas toujours été simple et a pris plus de temps que prévu »<sup>11</sup>. Ce mode de fonctionnement apparaît chronophage mais aussi plus sensible aux aléas que peut connaître un projet.

Les 5 points à retenir dans ce projet :

- Une volonté politique forte portée par un programme innovant (Jardinons nos rues).
- Une maîtrise d'œuvre aguerrie sur les processus de participation dans les vergers publics.
- Un groupe d'habitants et la maison de quartier motivés et impliqués.
- La mise en avant de ressources locales au sein du projet ainsi que le choix de réponse simple, sobre et acceptée de tous lors des ateliers.
- Un projet chronophage et pas forcément accepté de tous, notamment après la fin des travaux, montrant la limite de la participation.

Quelques images du lieu aujourd'hui :



Illustration 26 - Panneau d'indication au sein du verger



Illustration 27 - Le verger au printemps 2018.

[11] Ibid.

© Brouilly domaine des Pierrières



## II.4 Le Mont Brouilly à Odenas et Saint-Lager : la mise en valeur frugale d'un patrimoine local.

**Lieu du projet :** Odenas / Saint-Lager - Rhône - Auvergne-Rhône-Alpes - France

**Type de projet :** Valorisation écologique et collective du Mont Brouilly

**Maîtrise d'ouvrage :** Odenas et Saint-Lager jusqu'en 2014. Communauté de communes Saône Beaujolais depuis 2014.

**Maîtrise d'œuvre :** Samuel Auray

**Superficie :** 30 ha.

**Coût :** 130 000€

**Partenaires :** Ecole Nationale Supérieure de Paysage Versailles / Vignerons et agriculteurs locaux.

**Année :** 2014-2018

**Projet visité :** Non.

**Entretien téléphonique :** Le 14 mai 2018 avec Samuel Auray

Le Mont Brouilly est l'un des plus vieux foyers de viticulture du Beaujolais et du haut de ses 484m d'altitude, il surplombe la plaine de la Saône. Il est recouvert principalement de vignes reconnues pour leur qualité. Il est par ailleurs situé à cheval sur deux communes, Odenas et Saint-Lager qui sont toutes deux propriétaires d'une partie du sommet. Le Mont Brouilly se trouve à 60 kilomètres de la ville de Lyon.

La démarche qui m'a amené à choisir ce lieu comme cas d'étude démarre en 2011, lorsque six communes proches du Mont Brouilly et concernées par deux AOC viticoles : Cru du Beaujolais et Côtes de Brouilly, décident d'entamer des démarches pour



Illustration 28 - Plan général de l'amélioration du site

valoriser ce lieu. En effet, il y a eu une prise de conscience que les atouts paysagers du Mont Brouilly n'étaient pas mis en valeur alors que ses qualités pouvaient le transformer en un atout touristique et économique pour le territoire. C'est ce processus qui a poussé les élus des six communes concernées de se lancer dans une démarche pour faire classer le territoire « Charte de Fontevraud »<sup>12</sup>. Le label a été obtenu en 2011 et a permis de mettre en avant un plan d'action pour la mise en valeur du paysage et du terroir. Par ailleurs, il faut aussi souligner une autre démarche qui explique comment ce projet a pu se mettre en place. En effet, le sommet boisé du Mont Brouilly fût classé comme Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental du Rhône notamment pour son rôle de cœur vert au sein des vignobles et d'un corridor écologique. Ce classement a amené par la même occasion un diagnostic environnemental ainsi que des préconisations pour la protection et la mise en valeur du site. Ce travail fût réalisé par un bureau d'étude spécialisé sur ces questions. Enfin, il faut aussi souligner qu'un emploi à mi-temps avait été créé sur le territoire pour animer le réseau d'acteurs autour du Mont-Brouilly mais aussi pour faire amorcer et faire vivre les préconisations présentées dans les divers documents. Il y avait donc sur ce territoire un processus engagé par plusieurs communes et par le département pour mettre en valeur le site grâce à des labels et des classements. Mais ces actions ne furent que la première partie du travail et de ces dernières ont découlé des réalisations et des travaux.

[12] Cette charte est un label international qui vise la préservation et la valorisation des terroirs viticoles.

Mise en œuvre du projet :

C'est la personne engagée à mi-temps et animant le réseau autour du Mont Brouilly qui, pour faire avancer les réflexions, a contacté M. Samuel Auray, un jeune paysagiste récemment diplômé et ayant réfléchi sur le territoire pour en faire un cas d'étude dans le cadre de son diplôme de paysagiste. Le premier travail de M. Auray fût de compléter et d'approfondir le travail fait par le bureau d'étude suite au classement du site par le département. Si au départ certains membres des conseils communaux pouvaient sembler frileux de confier à un jeune paysagiste cette réalisation, les six communes ont tout de même accepté cela. Le travail du paysagiste a permis de montrer que le site disposait de nombreuses qualités, notamment paysagères mais que la plupart d'entre elles n'étaient pas mises en valeur. Si autrefois la viticulture prenait beaucoup plus de place qu'aujourd'hui sur les flancs du mont, le recul du nombre d'agriculteurs a fait que cet espace s'est boisé. Or, ces boisements obstruaient des vues de qualité sur le grand paysage des plaines de la Saône. Ce travail a aussi montré que beaucoup de ces bois étaient composés de robiniers, pouvant être très utiles pour des aménagements. Par ailleurs, l'accessibilité au site était complexe et M. Auray a mis en avant dans son travail la nécessité de retravailler sur les sentiers pour acheminer les promeneurs au sommet et améliorer les qualités d'accès au mont. L'une des idées était



© Carnets de voyage

Illustration 29 - La chapelle du Mont Brouilly

donc d'utiliser la forte présence de robinier pour le transformer et améliorer l'accessibilité grâce à des aménagements fait à partir de ce bois. Enfin, le résultat de ce document fût aussi de montrer que le site possédait d'autres atouts dont notamment une chapelle et une carrière qu'il faudrait mettre en valeur à travers des aménagements paysagers et

une amélioration des parcours permettant de circuler sur le mont.

Ce travail a permis de sensibiliser les élus et de leur faire prendre conscience des multiples atouts du territoire. Il a aussi mis en avant les nombreux enjeux qu'il fallait traiter pour réussir l'aménagement du Mont Brouilly. Suite à cela, deux communes se sont particulièrement impliquées dans le projet : Odenas et Saint-lager. Cela s'explique notamment par le fait qu'elles sont toutes deux propriétaires d'une partie du sommet.

Intervention pédagogique l'étincelle à l'origine du projet :

Tout ce travail de diagnostic a amené plusieurs questions sur la table des élus dont la suivante : comment réaliser les aménagements mais aussi avec qui les réaliser ?

C'est à ce moment que Samuel Auray a proposé de mettre en place une initiative d'intervention pédagogique et de réalisation participative avec des étudiants de l'école Nationale Supérieure de paysage de Versailles. En effet, cette école proposait depuis plusieurs années un atelier qui se nommait « *conduire le vivant : le droit à l'erreur* »<sup>13</sup>. Dans le cadre

de cet atelier, les étudiants mêlaient diagnostics et travaux plastiques sur le territoire. Les six communes ont accepté de mettre en place cette initiative pour travailler sur le Mont Brouilly et 57 étudiants de l'école ont travaillé pendant plus d'un



© Espace des Brouilly

Illustration 30 - Etudiants de l'école de paysage de Versailles sur le site.

mois, du 2 mars au 4 avril 2014 sur ce territoire. L'atelier a duré plusieurs semaines, les premières étaient destinées à la réflexion et au diagnostic. Les derniers jours d'atelier ont permis aux étudiants ainsi qu'à M. Auray et aux enseignants de passer plusieurs journées sur le site pour faire les travaux et les aménagements pensés et imaginés durant les phases de travail et de réflexion en amont. En plus des étudiants, du paysagiste, du personnel encadrant et des élus, un appel à participation pour ces jours sur le site avait été lancé dans les communes alentours. Au final, cet appel à participation a permis de mobiliser plusieurs dizaines de personnes durant les quelques jours de travaux. C'est en moyenne 70 personnes au total qui travaillaient et aidaient à la mise en œuvre des aménagements sur le Mont Brouilly. Les personnes venues aider étaient des viticulteurs, des artisans mais aussi des élèves du lycée agricole Bel air et des enfants des écoles primaires du territoire. Il y a aussi eu une forte implication habitante, notamment sur les ateliers nécessitant du bûcheronnage. En effet, le bois des arbres abattus dans le but de créer des ouvertures et des vues sur le grand paysage pouvaient être gardé par les individus venant le couper. Beaucoup de personnes se chauffant au bois, ce fût une véritable opportunité pour eux de disposer de bois de chauffage à moindre coût. Il faut aussi souligner la bonne volonté

[13] Information sur le déroulement de l'atelier disponible sur le site internet de l'école de paysage : [www.ecole-paysage.fr](http://www.ecole-paysage.fr)

et l'énergie fournie par les viticulteurs et les artisans locaux qui, avec l'aide de leur matériel agricole, ont pu faire avancer le projet plus rapidement.

Ces ateliers ont permis de créer des sentiers, de mettre en avant la chapelle et la carrière, mais aussi de réaliser avec les bois présents sur place des objets et du mobilier. Vers le sommet du Mont Brouilly, un boisement de cèdres était présent. Ce bois pouvait être une ressource de qualité pour réaliser le mobilier, mais aussi, une fois coupé, aurait permis d'éclaircir les vues sur le paysage. Malheureusement, ce boisement appartenait à un propriétaire privé. Des négociations avec ce propriétaire ont finalement permis d'utiliser cette ressource pour créer un belvédère et de multiples bancs. Ce découpage



Illustration 31 - Les chevaux utilisés pour déplacer les plus gros arbres

a aussi permis d'améliorer les vues depuis le Mont Brouilly. La façon dont ce bois a été découpé et transporté montre parfaitement l'ambiance qui régnait lors de ces jours dédiés à l'aménagement. Les cèdres avaient environ 150 ans et étaient donc très imposants et compliqués à déplacer. C'est donc à l'aide des chevaux de trait d'un des participants à ces journées que le bois a été déplacé pour ensuite être scié, travaillé et transformé en mobilier. Les travaux se sont terminés par une présentation par les étudiants de tout le travail accompli aux élus. Des visites ont aussi été organisées pour se rendre compte sur le terrain même de l'évolution du lieu en seulement quelques jours de travail.

#### Après l'intervention pédagogique, une continuité portée par M. Auray :

Les élus ont été très satisfaits de cette intervention pédagogique et ont grandement apprécié les résultats. Néanmoins, comme le nom de l'atelier pédagogique l'indique, il existait un « *droit à l'erreur* ». Ce travail est un travail d'étudiant et pour M. Auray, celui-ci, bien que de très bonne qualité, nécessitait d'être retravaillé et peaufiné à certains endroits. Samuel Auray a donc proposé aux communes de conforter le travail réalisé par les étudiants durant l'atelier en poursuivant la démarche participative.

Le résultat a été un contrat entre la commune et M. Auray dans lequel ce dernier s'engageait à travailler régulièrement sur le lieu pour continuer de l'aménager et

de l'adapter. Pour mettre en place cela, il travaillait avec des artisans locaux (scieurs, débardeurs, bûcherons) et a amélioré certaines vues sur le paysage en les agrandissant, a retravaillé une partie du mobilier ainsi que les sentiers etc. Par ailleurs, ces travaux ont aussi permis de créer un parking à proximité de la chapelle pour faciliter l'accès au lieu et inciter les visiteurs à poursuivre leur balade à pied sur les sentiers. Les travaux étaient réalisés régulièrement tout au long de l'année. M. Auray intervenait ponctuellement et supervisait, généralement de loin, l'évolution du lieu. Néanmoins, il n'hésitait pas à intervenir dès que cela lui était demandé ou que cela devenait nécessaire. Ce travail dans le temps a permis au projet de continuer à évoluer.

#### La frugalité au sein du Mont Brouilly :

Au même titre que pour les deux autres projets déjà étudiés, le terme de frugalité n'est pas vraiment employé ni par le maître d'œuvre, ni par la maîtrise d'ouvrage, et ni par les participants au projet. Néanmoins, lors de mon entretien téléphonique avec Samuel Auray, ce dernier semblait en accord avec ce que véhiculait cette notion mais considérait ce projet du Mont Brouilly comme un projet économe, participatif et écologique plutôt que comme un projet frugal. Cependant, le projet étant apparu dans le cahier du OFF du développement durable 2017, nous pouvons considérer qu'il répond aux caractéristiques d'un projet frugal.

Les modes de faire participatifs sont au cœur de la démarche qui a permis la mise en place de ce projet. Même s'il a fallu convaincre la maîtrise d'ouvrage que des actions participatives étaient possibles pour un projet comme celui du Mont Brouilly, le résultat est satisfaisant. L'intervention pédagogique est le facteur déclencheur de cette participation. Chaque acteur a apporté sa pierre à l'édifice en fonction de ses propres compétences, de ses moyens et du temps qu'il a décidé d'investir. Il est aussi important de souligner que cette participation émane d'une volonté d'un couple maître d'ouvrage / maîtrise d'œuvre souhaitant mettre en place ce type de démarche. On se trouve dans une forme d'action plutôt orientée top-down ce qui diffère des projets déjà vu précédemment. Les différentes phases d'aménagement ont donné beaucoup d'importance aux processus pédagogiques et de partage entre les acteurs.

Il faut aussi souligner l'importance des ressources locales dans le projet. Lors de l'entretien téléphonique avec M. Auray, ce dernier m'a bien expliqué que l'immense majorité (si ce n'est toutes) des ressources utilisées provenaient de filières locales et de circuits courts. L'utilisation des bois coupés est l'exemple le plus marquant. Cette solution qui consiste à utiliser les matériaux présents sur le site permet de répondre à deux problèmes d'un seul coup : comment améliorer les vues sur le paysage et

comment habiller le lieu. Un des objectifs avec ce projet était de limiter au maximum les intrants et d'utiliser au mieux ce que le site avait à offrir.

Enfin, la question de la sobriété apparaît comme primordiale dans la construction du projet. D'une part, en tant que lieu classé et au vu de la surface que représente le Mont Brouilly, il a fallu trouver des options qui, tout en remplissant leurs objectifs de valorisation du paysage, n'impactent pas trop cet espace sensible. Le fait d'intervenir ponctuellement sur des endroits réfléchis et prédéfinis est une forme de sobriété qu'il faut souligner. Les réponses offertes apparaissent elles-aussi comme sobres. On peut



© Samuel Auray

Illustration 32 - Exemple de plessage réalisé sur le site.

souligner par exemple la création de haies grâce à des plessages<sup>14</sup> d'arbustes pour délimiter les sentiers. Par ailleurs, en évitant d'exporter des matériaux à l'extérieur du site et en réutilisant tous les déchets, le bilan écologique du projet est positif. Enfin, le projet ayant été mandaté par des petites communes rurales, le budget ne pouvait être exorbitant. Les réponses choisies par le maître d'œuvre ont permis de faire du projet un projet économiquement sobre. Si l'on se penche sur les chiffres, on se rend compte que les 30ha que représente le Mont Brouilly ont été aménagés, ponctuellement, pour un budget d'environ 130 000€ depuis l'année 2014.

#### Transmission et acceptation du projet :

La transmission des modes de faire est complexe, surtout lorsque les choix reposent principalement sur un unique maître d'œuvre. Si les ateliers participatifs organisés lorsque les étudiants étaient présents furent un véritable succès et ont permis de transmettre des savoirs techniques aux participants, les ateliers suivants furent moins suivis. Beaucoup de personnes sont venues car elles y trouvaient un avantage, c'est-à-dire du bois à moindre coût. Lorsque dans les ateliers suivants, ces incitations n'étaient plus présentes, M.Auray a observé une légère baisse du nombre de participants. Par ailleurs, il faut souligner que si ce projet a été accepté et aidé par les viticulteurs, c'est qu'eux aussi y trouvaient un avantage. Avec un site aménagé et

[14] Le plessage est une technique traditionnelle de taille des haies vives

mis en valeur, c'est leur terroir qui est mis sur le devant de la scène. L'acceptation du projet est principalement dû au fait que chaque acteur avait trouvé un avantage à ce dernier.

Il faut aussi regarder le rôle de la maîtrise d'ouvrage car au final, c'est elle qui décide des grandes orientations. Au cours de l'année 2014, ce ne sont plus les communes qui avaient le rôle de maître d'ouvrage mais la communauté de communes Saône Beaujolais. Ce relais est dû au transfert de la compétence « tourisme » à l'intercommunalité. C'est donc cette dernière qui s'est saisie de la gestion du projet. Ce changement de maîtrise d'ouvrage a entraîné des questionnements sur les modes de faire, et plus particulièrement sur l'intervention ponctuelle de M. Auray ainsi que sur les modes de faire participatifs. En effet, ce fonctionnement s'éloigne d'une mission de maîtrise d'œuvre classique au vu de sa forme et du contrat qui lie la maîtrise d'œuvre à la maîtrise d'ouvrage. Elle engendre des responsabilités plus élevées pour le maître d'ouvrage, chose qui questionne à l'heure actuelle la communauté de commune. Ces questions autour de la modification de la gouvernance du projet peuvent parfois rendre le dialogue plus compliqué entre les acteurs.

#### Enseignements d'un tel projet :

Quels sont les enseignements que l'on peut tirer de ce projet ? D'une part, il faut mettre en avant le fait que ce soit le maître d'œuvre qui réussit à convaincre les maîtres d'ouvrage sur la possibilité de la mise en place de processus participatifs utilisant les ressources locales. Il a donc fallu dépasser la crainte de ne pas savoir à quoi allait ressembler le projet et apporter des réponses pour rassurer les élus. D'autre part, il faut aussi souligner l'acceptation globale du projet par les acteurs locaux. Chaque groupe a pu trouver un avantage dans la réalisation de ce projet ce qui facilite grandement sa mise en œuvre.

Par ailleurs, il faut souligner le chamboulement qu'a connu le projet. Par chamboulement j'entends le fait que des bouleversements peuvent complètement modifier ce dernier. L'exemple du changement de maîtrise d'ouvrage montre cela. Cet aménagement repose sur la volonté de certains acteurs motivés et acculturés du territoire du Mont Brouilly, et, lorsque des changements surgissent, il peut être compliqué de garder ces acteurs auprès du projet.

Enfin, les liens entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont été possibles grâce à la frugalité, mais aussi surtout grâce à la sobriété du projet. Tous les choix réalisés ont eu pour conséquences de réduire les coûts, cela a donc permis à la maîtrise d'ouvrage de passer sous les seuils de consultation. La conséquence est que cette dernière a donc pu travailler de pair et de façon directe avec M. Auray, favorisant les relations et

> Analyse de trois projets frugaux

l'organisation de l'aménagement du Mont Brouilly.

Les 5 points à retenir pour ce projet :

- Un patrimoine naturel et paysager à l'origine de la valorisation du site.
- L'atelier de l'école de paysage de Versailles, le véritable point de départ du projet.
- L'utilisation de ressources locales pour réaliser les aménagements et les travaux nécessaires au projet.
- La participation habitante principalement dûe à des incitations (bois à moindre coût) qui montrent les limites de la participation.
- Le changement du maître d'ouvrage qui a chamboulé les façons de faire et la relation avec la maîtrise d'œuvre.

Quelques photos du site :



Illustration 33 - Aménagement du belvédère au sommet du site.



Illustration 34- Aménagement du belvédère au sommet du site.

## II.5 Que faut-il tirer de ces trois projets frugaux ?

L'analyse de trois projets aussi bien différents dans leur contexte (car aussi bien rural qu'urbain) que dans leurs approches ainsi que dans les solutions qu'ils proposent, permet de mettre en avant les caractéristiques mais aussi les outils des projets frugaux.

Il faut déjà souligner la variété des contextes dans lesquels les projets peuvent se mettre en place : espace sensible, cœur de village à redynamiser ou espace clé dans un tissu urbanisé et soumis à une pression foncière. Ils sont nombreux et spécifiques à chaque projet ce qui rend impossible de définir un projet frugal type. Les solutions apportées sont tout aussi variées. La part mais aussi les formes que prennent la participation, le local ou la sobriété varient d'un projet à l'autre. C'est le mélange d'actions impliquant ces trois notions qui amène un projet à être considéré comme frugal. Là encore, chaque mélange est unique et propre au contexte dans lequel s'inscrit le projet.

Par ailleurs, il ressort que pour qu'une réalisation soit frugale, il est nécessaire que derrière celui-ci il y est une forte volonté politique de la part des élus. Les formes de ces projets sortent des sentiers battus et des façons de faire que la Maire de Lanas qualifie « *d'urbanisme ordinaire* ». Cela oblige les élus à se diriger vers des formes de gestion de projet nouvelles, dans lesquelles leur responsabilité est souvent plus forte. Il ressort aussi que le temps accordé et passé sur le suivi et la gestion est un facteur important voir même primordial. Pour la maîtrise d'ouvrage, cela implique de dépasser les craintes qui ressortent lorsqu'elle veut s'engager dans ce type de démarches.

Une des clés pour soulever ces craintes est la présence d'une maîtrise d'œuvre disponible et familière avec ces nouvelles façons de faire. L'expérience mais aussi le temps accordé au projet et à son suivi est très importante. Les trois projets étudiés le montrent : les processus participatifs, bien que bénéfiques sur les plans sociaux et humains, restent très chronophages et complexes à mettre en œuvre. Ils nécessitent des outils et des compétences spécifiques, telle que l'animation, que tous les maîtres d'œuvre ne maîtrisent pas. Par ailleurs, l'importance du maître d'œuvre réside aussi dans sa capacité à transmettre aux habitants mais aussi à échanger avec eux pour travailler le projet.

Ce qui ressort de ces projets c'est donc qu'il n'existe pas de modèle clés en mains pour mettre en place un projet frugal. Les façons de faire sont aussi nombreuses que les projets et chaque contexte nécessite d'apporter des réponses spécifiques. De plus, faire frugal ne veut pas forcément dire faire des économies. Bien que les projets présentés montrent des coûts financiers de réalisation plutôt faible, il faut analyser le projet dans

sa globalité et impliquer dans le calcul des facteurs autres que les coûts financiers. Les projets frugaux présentés ont tous été réalisés grâce au bénévolat des habitants et des acteurs locaux et ce sur le temps long. Les coûts humains et le temps cumulé de chacun pour l'aide à la réalisation du projet n'est pas comptabilisé, mais, s'il l'était, il ferait grandement augmenter le coût de revient. Par ailleurs, et c'est principalement le cas pour le verger Salengro, en choisissant de réaliser un espace public, la collectivité fait le choix de se priver d'un espace constructible et zone urbaine. Une opération de logements aurait été plus rentable, financièrement, pour la collectivité. En choisissant de réaliser un projet frugal, elle fait le choix de se priver de cela.

Pour finir, j'aimerais revenir sur les outils de la frugalité. Les trois projets analysés permettent de mettre en avant des outils plutôt récurrents dans tous les projets. La participation est le principal outil mis en place. Souvent sous la forme d'ateliers participatifs, elle permet des temps d'échanges et de partage avec les habitants et les acteurs du territoire. Les formes, là aussi sont très variées, et le cahier du Pave déjà évoqué précédemment met en avant des dizaines de formes de participation possibles. Un autre outil important des projets frugaux est le territoire sur lequel il s'inscrit. Un inventaire des ressources disponibles localement permet de mettre en lumière son territoire, ses acteurs, ses atouts. Cela nécessite un fort travail en amont et avec les acteurs locaux. Par ailleurs, en s'encrant dans leur territoire, cela permet une meilleure insertion et une meilleure acceptation des projets par les acteurs locaux.

Pour finir, ce qui ressort de ces projets frugaux, c'est principalement les réponses offertes aux questions qu'ils amenaient. Ces réponses apparaissent comme simples et innovantes. Innovantes non pas parce qu'elles réinventent les façons de faire, mais parce qu'elles puisent dans des solutions et des modes de faire que l'on a oublié, voire mis de côté avec le temps car devenus obsolètes par rapport à nos outils modernes. L'exemple de l'utilisation du cheval au Mont Brouilly met parfaitement en lumière cela. Les réponses offertes par les projets frugaux apparaissent adaptées pour répondre aux enjeux qu'ils créent.



# **III- LA FRUGALITÉ : VERS UN RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES DE L'URBANISME ?**

---

La notion de frugalité étant récente pour les acteurs liés aux domaines de l'aménagement, il est donc nécessaire pour eux, s'ils désirent se saisir de cette notion, d'adapter voire de modifier leurs pratiques. En effet, pour intégrer dans leurs méthodes les questions de participation, de prise en compte local et de la sobriété, il leur est nécessaire de se doter de compétences nouvelles. Ces dernières peuvent être aussi bien apportées par la maîtrise d'ouvrage, que par la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'usage. L'observation et l'analyse de plusieurs projets frugaux a montré que pour mettre en place une démarche frugale, il est nécessaire d'innover, d'adapter le projet au fil du temps mais aussi de savoir faire un pas de côté par rapport aux règles établies. La législation française rend complexe la mise en place de projets frugaux, néanmoins, au vu des enjeux climatiques, sociaux et économiques auxquels doivent faire face nos sociétés, la frugalité peut apparaître comme une des solutions possibles. Quels sont donc les outils, les solutions offertes aux acteurs mais aussi en quoi sont-ils complexes à mettre en place, et quels sont leurs limites ?

### III.1 Un renouvellement pour la maîtrise d'ouvrage<sup>1</sup>

Comme évoqué précédemment, le mot frugalité peut faire peur à la maîtrise d'ouvrage, ce qui est déjà un obstacle en soi. Daniel Shcoen, lors de notre entretien, est d'ailleurs revenu sur ce blocage que pouvait créer ce mot en évoquant un échange qu'il avait eu avec un maire. Ce dernier disait, en parlant de la frugalité : *« ça ne va pas du tout, dans nos régions [Drôme-Ardèche] où on a du mal à faire venir des gens, on a besoin de faire du développement. Faire du développement frugal, ça marchera pas »*. La méfiance vis à vis de ce sujet semble donc forte auprès de ces élus, ce qui constitue un frein au développement de la frugalité.

Or, selon D. Schoen, *« Pour se lancer dans une démarche frugale il y a une règle primordiale : il est nécessaire d'avoir une maîtrise d'ouvrage qui veut du frugal »*. Les projets de Lanas ou encore du Verger Salengro sont de bons exemples qui montrent le pouvoir du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre de ce type de projet. Apparaît donc un problème : pour avoir un projet frugal, il faut que la maîtrise d'ouvrage le veuille. Mais aujourd'hui, la frugalité n'est pas une notion qui parle à la maîtrise d'ouvrage. Comment répondre à ce problème ? Comment changer la vision des élus par rapport à la frugalité et comment modifier leurs pratiques, en allant plus loin que ce que P. Verdier appelle la démarche classique (VERDIER, 2009 p.89).

[1] Cette analyse du renouvellement des pratiques auprès de la maîtrise d'ouvrage est, au vu de mon expérience au CAUE, principalement axée sur des réflexions auprès d'élus de communes rurales.

La sensibilisation territorialisée : une façon d'amener la frugalité au cas par cas :

Les élus sont pour, la majeure partie, issus de la société civile et ne sont pas forcément familiers avec les métiers de l'aménagement, et donc par conséquent, peu familiers avec la frugalité, émergente dans ces métiers. Parmi les solutions pour renouveler les pratiques, il est possible de mettre en place une formation des élus et un accompagnement de ces derniers, mais aussi et surtout une sensibilisation autour de la frugalité.

Le premier obstacle à surmonter lorsqu'il s'agit de former des personnes est celui de l'intérêt que ces dernières vont porter à la démarche. Lors de mon apprentissage au CAUE, j'ai pu, à de multiples reprises, assister à des colloques et des réunions autour de la question de la Trame Verte et Bleue (TVB) et de la sensibilisation des élus à cette thématique. Il est ressorti que, lorsque le sujet était abordé de façon trop brute et sans contextualisation, le message avait du mal à passer. Ce sujet de TVB apparaissait pour les élus comme une véritable contrainte. Des discussions auxquelles j'ai pu assister, il est ressorti un point important : lorsque la sensibilisation se fait de manière plus territorialisée en l'adaptant aux thématiques propres et importantes pour la commune, le propos était beaucoup plus simple à transmettre. Pour illustrer cela une personne intervenant lors d'une réunion au CAUE26 a mis en avant l'exemple d'une commune pour laquelle l'approche de la TVB avait été faite en rapport avec la chasse. Cette thématique étant très importante pour les élus, cette approche leur a permis de mieux comprendre les enjeux de la TVB. Pour la frugalité, les approches de ce type sont donc à privilégier. Le terme faisant peur, si, par exemple, la sensibilisation se fait en mettant en avant les possibilités qu'offrent les ressources du territoire d'une commune, le message sera sans doute plus simple à faire passer. Néanmoins, il y a un risque que la frugalité soit entendue par la maîtrise d'ouvrage comme un moyen de faire des travaux à moindres coûts. Même s'il est vrai que pour les projets présentés plus haut, la frugalité s'est en partie exprimée par un faible coût financier, il ne faut pas sous-estimer tous les autres coûts : l'investissement nécessaire de la commune, le temps, le caractère instable des projets etc.

Pour ce qui est de la sensibilisation autour de la frugalité, on peut par exemple mettre en avant ce qu'a réalisé le CAUE 47 (Lot-et-Garonne) en partenariat avec Frédéric Bonnet<sup>2</sup>. En 2016, un cycle de formation intitulé « *Encore mieux avec moins* » a été proposé aux élus du département<sup>3</sup>. Un entretien téléphonique avec Christophe Broichot, architecte

[2] Urbaniste de l'agence Obras

[3] L'article paru le 17 juin 2016 dans le moniteur « Les maires se forment à l'aménagement frugal » fait écho à cette formation.

urbaniste au sein du CAUE 47 m'a permis d'en apprendre plus sur cette formation. Elle s'est déroulée sous forme de modules proposés aux élus, autour de questions qui les concernent (le lotissement, revitalisation des bourgs, la régie communale etc.). Ces questions étaient aussi complétées par une diversité d'exemples et de retours d'expériences recueillis par le CAUE. Si aujourd'hui cette formation n'a pas encore été source de projets, car, selon M. Broichot, la notion de frugalité reste complexe à transmettre, il est néanmoins intéressant de souligner la démarche engagée par le CAUE en mettant en avant des retours d'expériences. Ce sont ces derniers qui permettent aux élus de s'approprier au mieux un projet. Ces retours d'expériences, c'est d'ailleurs ce qui a constitué le cœur de la journée départementale du CAUE26 et qui a permis de diffuser à des élus de tout le département des exemples frugaux, commentés par la maîtrise d'ouvrage.

Mais cette sensibilisation ne repose pas que sur les CAUE. S'ils ont la capacité de mettre en place et d'animer des réseaux, il ne faut pas oublier de mettre en avant les travaux d'autres intervenants. Ce qu'a réalisé le OFF du DD avec son cahier mettant en avant la frugalité est aussi une forme importante de sensibilisation qui peut trouver écho chez les élus. D'autres associations, comme Villes et Aménagement Durables n'hésitent pas quant à eux à proposer des formations à la frugalité (cf annexe 5).

Le travail de tous ces acteurs peut aider les maîtres d'ouvrage à se former à la frugalité et peut aussi se faire dans l'accompagnement, notamment dans le choix des méthodes à utiliser. Par exemple, lorsque des élus veulent se lancer dans une démarche participative auprès de leurs habitants il arrive souvent qu'ils n'aient ni les outils ni les compétences pour mener à bien la démarche. Pour cela, l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage est important pour l'aider à trouver les bonnes personnes et les bonnes compétences et ainsi mener au mieux la démarche. C'est par exemple le cas d'une mission sur laquelle je travaille actuellement en tant qu'apprenti chargé de mission au CAUE26. La commune de La Garde Adhémar souhaite réaliser des aménagements dans des lotissements du village et ce, en

Quartiers des Montjars, Buissières, Rouvraie, Esplanade des Montjars, quels usages ? quels aménagements ? pour demain...

La commune et le CAUE de la Drôme vous proposent des **BALADES COMMENTÉES** suivies d'un **BARBECUE FESTIF** Samedi 23 juin 2018 à partir de 10h00

Ouvertes à tous les Lagardiens, ces balades permettront de mieux connaître vos problèmes et vos attentes avant de lancer les travaux

5 groupes de 20 pers. max. se répartiront sur 5 secteurs :

- Esplanade des Montjars
- Boulevard des Montjars nord
- Boulevard des Montjars sud
- Rouvraie
- Buissières

© CAUE 26

Illustration 34 - Affiche réalisée par le CAUE 26 pour présenter la démarche aux habitants du village.

mettant en place une démarche participative avec les habitants. La commune a fait appel au CAUE qui a lui-même fait appel à un intervenant extérieur, Samuel Bonnefois<sup>4</sup> pour l'aider dans la démarche et accompagner la commune.

### Le cadre réglementaire français : un frein à la frugalité ?

Une fois ces questions de sensibilisation résolues et que la commune se sent prête à se lancer dans une démarche frugale, on se rend compte que pour continuer, les obstacles en termes de droit sont nombreux. Pour reprendre les mots de la Maire de Lanas, une démarche frugale est une démarche qui nécessite de « *faire un pas de côté* » par rapport à la loi. Mais, Daniel Schoen, lors de notre entretien, m'expliquait que « *dès que l'on sort des cadres, il est nécessaire de passer plus de temps, d'expliquer, de travailler plus pour trouver la bonne solution* ». Les exemples de l'aménagement du Mont Brouilly ou encore du travail mené sur l'Enclos à Lanas montrent ce qu'est ce pas de côté. Si ce dernier est nécessaire, c'est notamment parce que pour ce qui est des marchés publics, les lois des marchés européens ont été construites avec une logique d'ouverture à la concurrence. Cette dernière se comprend, notamment pour des enjeux financiers, en permettant à un maître d'ouvrage d'avoir une offre plus importante et ainsi choisir celle présentant le meilleur rapport qualité prix. Néanmoins, cette ouverture à la concurrence ne va pas dans le sens de la frugalité. Par exemple avec cette logique de concurrence, les offres locales ne sont pas forcément privilégiées. Un maître d'ouvrage ne peut préciser dans son cahier des charges qu'elle voudra absolument travailler avec une entreprise locale. La législation sur les marchés publics ne permet pas d'avoir la localisation comme critère de sélection<sup>5</sup>. Pour se lancer dans une démarche frugale, D.Schoen explique que la maîtrise d'ouvrage est aujourd'hui contrainte à trouver ce qu'il appelle des « *astuces* » pour réussir à choisir des compétences locales pour un projet. Par exemple, dans les cahiers des charges pour des projets dont la maîtrise d'ouvrage est la région Auvergne-Rhône-Alpes précisent que l'architecte doit pouvoir se rendre sur le chantier en moins de deux heures en cas de problème. Cela est autorisé par la législation car on peut le considérer comme une prestation pouvant se justifier pour un projet d'ampleur porté par la région. Un autre exemple à plus petite échelle, que M. Schoen évoquait, est celui d'une commune qui voulait que le bois de la forêt soit utilisé pour la création d'une auberge publique au sein de cette dernière. Pour obliger l'entreprise sélectionnée d'utiliser le bois local, le marché de travaux n'a comporté qu'un seul lot. Cela obligeait l'entreprise à être à la

[4] Samuel a été engagé en tant que vacataire par le CAUE pour cette mission notamment pour ses compétences sur les questions participatives. Il se décrit comme « *réconciliateur paysager* ».

[5] L'article de Frédéric Ville « *Mobilier et matériaux écologiques : l'aménagement urbain se met au vert* » paru le 20 février 2018 dans la gazette des communes traite de ce sujet. Je ferai référence à plusieurs reprises à cet article par la suite.

fois scieur, transporteur et transformateur du bois. Cela a eu pour conséquence de forcer l'entreprise à avoir les compétences pour réaliser tout cela localement. Mais, comme le dit M. Schoen, ce ne sont aujourd'hui que des astuces qui sont souvent difficile à mettre en place et qui compliquent les marchés publics.

### Quels outils à disposition de la maîtrise d'ouvrage pour mettre en place des réponses frugales ?

Néanmoins, on peut souligner l'émergence de plusieurs outils permettant à la maîtrise d'ouvrage de se diriger plus simplement vers des réponses frugales. Mais le problème de ces outils est qu'ils nécessitent de la main d'œuvre et des compétences humaines pour les mettre en place. C'est par l'exemple le cas du *sourcing*<sup>6</sup>. En réalisant un travail en amont d'état des lieux des ressources et des entreprises disponibles sur le territoire, il est possible de travailler en partenariat avec elles et de les informer des envies et des besoins du maître d'ouvrage. Si ce dernier désire travailler avec des ressources locales, il peut réaliser un travail en amont d'information. « *Ainsi informées, les entreprises, notamment les TPE et PME répondront plus facilement aux besoins* » (VILLE, 2018 p.4).

D'autres solutions pour aider la maîtrise d'ouvrage à se tourner vers des réponses sont par exemple l'utilisation du bilan carbone ou encore de l'analyse du cycle de vie des solutions choisies. Ces techniques permettent d'introduire des critères écologiques et environnementaux en plus de ceux économiques lors du choix d'un matériau par exemple.

Le bilan carbone a été initié par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre d'un produit. Pour les maîtres d'ouvrage, cela leur permet d'avoir une vision sur les coûts environnementaux d'un produit. S'il apparaît comme une solution pour implanter des objectifs environnementaux dans un projet, le bilan carbone reste compliqué à mettre en place, surtout pour des petites communes, la loi Grenelle II l'ayant rendu obligatoire uniquement pour les EPCI de plus 50 000 habitants.

L'analyse du cycle de vie « *recense et quantifie, tout au long de la vie des produits, les flux physiques de matière et d'énergie associés aux activités humaines. Elle en évalue les impacts potentiels puis interprète les résultats obtenus en fonction de ses objectifs initiaux* »<sup>7</sup> Cette analyse est plus complète que le bilan carbone car elle prend en

[6] Procédé de recherche d'informations directement sur le terrain ou méthode permettant de trouver de nouvelles ressources d'approvisionnement. Définition tirée de [www.linternaute.fr](http://www.linternaute.fr)

[7] Définition tirée du site internet de l'ADEME [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

> La frugalité : vers un renouvellement des pratiques de l'urbanisme ?

compte plus de critères que l'émission des gaz à effet de serre. Mais cela a aussi pour conséquence de la rendre plus complexe à mettre en œuvre. Il est nécessaire d'avoir une vision et une traçabilité très forte sur tous les produits ce qui parfois est difficile, surtout pour des communes avec peu de moyens.

Un dernier outil disponible pour les maîtres d'ouvrage pour se lancer dans des projets visant plus de qualité environnementale et des objectifs participatif est l'Approche environnementale de l'urbanisme 2 (AEU2). « *L'approche environnementale de l'urbanisme (AEU2) est une méthodologie au service des collectivités locales et des acteurs de l'urbanisme pour les aider à prendre en compte les principes et finalités du développement durable dans leurs projets.* »<sup>8</sup>. Cette méthodologie permet non seulement d'intégrer des notions de participation et d'enjeux environnementaux à l'échelle du projet, mais aussi de les intégrer à l'échelle de la planification (PLU, SCOT etc.).

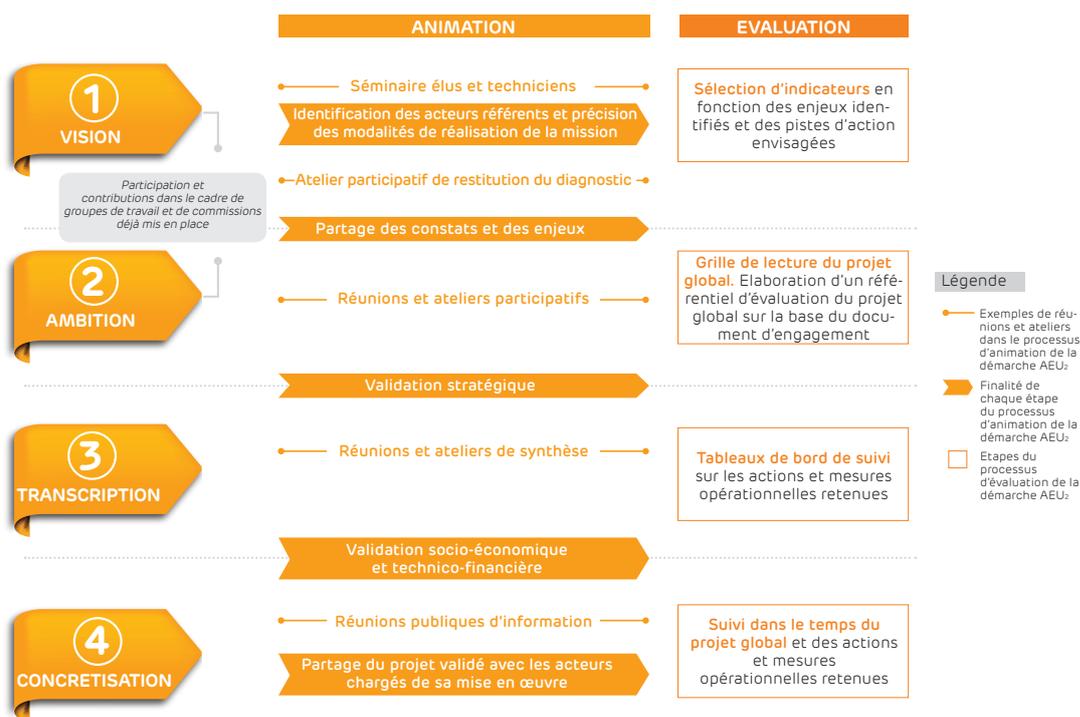


Illustration 35 - Schéma d'organisation de la démarche AEU2.

La question du renouvellement des pratiques auprès de la maîtrise d'ouvrage est donc récente tout comme les outils qui sont proposés pour réussir cette dernière. Néanmoins, ces outils permettent d'offrir aux maîtres d'ouvrage des solutions pour tendre dans un futur proche vers des réponses incluant plus de participation, de traitement des ressources locales et de sobriété. Il ressort que la notion de frugalité aura besoin d'un temps d'acculturation de la part des élus pour être intégrée et

[8] Ibid.

développée. Les travaux de sensibilisation réalisés par les réseaux autour de la maîtrise d'ouvrage ont un rôle important à jouer pour que cette acculturation se fasse dans les meilleures conditions. Enfin, il ressort tout de même qu'aujourd'hui la mise en place d'un projet frugal nécessite de la volonté et une force d'innovation de la part de la maîtrise d'ouvrage. Mais ce ne sont pas seulement ces personnes qui doivent renouveler leurs pratiques, la part de la maîtrise d'œuvre est aussi importante pour que la frugalité se développe.

### **III.2 Un renouvellement pour les professionnels de l'aménagement**

Les réticences et les craintes autour de la frugalité ne sont pas réservées uniquement à la maîtrise d'ouvrage. Pour la maîtrise d'œuvre ainsi que pour tous les professionnels de l'aménagement, ce nouveau terme pose des questions et nécessite de nouvelles pratiques pour être mis en place. Par ailleurs, ce n'est pas un terme qui est forcément utilisé par les professionnels comme l'a mis en avant l'analyse des trois projets frugaux.

Or, dans la mesure où ce terme émerge depuis plusieurs années, les professionnels devront pouvoir répondre à des commandes impliquant une ou des réponses frugales dans leurs projets. Dans le cas où un maître d'ouvrage précise qu'il veut privilégier une démarche participative, locale ou sobre, comment les professionnels doivent-ils répondre ? Comment acquérir ces nouvelles compétences demandées et nécessaires à la réalisation de projets frugaux ?

Les aménagements frugaux : vers de nouvelles demandes qui requièrent de nouvelles compétences :

Les démarches participatives sont celles qui requièrent le plus d'adaptation et de travail de la part des professionnels pour s'adapter, notamment celles impliquant des habitants. En effet, ce mode de faire nécessite de se former à un autre métier : celui d'animateur. Lors de chantiers ou d'ateliers participatifs, il est nécessaire de savoir quitter sa casquette d'expert pour adopter celle de l'animateur. A partir de ce moment, le travail et le rôle du professionnel est différent. Il est nécessaire d'adapter le discours et la posture à ce nouveau rôle pour faciliter l'échange avec les habitants. Par exemple, pour réussir à changer de posture, les membres du CAUE26 profitent de leur droit individuel à la formation pour se former aux méthodes

participatives. A plusieurs reprises, ils ont pu profiter de journées de formation avec un professionnel des démarches participatives pour pouvoir se former et adapter leur métier aux demandes qui évoluent. Ce type de formation permet au CAUE de pouvoir proposer aux communes un accompagnement pour mettre en place des ateliers participatifs entre élus, ou alors avec des personnes extérieures. J'ai pu, au cours de mon apprentissage, être acteur de ces démarches participatives dans deux de mes missions. Ce fût par exemple le cas lors d'un travail auprès de la commune de Malataverne où nous avons organisé un atelier durant lesquels les élus et les personnes concernées par le projet de création d'un CLSH (centre de loisirs sans hébergements) et d'un restaurant scolaire (technicien, utilisateurs, habitants etc.) ont pu exprimer leurs besoins mais aussi donner leurs avis et leurs questionnements sur le projet. J'ai dû, au cours de cet atelier, animer une table autour de laquelle chacun devait échanger et proposer des idées pour le projet.

Ce fût pour moi une opportunité de prendre ce rôle d'animateur pour la première



Illustration 36 - Mon rôle d'animateur lors d'une mission à Malataverne

fois et de changer de métier le temps d'une réunion. Ce rôle d'animateur a pour objectif de faire parler nos interlocuteurs d'une façon différente, mais aussi de libérer la parole. En se séparant en petit groupe, les plus timides peuvent plus facilement s'exprimer chose qu'il est parfois difficile de faire dans une grande assemblée. Cette animation permet aussi de donner plus de temps de parole à chacun et de prendre

le temps de discuter d'idées qui auraient pû être évincées très rapidement si elles avaient été évoquées dans un autre contexte.

Le fait que je découvre ce rôle uniquement au cours d'expériences professionnelles questionne aussi les formations aux métiers de l'aménagement. S'il est possible de profiter du droit à la formation en tant qu'employé, mon expérience me montre que la formation en amont durant les études supérieures à ces nouvelles pratiques n'est que peu présente. Si le travail de sensibilisation à ces questions est quant à lui présent, le manque de pratique peut être un frein au développement de nouvelles approches et de nouvelles pratiques de nos métiers.

Outre les formations que chacun peut suivre, le développement de réseaux d'acteurs autour des questions de la frugalité sont des actions qui peuvent permettre le développement de nouvelles pratiques. Ces réseaux permettent aux divers acteurs d'échanger, de se faire des retours mais aussi d'apprendre des pratiques des autres. Des journées comme celle organisées par VAD ou encore celle organisée par l'association Volubilis en 2015 traitant directement de la question de la frugalité, sont des leviers d'actions pour le renouvellement des pratiques.

### Quels outils pour les maîtres d'œuvre et les professionnels de l'aménagement pour se former à la frugalité ?

Si les formations sont des outils pour répondre à de nouvelles demandes notamment en termes de participation, la question de la prise en compte du local reste elle aussi complexe à gérer. Pour faire face à cela, on peut noter l'émergence de réseaux de professionnels se formant pour mettre en avant les ressources de leur territoire. C'est notamment le cas avec la création de labels qui permettent de contourner les restrictions législatives empêchant de privilégier des acteurs locaux. L'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ainsi que son décret d'application du 25 mars 2016 autorisent les maîtres d'ouvrage à choisir une entreprise en exigeant d'elle un label particulier (VILLE, 2018 p.3). C'est par exemple ce qui a permis l'émergence du label « *Bois des Alpes* ». En labellisant leurs produits, des entreprises peuvent mettre en avant le fait que des ressources locales sont utilisées. Dans la continuité de ce réseau, on peut aussi souligner l'émergence de regroupement d'entreprises qui, en se regroupant et en échangeant auprès des acteurs concernés promeuvent leur filière. En Drôme et en Ardèche, FIBOIS fait la promotion et l'animation de la filière bois locale. Elle regroupe et met les informations concernant la filière et les savoir-faire à la disposition des professionnels<sup>9</sup>. Le renouvellement des pratiques passe alors aussi par un travail de collaboration entre les acteurs d'un territoire.

### Le cadre législatif français : un besoin de projets pionniers pour faire évoluer ce dernier

Néanmoins, malgré ces avancées législatives qui aident les démarches frugales à se développer, les textes de lois restent en général relativement rigides. Pour les professionnels, mettre en place un projet frugal nécessite donc de se mettre hors la loi ou de faire face à de nombreuses démarches supplémentaires. La journée départementale 2017 du CAUE26, s'est déroulée à Miribel car c'est dans cette commune que se crée actuellement un projet frugal déjà évoqué plus tôt : la

[9] Informations tirées du site internet Fibois : [www.fibois.com](http://www.fibois.com)

> La frugalité : vers un renouvellement des pratiques de l'urbanisme ?

construction d'une école en pisé en bois et en paille. La mise en place d'un projet de cette sorte a été complexe car elle a demandé aux maîtres d'œuvre de travailler avec des matériaux inhabituels pour ce genre de réalisations. Cela a donc engendré de nombreux questionnements notamment autour des bureaux de contrôles pour les normes incendies par exemple. Mais le choix de ce type de matériaux pose aussi des questions au niveau des assurances : aujourd'hui ces dernières restent frileuses pour assurer ce type de projet, mais ce n'est que en les multipliant que ceux-ci seront acceptés et plus simple à mettre en œuvre. La maîtrise d'œuvre en charge de projets frugaux doit donc bien souvent essayer les plâtres pour trouver les bonnes solutions.

Mais aujourd'hui, plusieurs projets frugaux ont réussi à voir le jour et l'association ICEB (Institut pour la Conception Ecoresponsable du Bâti)<sup>10</sup> a mis en place récemment un Guide du bâtiment frugal. Il a pour objectif de former les professionnels à ces techniques mais aussi de les sensibiliser et de leur permettre d'avoir des retours d'expérience. Comme les membres de l'association le précisent, « *concevoir un bâtiment frugal aujourd'hui équivaut souvent à se mettre hors la loi, hors des sentiers battus, à faire un pas de côté, tester des solutions innovantes, sans garantie technique, parfois sans ingénierie... en un mot, à prendre des risques* »<sup>11</sup>. Ce type de guide a donc un rôle important pour aider les professionnels à avoir de nouvelles pratiques. Une des particularités de ce guide est que sa création est en grande partie due au succès d'un financement participatif lancé au cours de l'année 2015 et ayant permis une édition pour la fin de cette même année. C'est donc un guide co-construit et participatif qui permet d'offrir une visibilité aux projets frugaux. Aujourd'hui, il ne concerne que les bâtiments frugaux, mais il est envisageable, pour les années à venir, de voir apparaître ce type de guide pour des espaces publics frugaux par exemple.

Les questions de réemploi et de mutabilité : des réflexions en amont qui poussent vers la frugalité :

On peut aussi observer un renouvellement des pratiques des professionnels depuis plusieurs années notamment autour des questions de réemploi. Cette thématique du réemploi est fortement liée à celle de la frugalité. Les projets de Lanås et du Mont-Brouilly le montre bien, lorsqu'il est possible de tirer profit de ressources

[10] L'ICEB est une association rassemblant près de 70 professionnels de terrains (architectes, ingénieurs, urbanistes, économistes et programmistes). Depuis 20 ans, elle élabore des solutions innovantes en matière de développement durable dans le bâti et l'aménagement et fait évoluer les pratiques des acteurs par le partage de son expertise, de ses recherches et de ses expérimentations (groupes de travail, publications, formations, événements publics). Tirée du site internet de l'iceb : [www.asso-iceb.org](http://www.asso-iceb.org)

[11] Définition tirée du site internet de l'ICEB.

déjà disponibles, il est intéressant écologiquement mais aussi économiquement de savoir les modifier et les traiter pour les intégrer au projet.

Comme évoqué précédemment, le secteur du bâtiment est responsable de 44 % de la consommation d'énergie en France et produit donc par la même occasion énormément de déchets. Or, depuis plusieurs années, on peut voir que ces déchets commencent à être considérés par certains comme des ressources. Des initiatives législatives poussent les entreprises à faire du réemploi. Par exemple, l'article 75 de la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique obligera les réalisations de voiries à intégrer 60 % de déchets de chantiers. Le développement du réemploi peut donc être un des leviers d'action du développement de méthodes d'aménagement frugal. Par ailleurs, pour prolonger cette question de réemploi, D. Schoen soulignait que dans les aménagements, le meilleur réemploi, c'est de ne pas détruire et d'utiliser l'existant. En réutilisant sa métaphore du bernard-l'hermite, il explique que pour lui le réemploi passe aussi par la réappropriation et l'adaptation de l'existant aux besoins actuels. Pour lui, une forme de frugalité dans la création de bâtiments est de les penser à long terme et de les imaginer pour qu'ils puissent être réversibles : des bureaux peuvent devenir du logement etc. En pensant en amont ces évolutions futures et probables, cela permettrait de réduire le nombre de démolitions-reconstructions et donc de réduire l'impact écologique et le nombre de déchets créés dans le domaine du bâtiment. La frugalité passe donc non seulement par les ressources que l'on peut économiser, mais aussi par celles que l'on n'utilise pas.

Le système de rémunération des maîtres d'œuvre : un système qui va à l'encontre de la frugalité :

Néanmoins, il existe aujourd'hui un frein important au développement de la frugalité pour les professionnels, notamment pour les maîtres d'œuvre répondant à des offres publiques. En effet, le système de rémunération des maîtres d'œuvres va à l'encontre de la frugalité. Selon l'article 9 de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée (MOP) : « *la mission de maîtrise d'œuvre donne lieu à une rémunération forfaitaire fixée contractuellement. Le montant de cette rémunération tient compte de l'étendue de la mission, de son degré de complexité et du coût prévisionnel des travaux* »<sup>12</sup>. Souvent, le coût prévisionnel des travaux n'étant pas connu, la rémunération du maître d'œuvre peut se faire sur la base d'un pourcentage qui s'applique au montant hors taxe des travaux. Cela veut dire que plus les coûts de travaux seront importants, plus le maître d'œuvre sera rémunéré. Or, la frugalité a pour objectif de trouver des solutions

[12] Informations tirées du site [www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr)

participatives, sobres et locales. Ce type de réponses, notamment la sobriété tend à réduire les coûts du projet. Un problème apparaît : pourquoi être frugal si cela peut faire gagner moins d'argent alors que le temps passé à penser le projet est long ? Si un maître d'ouvrage précise dans son cahier des charges qu'il désire une réponse frugale pour un projet, il y a un risque que des maîtres d'œuvre boycottent le projet car ils estiment que pour eux, cela ne leur rapportera pas assez. Difficile donc, avec ce système, de convaincre et de développer des approches frugales. Ce qui apparaît clairement aujourd'hui c'est que lorsque des projets tendent vers la frugalité, ce sont la plupart du temps des jeunes groupements de paysagistes et d'architectes qui répondent à ces offres. Les trois projets évoqués plus tôt en sont d'ailleurs la preuve.

Pour les professionnels le renouvellement des pratiques est tout aussi complexe que pour les maîtres d'ouvrage. Il leur est nécessaire de se former et même si aujourd'hui des réseaux apparaissent et se développent, ils sont encore à l'heure actuelle peu mis en avant et trouvent difficilement écho hors des personnes sensibles à ces questions. Néanmoins, on voit depuis quelques années que des nouvelles solutions apparaissent et que des premiers retours d'expériences permettent d'avoir un point de départ et des repères pour se lancer dans des projets frugaux. Mais reste toujours ce problème important pour la frugalité qu'est le système de rémunération des maîtres d'œuvre pour une réponse à un maître d'ouvrage public.

### **III.3 Un renouvellement pour les habitants**

La notion de frugalité amène aussi un questionnement des pratiques de ce que j'ai appelé plus tôt la maîtrise d'usage. Les habitants sont les principaux concernés par les aménagements urbains, or, aménager de façon frugale requestionne les modes de faire et les pratiques. Cela induit aussi de nouvelles façons de penser mais aussi de vivre son quartier, sa ville, son territoire. La participation, l'intégration du local ainsi que la sobriété sont, comme cela a été expliqué auparavant, des notions récentes dont l'acceptation et la prise en compte restent minimes à l'échelle de la population. Par ailleurs, les divers scénarios prospectifs (Négawatts, etc.), qui prônent plus de sobriété et une prise en compte des ressources locales, se basent tous sur un changement des pratiques et des modes de consommer. Se pose donc la question du renouvellement des pratiques et des outils mis à disposition des habitants pour les mettre en œuvre.

Les outils et les méthodes pour initier les habitants à la frugalité :

La frugalité passe par la mise en place de processus participatifs dans lesquels les habitants ont une place et un rôle à prendre. Cette participation, lorsqu'elle émane d'une volonté publique, prend souvent la forme de co-construction dépassant les formes de simple consultation ou d'information. L'habitant, dans un projet frugal, devient alors actif et non plus seulement passif vis-à-vis du projet. Or, cette forme active de participation n'est pas évidente pour tout le monde. Aujourd'hui, bien que ces méthodes se développent de plus en plus, elles restent plutôt récentes et peuvent donc déstabiliser les habitants qui ne savent pas comment se positionner par rapport à cela. Pour eux, il est possible qu'ils ne se sentent pas légitimes à participer pour de multiples raisons qui les freinent. Ces freins sont des raisonnements, des questionnements qui font que les habitants ne participent pas. Ces questionnements peuvent être les suivants : Quel intérêt ai-je à venir participer ? Va-t-on écouter ce que j'ai à dire ? Ce sont toujours les mêmes qui participent, va-t-on prendre en compte mon avis ? Le projet ne me concerne pas directement, pourquoi devrais-je m'investir ? Pourquoi devrais-je sacrifier mon temps libre pour venir ? Je n'ai aucune compétence dans le domaine, à quoi bon participer ?

La difficulté de la participation des habitants, lorsqu'elle est initiée par une demande publique, demeure donc dans la capacité à faire en sorte qu'ils dépassent ces freins et saisissent l'occasion de s'investir et de participer à la mise en œuvre du projet.

Pour cela, il existe des réponses que j'ai pu mettre en pratique au cours de mon expérience au CAUE, notamment lors de ma mission auprès de la commune de La Garde Adhémar déjà évoquée (cf. page 99 -100). Le travail mené avec Samuel Bonnefois pour organiser des balades urbaines commentées<sup>13</sup> avec les habitants au sein des lotissements permet d'apporter des réponses aux freins évoqués. Pour les inciter à participer et leur donner envie, ce sont plusieurs outils qui sont mis en place. D'une part, les habitants ont été invité à participer à des balades sur des secteurs bien précis qu'ils connaissent. L'expérience montre que la mobilisation est plus forte lorsque les enjeux concernent ce qui se passe devant chez soi. En mettant en avant ce point, les habitants sont plus à même de se sentir concerner et de venir participer. D'autre part, un travail en amont a été fait avec les élus et des habitants engagés dans la vie de la commune pour mettre la démarche. Après une réunion avec des membres du conseil communal et des personnes engagées dans la vie communale, des rôles

[13] Les balades urbaines commentées sont des méthodes de visites avec les habitants qui permettent de faire émerger des connaissances, des émotions et des expériences concernant leur cadre de vie quotidien.

ont été donnés à chacun. Ces rôles permettent de donner une place importante à chacun dans le projet et de responsabiliser tout le monde. Par exemple, certaines personnes sont chargées de faire du bouche à oreille auprès des habitants pour leur parler des balades et les inciter à participer. En déléguant les missions à plusieurs personnes, l'organisation des balades ne repose plus sur un seul et unique acteur mais sur un travail collectif. Ces types de méthodes, en responsabilisant les participants vis-à-vis du projet, permettent d'amener un maximum de personnes à être sensible à la démarche et à se sentir concerné par celle-ci (cf. annexe 6)

D'autres outils sont aussi propices à légitimer la place de l'habitant au sein du projet. C'est par exemple le cas des ateliers participatifs organisés à Lanås, que j'ai développés lors de l'analyse de trois projets frugaux. En impliquant les habitants dans la mise en œuvre du projet et dans le dessin de celui-ci, on met en avant l'expertise d'usage des participants. En tant qu'experts du territoire, la présence des habitants est légitimée et elle peut alimenter l'évolution du projet.

On peut aussi noter le cas du Mont Brouilly dans lequel les habitants ont participé car ils ont trouvé un intérêt à venir. Dans ce cas, l'intérêt pour eux était de récupérer du bois de chauffe à moindre coût. On peut néanmoins questionner cette forme de participation. Dans ce cas, certains habitants sont uniquement là en tant que « main d'œuvre » et non pas en tant qu'acteur du projet. Or, l'objectif de la frugalité n'est pas de trouver de la main d'œuvre à moindre coût pour réaliser le projet, mais bien de tirer profit des ressources des acteurs locaux en les intégrant dans le processus de réalisation. Les méthodes participatives apparaissent donc comme compliquées à mettre en œuvre. Elles sont récentes et demandent aux habitants d'adopter une nouvelle posture avec laquelle ils ne sont pas forcément familiers. Les incitations et la légitimation des habitants à participer est donc une étape importante pour permettre de renouveler les pratiques dans une optique de démarche frugale.

### Comment sensibiliser les habitants à un terme qui n'est pas compris de la même manière pas tout le monde ?

Cette question de la participation habitante au sein des projets frugaux pose aussi, au même titre que pour la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, la question de la sensibilisation aux notions urbaines et à la frugalité. Les problématiques urbaines peuvent être étrangères aux habitants ne travaillant pas dans ce domaine. Ils n'ont pas de formation à l'urbanisme et encore moins de formation à la frugalité. Par ailleurs j'ai remarqué que, dans les projets que j'ai visités, la notion de frugalité était étrangère aux habitants et que ces derniers ne l'utilisaient pas, voire ne la comprenaient pas.

Cela va dans le sens de ce que j'expliquais auparavant lorsque j'évoquais l'importance du langage dans l'urbanisme. Comment donc sensibiliser les habitants à ce qu'est la frugalité ? Si ce mot ne parle pas, il apparaît que les notions de sobriété, de local et de participation quant à elles sont très parlantes pour les habitants. Les discussions que j'ai pu avoir à Lanas ou à Grenoble ont confirmé cela. Un renouvellement des pratiques de l'urbanisme mettant en avant la frugalité peut donc avoir plus de portée si le triptyque que j'évoquais pour sensibiliser et expliquer au mieux les enjeux de la frugalité est mis en avant.

Cette sensibilisation a aussi pour objectif de former les habitants à ces modes de faire mais aussi de transmettre et d'échanger sur certaines pratiques à éviter. Il existe aujourd'hui un risque que les réponses apportées par les habitants soient influencées par des représentations urbaines de l'urbanisme. Les modes de vies et de faire sont principalement issus et tirés de nos modèles urbains. Il faut donc veiller et sensibiliser sur le fait que les besoins et les réponses dans ces deux types d'espaces sont différents et doivent être adaptés au territoire. Une réponse frugale à Grenoble ne prendra pas la même forme qu'une réponse frugale à Lanas car les enjeux et les modes de vie sont différents. Est-il forcément nécessaire, en milieu rural, de donner une forte place à l'asphalte et à l'éclairage public lorsque l'on aménage une place ou un quartier ? N'y a-t-il pas d'autres solutions, d'autres formes plus adaptées au territoire ? Si oui, lesquelles ? Ce sont à ces questionnements que doivent être confrontés les habitants engagés dans une démarche frugale pour les permettre de renouveler leurs pratiques en les adaptant au territoire.

Le projet Habiterre à Die : Une réponse frugale dans laquelle les habitants n'ont pas attendu d'être formé :

Mais le renouvellement des pratiques ne passe pas uniquement par des initiatives publiques ayant pour objectif d'impliquer la population locale. Il existe aussi des actions autonomes, que l'on peut catégoriser comme frugales et qui sont le fruit de la collaboration de plusieurs acteurs. L'habitat participatif est une de ces formes d'action. Par exemple, en Drôme, le projet d'habitat participatif Habiterre à Die mené par une dizaine de familles



Illustration 37 - Habiterre à Die

montre que le renouvellement des pratiques peut aussi être issu d'initiatives privées. Le travail collaboratif de ces dix familles leur a permis de créer leur propre habitat, en mettant en place des pratiques que l'on peut considérer comme frugales : la mutualisation de certains espaces pour réduire les coûts, le choix d'artisans locaux pour réaliser les constructions, les objectifs écologiques visés et le choix des matériaux locaux.

Mais ce renouvellement des pratiques ne passe pas uniquement par la mise en place de processus participatifs. Pour réussir ce renouvellement, les ressources locales et la sobriété sont aussi des thématiques qui doivent être prises en compte et acceptées. Aujourd'hui, ces thématiques se développent. En effet selon le Baromètre Greenflex de 2017<sup>14</sup> :

- « *le local est devenu une sorte de label intuitif du produit responsable. Acte de conviction et d'engagement par excellence (critère #1 pour un produit local), il rassure aussi le consommateur sur sa santé et celle de son entourage (critère #2 pour un produit local).* »

- « *La reconnexion au sol et au « palpable » passe naturellement par une systématisation de la consommation « de saison » (85,4 %) et des écogestes : maîtrise de la consommation d'énergie (88,3 % ; + 1,5 pts), d'eau (87,3 % ; + 3,2 pts), et recyclage des déchets (76,6 %).* »

Néanmoins, ces thématiques ne restent pas forcément acceptées de tous et des réticences peuvent exister vis-à-vis d'elles. En effet, pourquoi serait-ce aux habitants de se plier aux contraintes de la frugalité ? Pourquoi l'effort devrait se faire à cette échelle ? Réaliser un projet frugal isolé au sein d'un territoire qui n'est pas frugal ne peut-il pas paraître contradictoire ? Selon l'ADEME, « *les Français ne veulent pas endosser l'effort du « développement durable » seuls. Ils attendent clairement que chaque acteur de la société (Etat, industriels et marques, associations, distributeurs) porte et assume un rôle.* »<sup>15</sup> C'est avec ces questions et ces craintes que naissent ce que l'on appelle les phénomènes « NIMBY » (Not In My Backyard)<sup>16</sup>. Ce terme apparu dans les années 70 décrit des phénomènes de refus et d'opposition à des projets qui pourraient nuire à l'intérêt personnel et au cadre de vie de l'habitant. Pour répondre à ces craintes, deux des solutions sont la coopération et l'échange entre les acteurs. « *L'idéal recherché*

[14] Depuis l'année 2004, Ethicity puis Greenflex, en partenariat avec l'Ademe, réalise chaque année une étude pour comprendre les attentes et la sensibilité des Français en matière de consommation responsable. La version 2017 s'intitule : Tous acteurs ! Les français et la consommation responsable.

[15] Ces mots sont ceux de l'introduction de l'étude Greenflex 2017.

[16] En français on traduit ce terme par « pas dans mon arrière cour ».

*est l'instauration une nouvelle forme de gouvernance à l'échelle locale, basée sur la coopération entre trois acteurs majeurs : les décideurs politiques (les élus), les experts (techniciens, urbanistes, architectes...) et les habitants, experts de leur cadre de vie. » (HURARD, 2011. p.7)*

La question du renouvellement des pratiques habitantes est donc complexe car elle nécessite une formation et plus de sensibilisation pour y arriver. Aujourd'hui, le nombre de personnes sensibles à ces questions reste plutôt marginal. Pour arriver à renouveler les pratiques habitantes, c'est un véritable changement des modes de vie, de consommer et d'habiter qui est nécessaire. Les modes participatifs se développent mais restent aujourd'hui encore récents. Les problématiques locales et sobres quant à elles, même si elles se développent, restent encore en retrait car elles demandent une forte implication pour être acceptées. Enfin, le rôle des habitants apparaît aujourd'hui en France encore très limité. Si des réussites comme Habiterre à Die arrivent à voir le jour, la volonté d'un projet frugal dépend aussi beaucoup de la maîtrise d'ouvrage et de ses choix.

# CONCLUSION

---

Ma première rencontre avec le mot frugalité lors de mon expérience professionnelle s'est déroulée lors de mes débuts au CAUE. Au départ, je considérais ce terme comme uniquement utilisé par les chargés de mission et je pensais que ce dernier n'était que peu utilisé ailleurs, voire même non utilisé. Pour moi la frugalité était un terme à la mode et mineur dans les domaines de l'aménagement. Ce travail de recherche, mais aussi les échanges que j'ai pu avoir avec de nombreux acteurs et professionnels ces derniers mois, a fait évoluer mon regard vis-à-vis de ce terme et m'a montré que derrière ce dernier se cachait peut-être des façons autres de pratiquer l'urbanisme.

Cette notion de frugalité peut, aux premiers abords, effrayer ou du moins rebuter les personnes qui ne sont pas familières avec elle. Une incompréhension est possible et ce à cause de la différence entre ce que frugal signifie dans la vie courante, et ce que ce mot signifie pour les professionnels de l'aménagement militants de cette notion. Si dans la vie courante la frugalité est plutôt liée à l'ascétisme et à l'austérité, elle est, dans le domaine de l'urbanisme, liée à celles d'ingéniosité et de sobriété, mais aussi à l'idée de faire mieux avec moins.

L'analyse de cette notion de frugalité et de la façon dont elle est traitée par les professionnels montre que derrière ce mot, nouveau dans les métiers de l'aménagement, on peut voir émerger d'autres pratiques et d'autres modes de faire de l'urbanisme. Cette émergence s'observe principalement depuis les années 1970 et les prises de conscience écologiques qu'ont connues nos sociétés. La frugalité apparaît aujourd'hui comme un mot catalyseur qui regroupe ces pratiques que sont la participation, les solutions locales et la sobriété. Ce triptyque que j'ai mis en avant se retrouve dans tous les projets frugaux, mais organisé de façon différente. En effet, il apparaît clairement que la frugalité n'est pas un modèle clés en mains, mais est plutôt un schéma de pensées qu'il est nécessaire de s'approprier et d'adapter pour chaque projet. Avec le Manifeste pour une frugalité heureuse, la frugalité semble être aujourd'hui un terme qui se veut rassembleur. Ce rassemblement de démarches aussi variées que nombreuses sous une même bannière est aujourd'hui une manière d'offrir à ces dernières plus de visibilité et ainsi leur donner plus de résonance.

Il me semble important de souligner les retours qui ont été permis suite à l'analyse de trois projets frugaux. Bien que réalisés dans des contextes variés, ils regroupent tous, à leur façon, le triptyque mis en avant. Ils permettent aussi de souligner la singularité de chaque projet et d'appuyer le fait que la frugalité n'est pas un modèle clés en mains. Il est aussi intéressant de noter que, bien que la frugalité commence à être théorisée dans les champs scientifiques et à rassembler de plus en plus de professionnels

de l'aménagement, elle reste tout de même très inaccessible aux habitants. Or, ces derniers sont au cœur des démarches frugales, mais il apparaît qu'aujourd'hui, ils n'ont pas véritablement conscience de cela. La réalité du terrain a permis de montrer que la frugalité n'était pas un terme qui parlait aux habitants mais que néanmoins, les termes et les enjeux associés à cette notion le sont.

Aujourd'hui, les projets frugaux regroupent de multiples outils, de nombreux acteurs et des échelles d'actions variées. Les projets frugaux sont aujourd'hui ponctuels et sont très loin de constituer la norme en terme d'aménagement. En effet, les cadres législatifs actuels rendent complexes la mise en place de réponses frugales et ce, aussi bien pour des questions de droits que de rémunération ou de répartition des compétences. Il est souvent nécessaire de faire un pas de côté, notamment juridiquement, pour mener à bien ce type de réponse. Par ailleurs, pour mettre en place une démarche frugale, il est nécessaire de se doter de compétences nouvelles qui aujourd'hui ne sont pas encore assimilées par tous. Ces compétences sont fortement liées à des questions de sensibilisation à la frugalité et au triptyque qu'il implique. Cette sensibilisation, si elle se veut efficace et cohérente, doit par ailleurs aussi bien se faire auprès des élus, que des techniciens ou des habitants.

Pour reprendre la problématique de ce projet de fin d'étude, je ne pense plus que la frugalité est un terme à la mode, mais je ne suis pas convaincu qu'elle incarne à l'heure actuelle un véritable renouvellement des pratiques de l'urbanisme. Pour moi, cette notion est encore trop récente et les évolutions que peut amener la frugalité se feront sur le temps long. Il est d'abord nécessaire de dépasser contraintes juridiques, ce qui sera chronophage et complexe, mais le travail de sensibilisation nécessaire sera aussi très conséquent. Si un renouvellement des pratiques il doit y avoir, ce dernier se fera, je pense, sur une longue période.

Par ailleurs, je ne suis pas forcément convaincu que la notion de frugalité soit la plus à même de d'être la bannière de ce renouvellement des pratiques. Les diverses rencontres que j'ai pu faire m'ont montré qu'aujourd'hui, cette notion n'était quasiment pas utilisée dans le langage urbanistique et qu'elle était fortement connotée par sa définition dans le langage courant. Se pose alors la question du bon mot pour fédérer les actions autour de ce renouvellement des pratiques qui se profile.

Pour terminer, j'aimerais rebondir sur le titre du manifeste évoqué dès l'introduction qui intègre la notion de « Frugalité heureuse ». En associant le mot heureux à celui de frugalité, cela ne peut-il pas dire, implicitement, qu'il pourrait exister une frugalité malheureuse ?

Si oui, alors pour moi cette frugalité malheureuse correspond au risque qui existe de comprendre cette notion que comme un moyen de faire à moindre de coûts et de la réduire à une simple réflexion économique. Il existe un risque avec la frugalité, c'est qu'elle fasse l'objet d'une politisation qui pourrait transformer la frugalité. Elle deviendrait non plus une façon de faire mieux avec moins, mais une façon de faire à moindre coût. Au vu des difficultés financières qu'éprouvent aussi bien les maîtres d'ouvrage que les maîtres d'œuvre, la frugalité pourrait être considérée comme une solution aux enjeux économiques qui se profilent. Or, derrière la notion de frugalité se trouve une réflexion plus globale des projets et qui mettent l'accent sur la participation, la contextualisation et l'ingéniosité des projets. Pour éviter de tendre vers cette frugalité malheureuse, il ne faut pas oublier que la frugalité est avant tout une réponse qui doit inviter à poser les bonnes questions aux bons endroits afin de se tourner vers des réponses qui font bon sens.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## **Ouvrages / Chapitres d'ouvrages :**

- HAËNTJENS, Jean. *La ville frugale : un modèle pour préparer l'après-pétrole*. FYP EDITIONS, 2011.
- VERDIER, Phillipe. *Le projet urbain participatif, apprendre à faire la ville avec ses habitants*. Co édition Yves Mihcel et ADELS, 2009.
- MASBOUNGI, Ariella (sous la dir.). *La ville au coprs à corps - Gérard Penot (Atelier Ruelle), Grand Prix de l'Urbanisme 2015*. Editions Parenthèses, 2016.
- SCARWELL, Helga-Jane, LEDUCQ, Divya, GROUX, Annette . *Réussir la transition énergétique*. Presses Universitaires du Septen-Trion, 2015.
- MANIER, Bénérince. *Un million de révolutions tranquilles*. Les liens qui libèrent, 2012.
- ZACCAI, Edwin. *25 ans de développement durable, et après ?* Presses Universitaires de France, 2011.
- PUECH, Michel. *Développement durable : un avenir à faire soi-même*. Editions le Pommier, 2010.
- HALÉVY, Marc. *Le principe frugalité - Une autre croissance pour vivre autrement*. Editions Dangles, 2010.
- MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Presses Universitaires de France, 3è édition, 2010.
- HEIDEGGER, Martin. *Acheminement vers la parole*. Traduit de l'allemand par Jean Beaufret, Wolfgang Brokmeir et François Fédier. Gallimard, 1976. p.12-13.
- GEHL, Jan. *Pour des villes à échelle humaine*. Les éditions écosociété, 2012.
- RADJOU, Navi, PRABHU, Jaideep. *L'innovation frugale comment faire mieux avec moins*. Traduit de l'anglais par Anaïs Bon. Diateino, 2015.
- DELANNOY, Isabelle. *L'économie symbiotique : Régénérer la planète, l'économie, la société*. Editions Acte Sud, 2017.
- PECQUEUR, Bernard. *Le développement local, 2ème édition revue et argumentée*. Paris Syros / Alternatives Economiques, 2000.
- RAHBHI, Pierre. *Vers la sobriété heureuse*. Actes Sud, 2010.

## **Articles :**

- TEXIER, Simon. L'urbanisme en France au XXè siècle. *Encyclopedia Universalis* [en ligne]. Non daté, [consulté le 6 février 2018]. Disponible sur : [https://www.universalis.fr/encyclopedie/urbanisme-l-urbanisme-en-france-au-xxe-siecle/#i\\_34302](https://www.universalis.fr/encyclopedie/urbanisme-l-urbanisme-en-france-au-xxe-siecle/#i_34302)

- MARGIER, Antonin. Pour un urbanisme de régulation. *Nonfiction* [en ligne]. 16 juillet 2010, [Consulté le 12 mai 2018]. Disponible sur : <https://www.nonfiction.fr/article-3645-pour-un-urbanisme-de-regulation.htm>
- PAQUOT, Thierry. Dicologik - frugalité. *Ecologik*, 17 février 2017, N°53, p.146.
- CHABOT, Claire. Etienne Helmer, Epicure ou l'économie du bonheur. *Lectures* [en ligne], Les comptes rendus, 16 avril 2013 [consulté le 11 mars 2018]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/lectures/112657>
- LATOUCHE, Serge. A bas le développement durable ! Vive la décroissance conviviale ! [en ligne], non daté [Consulté le 8 juin 2018]. Disponible sur : <http://www.decroissance.org/textes/latouche.pdf>
- BORNAREL, Alain, GAUZIN-MÜLLER, Dominique, MADEC, Philippe. Manifeste pour une frugalité heureuse, [en ligne] janvier 2018 [consulté le 2 février 2018]. Disponible sur : <https://www.frugallite.org/fr/le-manifeste.html>
- ZETLAOUI-LEGER, Jodelle. Urbanisme participatif. *Dicopart*. Juin 2013
- BRUNETEAU, Bernard. Le «mythe de Grenoble» des années 1960 et 1970 un usage politique de la modernité. *Vingtième siècle Revue d'Histoire*, 1998, N°58, pp 111-126
- BACQUE, Marie-Hélène, GAUTHIER, Mario. Participation, urbanisme et études urbains. *Participations*, 2011, N°1, pp 36 -66.
- Auteur Inconnu, Frugal sera-t-il le mot à la mode dans les prochains mois ?, Date inconnue [consulté le 8 mai 2018]. Disponible sur : <http://www.vmzinc.fr/actualites/11000303-frugal->
- SOUSSE, Michel, Le granit Chinois écrase tout. *L'Express* [en ligne], 23 octobre 2003 [consulté le 8 mai 2018]. Disponible sur : [https://www.lexpress.fr/informations/le-granit-chinois-ecrase-tout\\_653453.html](https://www.lexpress.fr/informations/le-granit-chinois-ecrase-tout_653453.html)
- ANGEON, Valérie, CALLOIS, Jean-Marc, Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? *Economie et Institutions*, 2005, N°6-7, pp. 19-50
- Auteur Inconnu, Épuisement des ressources naturelles. 11 mars 2014 [consulté le 18 mai 2018]. Disponible sur : <https://ecoinfo.cnrs.fr/2014/03/11/1-epuisement-des-ressources-naturelles/>
- Auteur Inconnu, Les Eaux Claires... La désolation. *Grenoble le changement* [en ligne] 27 novembre 2016 [consulté le 15 mars 2018]. Disponible sur : <http://grenoble-le-changement.fr/2016/11/27/les-eaux-claires-la-desolation/>

- WANAVERBECQ, Christiane, Les maires se forment à l'aménagement frugal. Le moniteur [en ligne] 17 juin 2016 [consulté le 4 mars 2018]. Disponible sur : <https://www.lemoniteur.fr/article/les-maires-se-forment-a-l-amenagement-frugal.1226494>
- VILLE, Frédéric, Mobilier urbain et matériaux écologiques : l'aménagement urbain se met au vert. La gazette de communes, 20 février 2018.

### **Rapports, Publications :**

- Volubilis, *Cahier participants Volubilis, 12ème rencontres euro-méditerranéennes de volubilis : vivre, rêver et faire la ville et les paysages contemporains - Frugal\* qui vit d'une manière simple*. Du 23 au 26 novembre 2016, Avignon. Disponible sur : <http://www.volubilis.org/wp-content/uploads/2018/03/Volubilis-Cahier-Participant.pdf>
- CAUE 26, *Journée départementale 2017 du CAUE de la Drôme. (A)ménager son territoire : sobriété, participation ressources locales*. 9 novembre 2017, Miribel. Disponible sur : <http://caue.dromenet.org/retour-sur-les-manifestations-formations/amenager-son-territoire-144.html>
- Le Off du DD, *4ème rencontres participatives : le OFF du développement durable 2017*. Juin 2017, France. Disponible sur [http://www.leoffdd.fr/pdf/Cahiers\\_du\\_OFF\\_du\\_developpement\\_durable.pdf](http://www.leoffdd.fr/pdf/Cahiers_du_OFF_du_developpement_durable.pdf)
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Rapport Brundtland notre avenir à tous*. 1987, Disponible sur [https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport\\_brundtland.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf)
- SCOP Le Pavé, *Le cahier du Pavé #2 : La participation*. Non daté, Disponible sur : <https://www.scoplepave.org/le-cahier-du-pave-no-2-la-participation>
- HURARD, Marine, *La participation citoyenne au développement durable à l'échelle locale en Europe*. Août 2011, Collection Working Paper.
- PINEL, Violaine, *Les cahiers du DSU*. Septembre 2002 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.labo-cites.org/system/files/import/crdemlocapu\\_1.pdf](https://www.labo-cites.org/system/files/import/crdemlocapu_1.pdf)
- SITRUK, Nicole, MIQCP, *La réforme de la commande publique de 2016 applicable à la commande de projets de construction : quelles évolutions pour choisir les concepteurs ?*, Médiations, Juillet 2016 N°24.
- AURAY, Samuel, *Le Mont Brouilly valorisation paysagère et touristique , étude de faisabilité*. Septembre 2013. Disponible sur : [http://cdn2\\_3.reseaudespetitescommunes.fr/cities/783/documents/ur5z51k1zexakud.pdf](http://cdn2_3.reseaudespetitescommunes.fr/cities/783/documents/ur5z51k1zexakud.pdf)
- GREENFLEX et ADEME, *Tous acteurs ! Les Français et la consommation responsable*. Edition 2017.

## **Sites internet :**

- Société Française des Urbanistes [en ligne] , [consulté le 2 mars 2018]. Disponible sur : [www.urbaniste.com](http://www.urbaniste.com)
- Jean Haentjens [en ligne], [consulté le 8 février 2018]. Disponible sur : [www.jeanhaentjens.com](http://www.jeanhaentjens.com)
- Volubilis Réseau euro-méditerranéen pour la ville et les paysages [en ligne], [Consulté le 20 février 2018]. Disponible sur : [www.volubilis.org](http://www.volubilis.org)
- WE&NÔVE [en ligne], [consulté le 25 mars 2018]. Disponible sur: [www.weandnove.com](http://www.weandnove.com)
- Dictionnaire en ligne Larousse [en ligne], [consulté le 8 février 2018]. Disponible sur : [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) [en ligne], [consulté le 8 février 2018]. Disponible sur : [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)
- Assemblée des Communauté de France (AdCF) [en ligne], [consulté le 12 avril 2018]. Disponible sur : [www.adcf.org](http://www.adcf.org)
- Ministère de la transition écologique et solidaire [en ligne], [consulté le 12 avril 2018]. Disponible sur : [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)
- Villes en transition [en ligne], [consulté le 10 mai 2018]. Disponible sur : [www.transitionnetwork.org](http://www.transitionnetwork.org)
- En transition [en ligne], [consulté le 10 mai 2018]. Disponible sur : [www.entransition.fr/](http://www.entransition.fr/)
- Le CAIRN monnaie locale [en ligne], [consulté le 10 mai 2018]. Disponible sur : [www.cairn-monnaie.com/](http://www.cairn-monnaie.com/)
- Global Footprint Network [en ligne], [consulté le 15 mai 2018]. Disponible sur : [www.footprintnetwork.org/](http://www.footprintnetwork.org/)
- Fond Mondial pour la Nature (WWF) [en ligne], [consulté le 15 mai 2018]. Disponible sur : [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)
- Métropole de Grenoble [en ligne], [consulté le 15 mai 2018]. Disponible sur : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)
- Atelier Bivouac [en ligne], [consulté le 20 mars 2018]. Disponible sur : [www.atelierbivouac.com/](http://www.atelierbivouac.com/)
- L'enclos, un projet d'espace public partagé pour Lanas [en ligne], [consulté le 8 avril 2018]. Disponible sur : [lanasconcertation.wixsite.com/lanas-lenclos](http://lanasconcertation.wixsite.com/lanas-lenclos)

- Ville de Grenoble [en ligne], [consulté le 25 mars 2018]. Disponible sur : [www.grenoble.fr](http://www.grenoble.fr)
- Atelier Reinettes [en ligne], [consulté le 25 mars 2018]. Disponible sur : [www.atelierreinettes.com](http://www.atelierreinettes.com)
- Ecole de Paysage Versailles - Marseille [en ligne], [consulté le 2 avril 2018]. Disponible sur : [www.ecole-paysage.fr](http://www.ecole-paysage.fr)
- L'internaute [en ligne], [consulté le 2 juin 2018]. Disponible sur : [www.linternaute.fr](http://www.linternaute.fr)
- Institut pour la Conception Ecoresponsable du bâti [en ligne], [consulté le 2 juin 2018]. Disponible sur : [www.asso-iceb.org](http://www.asso-iceb.org)
- Fibois [en ligne], [consulté le 2 juin 2018]. Disponible sur : [www.fibois.com](http://www.fibois.com)

### **Entretiens :**

- Entretien avec Monsieur Daniel Schoen, architecte urbaniste chez AAgroup, réalisé le 7 Avril 2018 dans les bureaux de AAgroup, à Lyon.
- Entretien téléphonique avec Monsieur Christophe Broichot, architecte-urbaniste au CAUE 47, réalisé le 22 Avril 2018.
- Visite du projet de l'Enclos à Lanas réalisée le 7 Avril 2018 en présence de Mme Marie Christine Durand et Mme Sophie Coyras.
- Entretien téléphonique avec l'Atelier Reinettes réalisé le 17 Avril 2018.
- Entretien téléphonique avec Samuel Auray réalisé le 14 mai 2018.

### **Cours et conférences :**

- ZEROUHKI, Mourad, *Innovation frugale, faire plus avec moins*. (Atelier de l'innovation). Chaire Economie de l'innovation - Fondation Rennes 1, 2012-2014. Disponible sur : <https://fondation.univ-rennes1.fr/sites/default/files/imce/Actions/Recherche/Chaires/ChaireEMI/PresentationMZ-InnovationFrugale.pdf>
- SCHOEN, Daniel, Introduction à la frugalité. Journée départementale du CAUE 26, Miribel, 9 novembre 2017. Disponible sur : <http://caue.dromenet.org/retour-sur-les-manifestations-formations/amenager-son-territoire-144.html>
- BRUNE, Sylvie, Naissance d'une religion : le développement durable, Blois, non daté. Disponible sur : [http://ww2.ac-poitiers.fr/hist\\_geo/IMG/pdf/p14\\_dvpt\\_durable.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/hist_geo/IMG/pdf/p14_dvpt_durable.pdf)
- PLANCHAIS, Laure, La richesse du peu... Démarche de projet de paysage, St-Marcel-les-Valence, 19 juin 2018.

- GEDDES, Patrick, *Civics : as Applied Sociology*, Londres, 18 juin 1904. Disponible sur le projet Gutenberg : <https://www.gutenberg.org/files/13205/>

**Films :**

DELESTRAC, Denis, *Le sable : enquête sur une disparition*, *Arte*, 2011.

## Table des illustrations

Illustration 1 - Planche tirée d'Astérix et Obélix chez les Belges, .....	22
Illustration 2 - Extrait du diaporama présenté par Daniel Schoen lors de la journée départementale 2017 du CAUE 26 .....	28
Illustration 3 - Extrait du diaporama présenté par Daniel Schoen lors de la journée départementale 2017 du CAUE 26 .....	29
Illustration 4 - Échelle de la participation par S. Arnstein .....	32
Illustration 5 - Spectrum - Degré d'engagement du public.....	33
Illustration 6 - Urbanisme de Grue - Le projet urbain participatif. Page 83 .....	34
Illustration 7 - Les personnes à qui profitent la participation - Le projet urbain participatif. Page 90.....	37
Illustration 8 - Pieux en chêne de Bouchot dans le parc Langeux.....	41
Illustration 10 - Chemin piéton sur le site du Pont d'arc .....	49
Illustration 9 - École en bois paille pisé à Miribel .....	49
Illustration 10 - Plan masse de l'Enclos à Lanas .....	63
Illustration 11 - Premier atelier sur le site de l'Enclos .....	66
Illustration 12 - Deuxième atelier sur le site de l'Enclos.....	67
Illustration 13 - Entrée de la «maison du projet» .....	68
Illustration 14 - Scène de spectacle en bois.....	69
Illustration 15 - Le magasin de galet .....	70
Illustration 16 - Réalisation du film avec les enfants .....	72
Illustration 17 - Panneaux à l'entrer de l'Enclos.....	72
Illustration 21- Exemple de mobilier crée par les habitants.....	75
Illustration 20 - La cabane abritant une bibliothèque.....	75
Illustration 18 - Espaces dédiés au jardinage.....	75
Illustration 19 - Lien avec les logements sociaux limitrophes .....	75
Illustration 22 - Plan masse du verger Salengro à Grenoble .....	77
Illustration 23 - Chantiers participatifs sur le verger.....	79
Illustration 24 - Mobilier au sein du verger.....	80
Illustration 25 - Déchets au sein du verger .....	82

Illustration 26 - Panneau d'indication au sein du verger.....	83
Illustration 27 - Le verger au printemps 2018. ....	83
Illustration 28 - Plan général de l'amélioration du site.....	85
Illustration 29 - La chapelle du Mont Brouilly.....	86
Illustration 30 - Etudiants de l'école de paysage de Versailles sur le site.....	87
Illustration 31 - Les chevaux utilisés pour déplacer les plus gros arbres.....	88
Illustration 32 - Exemple de plessage réalisé sur le site. ....	90
Illustration 33 - Aménagement du belvédère au sommet du site.....	92
Illustration 34- Aménagement du belvédère au sommet du site.....	92
Illustration 34 - Affiche réalisée par le CAUE 26 pour présenter la démarche aux habitants du village. ....	99
Illustration 35 - Schéma d'organisation de la démarche AEU2.....	102
Illustration 36 - Mon rôle d'animateur lors d'une mission à Malataverne .....	104
Illustration 37 - Habiterre à Die .....	111



# ANNEXES

---

**Annexe 1** : Affiche journée départementale CAUE 2017.

**(A) ménager son territoire**  
sobriété • participation • ressources locales

**9 novembre 2017**  
**Miribel - Drôme**

- L A  
D R O  
M E -

**caue**

**40** ANS  
LOI SUR  
L'ARCHI-  
TECTURE  
1977 2017

## **Annexe 2 : Guide d'entretien utilisé.**

### **Guide d'entretiens :**

#### Introduction :

Comment ai-je relié cette personne à la frugalité et pourquoi j'ai eu envie d'échanger avec elle. Discussions autour de ce point spécifique à chaque interlocuteur.

#### Thématique 1 : la frugalité, de quoi parle-t-on ?

> Pour moi la frugalité repose sur trois piliers : participation, ressources locales, sobriété. Hors, il n'existe pas de définition fixe de ce terme dans le domaine de l'aménagement. Comment la définiriez-vous et pourquoi ?

> Comment ce terme est apparu pour vous ? Depuis quand ? Qu'est-ce qu'il veut dire pour vous ? Qu'implique ce terme ?

> Pourquoi s'être intéressé à la frugalité ? Pourquoi la travailler ?

Objectif : Comprendre comment et pourquoi cette personne s'est intéressée à la frugalité. Mais aussi comprendre ce que signifie ce terme pour la personne et comment elle le conçoit.

#### Thématique 2 : leurs pratiques professionnelles en lien avec la frugalité.

> Comment travaillez-vous les projets ? Quelle est votre démarche ?

> Réalisez-vous vos projets en ayant en tête le fait qu'ils doivent être frugaux ou est-ce que vos projets sont qualifiés de « frugaux » une fois qu'ils sont réalisés ?

> Lorsque vous réalisez un projet qualifié de frugal, en quoi est-il différent d'un autre ? Qu'est-ce qui change en termes de mise en œuvre, d'acteurs, de temporalité, de compétences requises, de pratiques ? Par ailleurs, y a-t-il des difficultés en plus ? Au contraire, est-ce plus simple de mener à bien un projet frugal ?

Objectif : Discuter autour d'exemples concrets de réalisations de la personne à qui je parle pour comprendre comment ces projets se mettent en place et comment ils fonctionnent.

#### Thématique 3 : un terme nouveau : comment aborder cela avec d'autres acteurs ?

> Avez-vous des difficultés lorsque vous parlez de frugalité à des personnes (habitants, professionnels etc.) ? Quelle est leur réaction ? Quelle réponse apportez-vous à cela ?

> Y a-t-il une opposition à vos façons de faire de la part des acteurs ? (Ex : peur de la participation pour les élus non habitués, peur de l'innovation / de choses « différentes » de la part des acteurs etc...) Comment surmontez-vous cela ?

Objectif : Voir quels obstacles peuvent apparaître face à la frugalité et à ce qu'elle implique et comment les acteurs font face à ces derniers.

## Annexe 3 : Liste des acteurs ayant collaboré au Cahier du OFF 2017

Ce Cahier du OFF 2017 a été préparé par Alain Bornarel, Frédéric Corset et Thomas Philippon.  
Coordination éditoriale : Dominique Gauzin-Müller  
Design graphique : Noémie Thirion

### PARTENAIRES DU OFF DU DD

#### ICEB

L'Institut pour la conception écoresponsable du bâti regroupe des praticiens de la conception. Il élabore des solutions innovantes en matière de développement durable dans le bâtiment et l'aménagement, et fait évoluer les pratiques des acteurs par ses recherches, ses expérimentations et le partage de son expertise.

[www.asso-iceb.org](http://www.asso-iceb.org)



#### CO2D

Ce réseau de quarante praticiens ayant participé à des formations continues en qualité environnementale (architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, etc.) est actif à toutes les échelles d'intervention du cadre bâti et du territoire. Il s'inscrit dans une dynamique de partage d'expériences, de débats et de formation.

[www.co2d.fr](http://www.co2d.fr)



#### VAD

Ville et aménagement durable mobilise et anime en Auvergne-Rhône-Alpes un réseau de plus de deux mille professionnels (dont deux cent soixante adhérents) sur les enjeux du bâtiment et de l'aménagement durables. Son rôle est d'agir et de penser les territoires de demain par le retour d'expériences (expertise, retour terrain), le débat, la formation et l'information.

[www.ville-amenagement-durable.org](http://www.ville-amenagement-durable.org)



Avec le soutien de :



#### envirobatBDM

Cette association rassemble les professionnels de la construction et de l'aménagement pour faire fructifier les compétences, les bonnes pratiques et les innovations dans le domaine de la construction et de l'aménagement durables en Méditerranée. Plusieurs outils et activités assurent le partage des connaissances et leur mise en pratique, dont la démarche Bâtiments durables méditerranéens (BDM).

[www.envirobat-med.net](http://www.envirobat-med.net)



Le programme d'actes de coopération de l'Union européenne

#### ECOBATP LR

ECOBATP Languedoc-Roussillon est un centre de ressources régional et un réseau d'acteurs de la construction, de la rénovation et de l'aménagement durables basé à Montpellier. Son but est de favoriser les échanges, la réflexion, le partage d'expériences et la mise en place d'actions collaboratives innovantes.

[www.ecobatplr.org](http://www.ecobatplr.org)



#### POUCE-POUSSE

Ce collectif de jeunes diplômés nantais, architectes et ingénieurs, s'est formé suite au Solar Decathlon 2014. Leurs multiples compétences sont réunies dans ce laboratoire d'actions pour faire pousser la ville, et leurs idées invitent à bousculer notre imaginaire.

[coll.poucepousse@gmail.com](mailto:coll.poucepousse@gmail.com)



#### EKOPOLIS

Ekopolis est le centre de ressources francilien pour l'aménagement et la construction durables. Son objectif est d'encourager le développement durable dans les champs de l'aménagement et de la construction, et de mobiliser les acteurs de la région Île-de-France pour y arriver.

[www.ekopolis.fr](http://www.ekopolis.fr)



#### AGENCE MUSEO

Nous proposons des contenus grand public, pour éveiller à tout âge la curiosité sur la biodiversité, l'architecture durable, la transition écologique et les diversités culturelles.

[www.agence-museo.com](http://www.agence-museo.com)



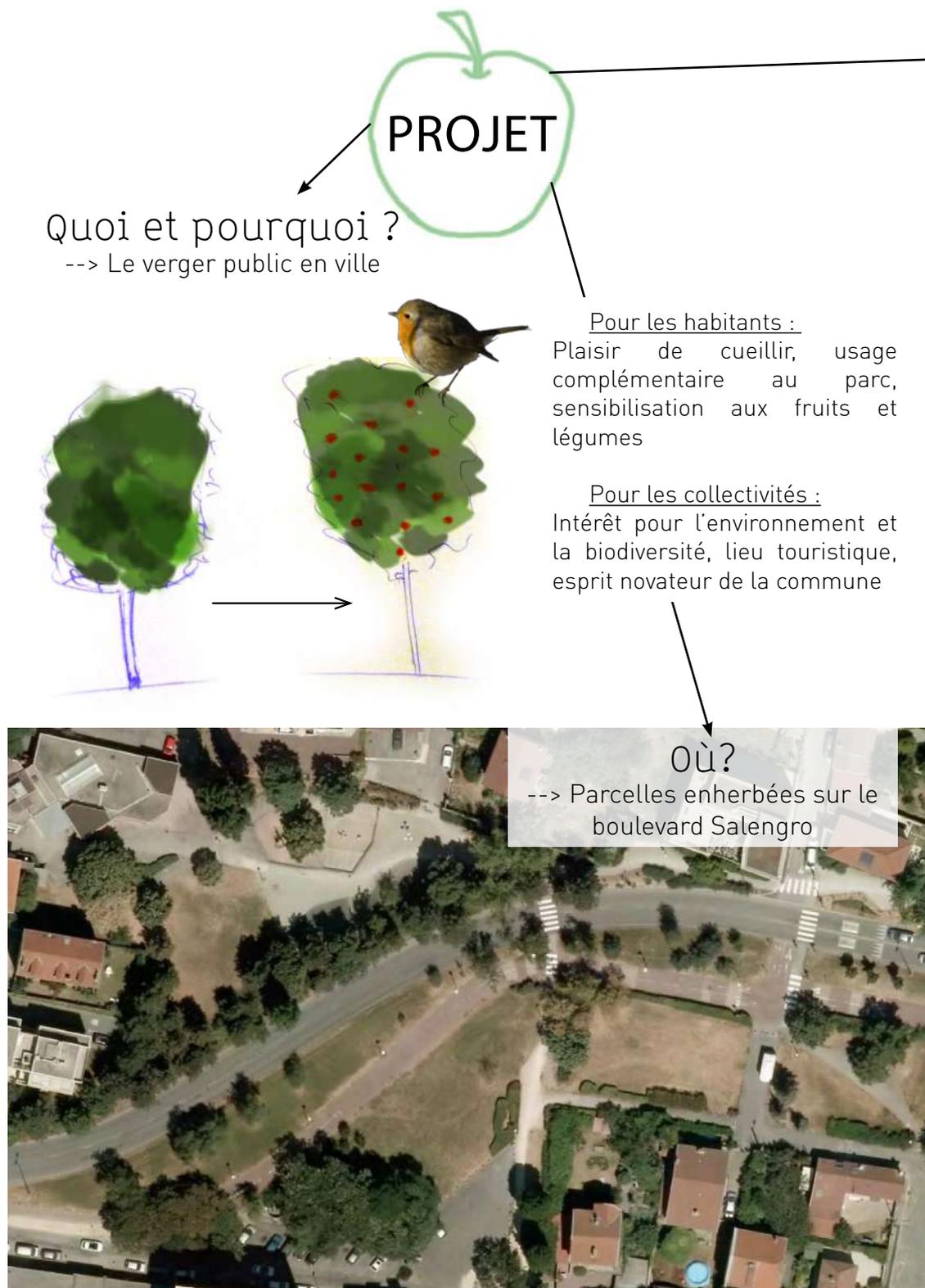
La collection « Transition écologique », dirigée par Dominique Gauzin-Müller, est dédiée aux multiples aspects de la transition écologique et sociétale dans le secteur du bâtiment et de l'aménagement du territoire.

©OFF du DD

© MUSEO Éditions 2017  
Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 2° et 3° a) du code de la propriété intellectuelle, ne peut être faite sans l'autorisation expresse de MUSEO Éditions ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L. 122-10 dudit code.

Dépôt légal juin 2017.  
ISBN 978-2-37375-055-3  
Ouvrage composé en police DinPro.  
Correction : Anne Desmier  
Imprimé par Pure Impression (Montpellier) sur papier Cyclus Print, 100% recyclé, certifié FSC® Recycled

**Annexe 4 :** Feuilles de présentation du projet réalisé par l'Atelier Reinettes pour la ville de Grenoble.



→ Comment?  
 --> Trois phases, démarche participative et multipartenaire

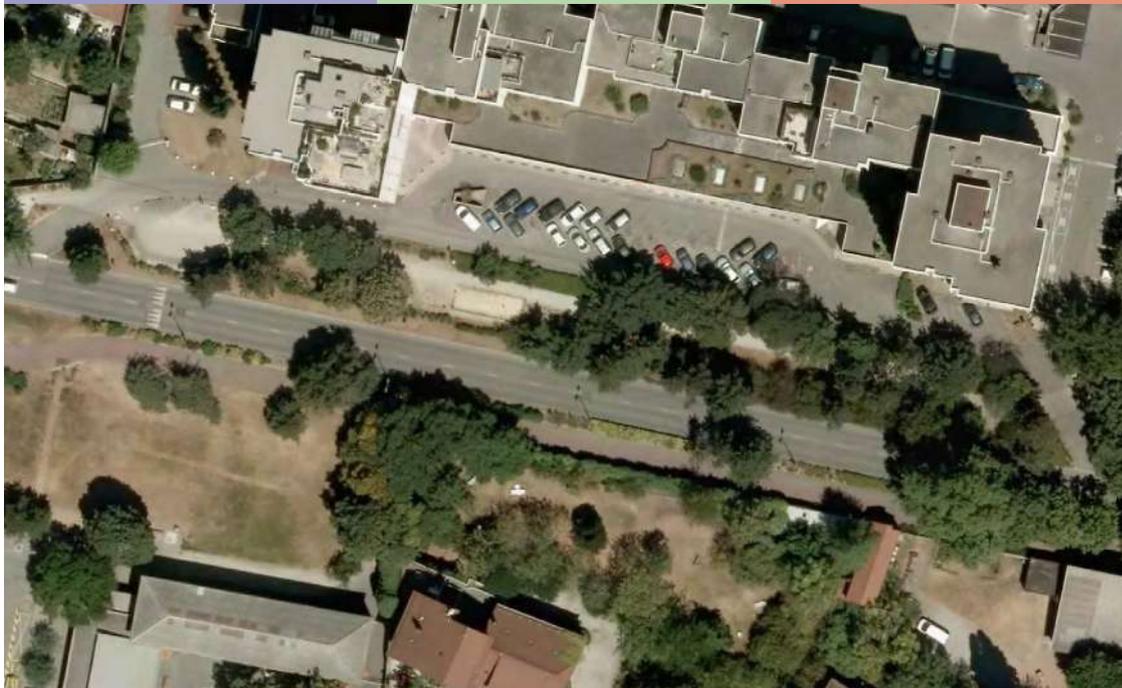
 Temps de travail collectif



Octobre 2015

Novembre / décembre 2015

Printemps 2016



## Annexe 5 : Formation VAD sur le bâtiment frugal.



# FORMATION > LE BÂTIMENT FRUGAL

Une réponse à la nécessaire adaptation des standards de bâtiment aux enjeux climatiques, énergétiques et sociétaux



18 septembre 2018 de 8h30 à 17h30 - 7h  
Clermont-Ferrand (69)

### OBJECTIFS

- Réinterroger, à l'aune des enjeux de demain, les problématiques du passif, du choix des matériaux, de l'insertion dans le territoire
- Décloisonner la façon d'appréhender un projet de construction via une approche transversale
- Découvrir les travaux de l'ICEB ayant conduit à la parution du guide « Bâtiment Frugal » de la série « lanceurs d'avenir »

### Public

Architectes et ingénieurs, paysagistes, programmistes, maîtres d'ouvrage et économistes de la construction



### Intervenants

**Sophie Brindel Beth**, architecte DPLG, ingénieur, enseignante à l'ENSA de la Ville et des Territoires à Marne la Vallée

**Alain Bornarel**, ingénieur, fondateur et animateur du bureau d'études et gérant émérite de la SCOP TRIBU

### Effectif

25 stagiaires

### Tarif

300 €\* adhérent VAD

490 €\* non adhérent

\* Prix net de taxe incluant la participation au stage, le déjeuner au restaurant et la remise du guide «Le bâtiment frugal»

Les adhérents VAD sont inscrits en priorité, les inscriptions des non-adhérents sont ensuite enregistrées en fonction des dates d'inscription.

### PROGRAMME

8H30-8H45 : accueil des participants

8H45-9H15 : adapter les standards de conception aux changements climatiques, énergétiques et sociétaux

9H15-10H45 : le concept de bâtiment frugal

- un bâtiment inscrit dans une stratégie de territoire, contextualisation climatique, territoriale
- un bâtiment adapté au contexte futur, énergie, ressources, modes de vie
- un bâtiment performant et désirable, à la hauteur des enjeux, plus valeur culturelle ou éthique

11H00-12H30 : méthodologie du passif au frugal

- définitions, bioclimatique, passif, basse consommation, énergie zéro ...
- bioclimatique appliqué au confort thermique passif hiver/été, à l'éclairage et à la VNAT

Pause déjeuner au restaurant

14H00-16H00 : approche thématique du bâtiment frugal

- prise en compte de l'environnement, végétation, îlot de chaleur, vent
- stratégie d'isolation, triple vitrage, surisolation
- la surface vitrée, déperdition et solarisation
- ventilation, naturelle ou mécanique : double flux, simple flux auto ou hygroréglable
- confort d'été, inertie, vitesse d'air
- énergie grise
- sensibilité à l'usage

16h15-17H15 : exemples de réalisations

17H15-17H30 : bilan de la formation

### > PRÉREQUIS

Être dans une démarche d'évolution de ses pratiques pour tendre vers des bâtiments durables

### > MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apport conceptuel et théorique illustré par des retours d'expériences
- Remise du guide «lanceurs d'avenir» «Le bâtiment frugal»

### > ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Véronique Dufour (VAD)

L'acquisition des objectifs pédagogiques est vérifiée par les intervenants à l'issue de la formation. Elle est validée par la délivrance au stagiaire d'une attestation de présence.



### LES « PLUS » DE LA FORMATION VAD

- + Une formation inédite en Auvergne Rhône-Alpes
- + Une format d'une journée compatible avec votre pratique professionnelle
- + Une autre façon d'appréhender le bâtiment durable
- + La remise du guide «lanceurs d'avenir» de l'ICEB «Le bâtiment frugal»

## **Annexe 6** : Organisation des balades commentées avec Samuel Bonnefois à La Garde Adhémar

### **TOPO ANIMATION BALADES COMMENTÉES**

#### **ENJEUX DE CES BALADES**

- pour les participants:

Exprimer des connaissances, des expériences, des émotions concernant leur cadre de vie quotidien. Raconter des histoires

Prendre du recul par rapport à cette expérience quotidienne. Poser un regard différent, aider par les autres personnes du groupe

Rencontrer ses voisins, les élus, les concepteurs. Passer un moment convivial

- pour les élus et les concepteurs

Récolter des informations sur l'espace tel qu'il est vécu par les habitants. Obtenir une connaissance fine des fonctionnements et disfonctionnements. Approcher les valeurs symboliques des lieux

Rencontrer ses voisins, passer un moment convivial

Tisser des liens avec les habitants

#### **CONTEXTE**

L'équipe municipale de Lagarde Adhémar souhaite aménager l'esplanade et les lotissements des Montjars.

Avant cela, elle souhaite réfléchir à un projet d'ensemble pour avoir une action cohérente. Elle souhaite inviter les riverains dans cette démarche de réflexion.